



PRO-PLANTEURS

Professionnalisation des Producteurs & leurs
Organisations pour une Cacaoculture durable

EVALUATION FINALE DU PROJET PRO-PLANTEURS

Rapport final

Mai 2020

Consultants

KONAN Ahoutou

ABI Monnet Innocent

COULIBALY Péniyagui

PRO-PLANTEURS est un projet commun de



Ministère fédéral
de l'Alimentation
et de l'Agriculture

Ministère fédéral de la
Coopération économique
et du Développement

Table des matières

Listes des tableaux	3
Liste des figures.....	4
Sigles, acronymes et abréviations.....	5
Résumé exécutif.....	6
PARTIE A : CADRE GENERAL DE L'ETUDE.....	11
1. INTRODUCTION	12
1.1. Contexte de l'étude.....	12
1.2 Rappel des objectifs de la mission	13
1.3. Environnement de mise en œuvre du projet	13
1.3.1. Environnement socio-politique.....	13
1.3.2. Environnement économique	13
1.3.3. Environnement climatique.....	13
1.4. Rappel des objectifs et résultats attendus du projet.....	16
1.4.1. Objectif global du projet	16
1.4.2. Objectifs, résultats attendus et indicateurs du projet	16
1.5. Approche méthodologique.....	17
1.5.1. Outils d'analyse.....	19
1.5.2. Méthodes de collecte de données	19
1.5.3. Procédés de saisie et documentation des résultats.....	22
1.5.4. Limites de la méthodologie de l'étude et de la collecte des données.....	23
PARTIE B : PRESENTATION DES RESULTATS DE L'EVALUATION	24
2. CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES DES MENAGES ET AGRONOMIQUES DES EXPLOITATIONS DE CACAO	25
2.1 Caractéristiques socioéconomiques des ménages enquêtés	25
2.1.1. Structure des âges	25
2.1.2. Niveau d'instruction du chef de ménage.....	26
2.1.3. Composition du ménage	27
2.1.4. Situation matrimoniale du chef de ménage.....	27
2.1.5. Activités principales des ménages	28
2.2. Caractéristiques agronomiques des exploitations cacaoyères	29
2.2.1. Age des vergers cacaoyers.....	29
2.2.2. Superficie des exploitations de cacao.....	29
3. ANALYSE DE LA PERFORMANCE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET... 30	
3.1. Analyse de la mise en œuvre du projet.....	30
3.1.1. Analyse de la stratégie de mise en œuvre du projet	30
3.1.2. Analyse de la réalisation des principales activités du projet.....	31
3.1.3. Analyse de la pérennité des acquis du projet	33
3.2. Analyse de l'atteinte des indicateurs du projet.....	35
3.2.1. Revenu total du ménage	35
3.2.2. Indicateurs d'objectifs du projet.....	37
3.2.3. Indicateurs de composantes du projet	48
3.3. Evaluation d'impact du projet PRO-PLANTEURS.....	69
3.3.1. Evaluation de l'impact du projet sur les ménages.....	69
3.3.2. Analyse du niveau de professionnalisation des sociétés coopératives	71
3.3.3. Profil de bien-être des ménages bénéficiaires : satisfaction des besoins essentiels	75
3.3.4. Postes de dépenses des ménages	77
3.3.5. Distances aux infrastructures.....	77
3.3.6. Gestion du revenu	79
3.3.7. Inclusion financière	80
3.4. Analyse qualitative de la perception des producteurs sur les changements intervenus dans leur communauté	82

4. CONCLUSION	87
5. RECOMMANDATIONS	88
ANNEXES	89
Annexe 1 : L'impact du projet sur la professionnalisation des sociétés coopératives	89
Annexe 2 : Liste des personnes rencontrées	92

Listes des tableaux

Tableau 1: Objectifs, résultats attendus et indicateurs du projet	16
Tableau 2 : Logique d'intervention du projet	18
Tableau 3 : Matrice des outils d'analyse du projet	19
Tableau 4 : Effectif de ménages enquêtés par DR pour les producteurs encadrés depuis 2016 issus de l'étude de référence	20
Tableau 5 : Proportion réalisée au cours de la phase 1 selon le type de ménage.....	21
Tableau 6 : Effectif de ménages enquêtés par DR pour les producteurs encadrés depuis 2019	21
Tableau 7 : Effectif de coopératives enquêtées et proportion par DR	21
Tableau 8 : Proportion réalisée selon le type de coopérative	22
Tableau 9 : Limites de l'étude	23
Tableau 10 : Extrait d'acte de naissance des enfants des ménages producteurs	27
Tableau 11 : Taille du ménage	27
Tableau 12 : Activité principale des chefs de ménage.....	28
Tableau 13 : Age des plantations.....	29
Tableau 14 : Présentation du taux de réalisation des prévisions d'activités du projet par composante	32
Tableau 15 : Revenus moyens agricoles et non agricoles des ménages.....	36
Tableau 16 : Revenus médians agricoles et non agricoles des ménages.....	36
Tableau 18 : Résultats de la productivité (kg/ha) de cacao 2020	37
Tableau 19 : Calcul de la réalisation de l'indicateur O1	37
Tableau 20 : Résultats de la productivité de cacao des bénéficiaires des formations en productivité (au moins FBS ou CEP) du projet PRO-PLANTEURS en kg/ha, 2020.....	38
Tableau 21 : Résultats de revenu de cacao en FCFA pour la campagne 2018-2019	38
Tableau 22 : Revenus de la diversification agricole 2020	39
Tableau 23 : Revenus de la diversification 2020 (calcul revu)	40
Tableau 24: Calcul de la réalisation de l'indicateur O2	40
Tableau 25 : Répartition des ménages suivants les autres cultures en %	41
Tableau 26: Revenus des femmes bénéficiaires issus de la diversification	43
Tableau 27 : Calcul de la réalisation de l'indicateur O3	43
Tableau 28 : Résultats de « Individual Dietary Diversity Score » des femmes sur 10 groupes, 2020 ..	44
Tableau 29 : Résultats de « Individual Dietary Diversity Score » des ménages bénéficiaires sur 10 groupes, 2020	Fehler! Textmarke nicht definiert.
Tableau 30 : Résultats de "Household Food Insecurity Experience Score (HFIES)", 2020.....	47
Tableau 31 : Réalisation de l'indicateur O4.....	47
Tableau 32: Typologie des sociétés coopératives évaluées.....	49
Tableau 33 : Structure organisationnelle des sociétés coopératives évaluées	50
Tableau 34 : Taux de réalisation de l'indicateur	50
Tableau 35 : inclusion des femmes dans les 35 sociétés coopératives	53
Tableau 36 : Structure organisationnelle des 35 sociétés coopératives	54
Tableau 37 : Participation des femmes aux activités de FBS et CEP.....	55
Tableau 38 : Pratiques d'agroforesterie citées par les producteurs.....	59
Tableau 39 : Evaluation du nombre d'arbre par hectare dans les plantations.....	59
Tableau 40 : Pratiques des ménages relatives aux thèmes abordés lors des séances de sensibilisation aux Bonnes Pratiques Nutritionnelles	61
Tableau 41 : Niveau de réalisation des pratiques améliorées pour la production	63
Tableau 42 : Réalisation des activités génératrices de revenus	64
Tableau 43 : Synthèse de la réalisation des indicateurs du projet	66
Tableau 44 : Résultats de l'impact du projet sur les rendements des bénéficiaires depuis 2016 par la méthode de la double différence	70
Tableau 45 : Déterminants et effets d'adoption des BPA.....	70

Tableau 46 : Parts des achats de cacao des coopératives avec des tiers	73
Tableau 47 : Evaluation du respect du prix garanti bord-champs par les coopératives.....	74
Tableau 48 : Evaluation du respect du prix garanti bord-champs par les coopératives / Campagne 2019-2020	74
Tableau 49 : Niveau de satisfaction des besoins essentiels des ménages producteurs.....	75
Tableau 50 : Postes de dépenses annuelles des ménages en FCFA	77
Tableau 51 : Distance entre les infrastructures et lieu de résidence du producteur en km	78
Tableau 52 : Gestion du revenu agricole selon le type de ménage	79
Tableau 53 : Gestion du revenu non agricole selon le type de ménage.....	79
Tableau 54 : Répartition des producteurs suivant l'utilisation des services financiers en %	81
Tableau 55 : Accès au crédit, destination du crédit, structure d'octroi	81
Tableau 56 : Analyses de la MAPP chez les coopératives bénéficiaires	82
Tableau 57 : Analyses de la MAPP chez des coopératives non bénéficiaires	85

Liste des figures

Figure 1 : Evolution de la pluviométrie Azaguié, proche Agboville	14
Figure 2 : Evolution de la pluviométrie de la zone d'Aobisso 2016-2019.....	14
Figure 3 : Evolution de la pluviométrie d'Abengourou 2016-2019.....	15
Figure 4 : Schéma du dispositif de collecte et vérification des données d'enquête quantitative	23
Figure 5 : Pyramide des âges de la population enquêtée.....	26
Figure 6 : Niveau d'instruction des chefs de ménage producteurs .. Fehler! Textmarke nicht definiert.	
Figure 7 : Situation matrimoniale des chefs de ménage	28
Figure 8 : Courbe de Lorenz des superficies des exploitations agricoles.....	29
Figure 9 : Répartition des ménages suivants les autres cultures.....	42
Figure 10 : Comparaison structure organisationnelle des bénéficiaires du projet (en %)	Fehler! Textmarke nicht definiert.
Figure 11 : Comparaison structure organisationnelle des bénéficiaires au groupe témoins (en %)	Fehler! Textmarke nicht definiert.
Figure 12 : Niveau déclaré des pratiques agricoles adoptées	56
Figure 13 : Nombre de bonnes pratiques agricoles déclarées par le producteur	57
Figure 14 : Changements adoptés après formations en FBS.....	58
Figure 15 : Nombre de pratiques adoptés après formations en FBS.....	58
Figure 16 : Distribution des densités des arbres d'ombrage sur les parcelles Fehler! Textmarke nicht definiert.	
Figure 17 : Nombre de pratiques adoptées par ménage.....	62
Figure 18 : Résultats pour les familles mettant en œuvre les pratiques améliorées pour leur production agricole, 2020.....	63
Figure 19 : Producteurs ayant un compte dans un établissement financier	80

Sigles, acronymes et abréviations

AGR	Activités Génératrices de Revenu
ANADER	Agence Nationale d'Appui au Développement Rural
BPA	Bonnes Pratiques Agricoles
BPN	Bonnes Pratiques Nutritionnelles
CEP	Champ Ecole Paysan
CCC	Conseil du Café-Cacao
CNRA	Centre National de Recherche Agronomique
DR	Délégation Régionale du Conseil du Café-Cacao
FBS	Farmers Business School
GISCO	German Initiative on Sustainable Cocoa
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
IMF	Institutions de Microfinances
MAPP	Méthode d'Analyse d'Impacts des Projets et des Programmes
PIB	Produit Intérieur Brut
PPPP	Plateforme de Partenariat Public Privé
2QC	Quantité- Qualité – Croissance

Résumé exécutif

Le projet PRO-PLANTEURS, d'une durée de cinq ans (2015-2020), exécuté en deux phases (2016-2018 et 2018-2020) dans trois Délégations Régionales du Conseil du Café-Cacao (Aboisso, Agboville et Abengourou) et qui vise une cible de 20 000 producteurs et leurs ménages répartis dans 35 sociétés coopératives de producteurs de cacao, a pour objectifs, d'améliorer les conditions de vie des ménages producteurs de cacao tant par l'augmentation de la productivité de leur exploitation de cacao et la diversification des sources de revenu agricole, d'améliorer leur statut nutritionnel et d'accompagner leurs organisations à être de véritables entités professionnelles.

Au terme du projet, le cabinet CF-CAP FORMATION a été sélectionné pour évaluer les performances du projet. L'approche analytique utilisée a consisté à évaluer le niveau d'atteinte des indicateurs du cadre de mesure de résultats du projet ainsi que l'impact du projet sur les bénéficiaires de la première phase du projet. Cette approche a utilisé à la fois des données secondaires et primaires. Les données primaires sont issues de la conduite d'enquête auprès d'un échantillon de 657 ménages de producteurs de cacao, constitués de ménages bénéficiaires et non bénéficiaires depuis 2016 issus de la base de données de l'étude de référence soit 368 ménages et des bénéficiaires depuis 2018 constitué de 289 ménages. De même, des entretiens semi-directifs auprès des responsables du projet (GIZ, du Conseil du Café-Cacao, des prestataires de services) ont été conduits. Des données à partir d'un questionnaire structuré ont été également collectées auprès de dirigeants de sociétés coopératives soit au total 40 sociétés coopératives. La mission a réalisé 6 discussions de groupe (« focus group ») auprès de communautés de producteurs bénéficiaires et de sociétés coopératives.

Que retenir des principales conclusions de l'évaluation ?

1. De la mise en œuvre du projet

La mission note que le montage du projet s'est fait dans les dispositions régissant les projets de développement agricole à savoir : (i) un parfait alignement des objectifs du projet avec les objectifs nationaux de développement de la filière et en lien avec les principales problématiques de la filière cacao ivoirienne, (ii) la réalisation d'une étude de base pour fixer les valeurs de référence et cible des principaux indicateurs, (iii) l'existence d'un cadre de partenariat stratégique pour la coordination et l'exécution du projet.

L'analyse de la réalisation des principales activités du projet montre qu'à l'exception des formations en *Farmer Business School*, où les objectifs prévisionnels de personnes formées ne sont pas encore atteints du fait que certaines activités continuent sur le terrain pour les bénéficiaires depuis 2019, toutes les autres activités ont des niveaux de réalisation très satisfaisants.

Situation du revenu des bénéficiaires :

Comparativement aux données de la situation de référence, les revenus moyens des chefs de ménages bénéficiaires se sont améliorés au niveau du cacao de 2,2% (1 538 386 FCFA à 1 572 780 FCFA). Le revenu moyen des bénéficiaires depuis 2016 qui est de 1 737 833 FCFA est plus élevé que celui de la situation de référence. Pour les bénéficiaires depuis 2019, le revenu moyen est de 1 424 350 FCFA, donc plus bas que la situation de référence.¹ Le revenu agricole diversifié moyen obtenu est 1 424 350 FCFA pour tous les bénéficiaires en 2019, en comparaison avec 2 436 993 FCFA en 2015. Vu la haute variation des données du revenu de la diversification agricole, la médiane montre une meilleure image de la situation d'un ménage typique. Le revenu médian agricole diversifié pour les bénéficiaires depuis

¹ Les revenus de cacao par capita augmentent pour les deux groupes en considérant les différentes tailles de ménages : 10 personnes en 2016, 7,1 personnes en 2020 (7,5 personnes pour les bénéficiaires depuis 2016 et 6,6 personnes pour les bénéficiaires depuis 2019).

2016 est de 488 000 FCFA. Ce revenu médian connaît un accroissement de 28% par rapport à leur situation initiale qui était 382 423 FCFA. Le projet a donc permis aux producteurs de mettre en œuvre la pratique de la diversification et d'en tirer des revenus conséquents.

Situation des indicateurs d'objectifs :

La réalisation des indicateurs d'objectifs dans l'ensemble satisfaisante :

- Au niveau de l'objectif O1, les rendements se sont améliorés. Les objectifs de développement du projet ont été fixés à 500 kg/ha pour 80% des bénéficiaires. Le rendement moyen s'est accru de 62% par rapport à la valeur de référence et atteint 523 kg/ha. Les effets des formations en BPA et l'encadrement des producteurs peuvent expliquer cette hausse. La mission note un taux de réalisation de 70% de l'indicateur O1. En effet, c'est environ 56% des producteurs et leurs familles appuyées dont les rendements sont supérieurs à 500kg/ha.
- Pour l'indicateur O2, la mission note que le revenu médian des producteurs bénéficiaires depuis 2016 des interventions du projet s'est accru comparativement à son niveau de l'étude de référence par 28%. Le taux de réalisation est de 63% pour ce groupe des producteurs et productrices. Toutefois, celui des bénéficiaires depuis 2019 est encore au-dessous du niveau de l'étude de référence dans la mesure où les activités se poursuivent.
- Pour l'indicateur O3, les résultats montrent que le revenu des femmes ayant bénéficié au moins d'une formation est de 1,18 fois plus importante comparativement à celles n'ayant bénéficié d'aucune formation. Le taux de réalisation de l'indicateur est de 79% ; ce qui stipule qu'environ 24% de femmes dans les familles appuyées ont augmenté leurs revenus des produits agricoles diversifiés d'au moins 55 000 FCFA à 248 000 FCFA ou plus.
- En ce qui concerne l'indicateur O4, les analyses indiquent que près de 86% des femmes bénéficiaires de la sensibilisation sur les Bonnes Pratiques Nutritionnelles (BPN) consomment au moins 5 groupes d'aliments. Le taux de réalisation de l'indicateur pour les femmes bénéficiaires des sensibilisations en BPN est de 107%. Nous pouvons conclure que cet indicateur a été bien atteint. Les résultats portant sur l'ensemble des ménages bénéficiaires du projet montrent que 82% des femmes consomment au moins 5 groupes d'aliments et le taux de réalisation de l'indicateur est d'environ 103% soulignant également l'atteinte de cet objectif.

Situation des indicateurs de résultats :

- Indicateur R1.1 : 100% des sociétés coopératives appuyées (50) ont développé des plans de business, des plans de développement et des structures organisationnelles d'entreprise. Cet indicateur est jugé satisfaisant par la mission. En effet, sur les 18 sociétés coopératives encadrées depuis 2016, 17 ont été visitées par la mission. Toutes ont développé des plans de business basiques, des plans de développement et des structures organisationnelles d'entreprise. Cet indicateur a été réalisé à 100% pour les sociétés coopératives encadrées depuis 2016. Pour les sociétés coopératives encadrées depuis 2019, la mission en a visité 16 sur 17 et 16 ont développé des business plan basiques, 14 ont développé des plans de développement et 10 ont des structures organisationnelles d'entreprise. Pour l'ensemble des sociétés coopératives la réalisation d'indicateur est 79%.
- Concernant l'indicateur R1.2 : la cible pour l'augmentation du pourcentage de femmes assumant des responsabilités dans les sociétés coopératives a été fixée à 30%. La mission note que l'augmentation du pourcentage des femmes assumant des responsabilités dans les sociétés coopératives appuyées est de 25% contre 30% prévu. Le taux d'attente de l'indicateur est 83%.

- Indicateur R1.3 : 20% des facilitateurs des sociétés coopératives appuyées (paysans relais et/ou animatrices) sont des femmes.

La mission note que 26% des facilitateurs sont des femmes (74 femmes animatrices et 1 femme Administratrice de groupe (ADG)). L'indicateur a été atteint.

- Indicateur R2.1 : Au moins 80% des producteurs (=16 000 producteurs) ont accès aux formations de Bonnes Pratiques Agricoles (BPA), aux matériels végétaux sélectionnés et/ou aux conseils concernant l'amélioration de la fertilité du sol.

La mission note que sur la base de l'indicateur initial (16 000 producteurs à former), 5431 ont été formés, soit 34% des producteurs. En considérant le changement d'objectif intervenu en cours du projet (5 720), le taux de réalisation de l'objectif est 94%.

12 801 personnes ont été sensibilisées en agroforesterie, soit un taux d'atteinte du résultat de 80%, 7 735 personnes ont été formées en *Farmer Business Schools*, soit 48% d'atteinte d'objectif.

- Indicateur R2.2 : Au moins 30% des participants aux formations sur l'augmentation de la productivité, Champs Ecole Paysans (CEP/FFS), Ecole d'Entreprenariat Agricole (EEA/FBS), CCE, lutte intégrée ou biodiversité sont des femmes.

Pour cet indicateur, la mission note que seulement 18% sont des femmes, soit environ 10% pour les CEP et 24% pour les FBS.

- Indicateur R2.3 : Au moins 80% des producteurs formés (12 800) appliquent les recommandations.

En général, 70% des producteurs enquêtés déclarent appliquer au moins 3 bonnes pratiques agricoles. Le taux de réalisation est de 88%.

- Indicateur R2.4 : Au moins 80% des producteurs formés (12 800) appliquent les recommandations.

La mission observe que 85% des producteurs ont intégré des arbres dans leur plantation soit par planting (66% des bénéficiaires) ou en laissant des arbres sur la parcelle (85% des bénéficiaires). Cet indicateur a été atteint.

- Indicateur R2.5 : 250 jeunes producteurs y compris 50 femmes sont formés et appuyés comme fournisseurs de services dans le secteur de cacao.

La mission indique que 347 producteurs de 9 unités de service ont été formés dont 80 femmes pour un objectif de 250 jeunes dont 50 femmes. En prenant seulement les 307 jeunes (au-dessous de 35 ans) formés, la mission note que cet indicateur a été atteint.

- Indicateur R3.1 : Au moins 80% des familles appuyées (>16 000 familles) mettent en œuvre les bonnes pratiques nutritionnelles (BPN). (référence: Plan National Multisectoriel de la Nutrition, indicateur d'action 1.1.2.9).

Il ressort des données, qu'en ce qui concerne cet indicateur, 36% des ménages agricoles ont participé à une formation sur les bonnes pratiques nutritionnelles. Parmi les thèmes ayant retenus l'attention et dont les ménages ont le plus adoptés, on a : le lavage des mains, la cuisine propre, manger équilibré, consommer des fruits et légumes et faire bien cuire les aliments. 80% des familles mettent en œuvre au moins 3 BPN. Cet indicateur a été atteint.

- Indicateur R3.2 : Au moins 50% des familles appuyées (>10 000 familles) appliquent des pratiques améliorées pour leurs productions agricoles (vivriers, élevage).

La mission observe que 72% appliquent des pratiques améliorées. Cet indicateur a été atteint à 144%.

- Indicateur R3.3 : Au moins 2 000 femmes dans les familles appuyées sont soutenues pour réaliser des activités génératrices de revenus. (référence: Plan National Multisectoriel de la Nutrition, indicateur d'action 5.1.2.1).

Au total, la mission a noté que ce sont 2 117 femmes qui ont été appuyées. Cet indicateur a été atteint à 106%.

- Indicateurs R4.1 : 50% des sociétés coopératives appuyées ont accès aux plateformes d'information pour partager et diffuser des leçons tirées et des bonnes pratiques.

Toutes les sociétés coopératives appuyées ont accès aux plateformes d'information cet indicateur a été atteint.

- Indicateur R4.2 : Au moins 30% des sociétés coopératives participent de façon régulière aux activités des plateformes.

Toutes les sociétés coopératives participent régulièrement aux événements d'échange du projet. Cet objectif a été atteint.

Que retenir des principales conclusions de l'évaluation ?

2. De l'impact du projet sur le rendement, la professionnalisation des sociétés coopératives bénéficiaires et les conditions de vie des ménages producteurs

La mission a opté par la méthode de la double différence pour apprécier l'impact du projet sur l'amélioration du rendement en comparant la situation avant et après des bénéficiaires depuis 2016 contre un groupe de contrôle non bénéficiaire depuis 2016. Les résultats montrent une différence de rendement après et avant le projet d'environ 262 kg/ha entre les deux groupes. Le projet PRO-PLANTEURS a donc permis aux bénéficiaires d'améliorer sensiblement leur productivité. Il est bon de signaler que l'effet de l'accroissement du rendement a permis un accroissement significatif des revenus et cela malgré la baisse des prix constatés sur la période 2016 – 2020.

La mission a également estimé les déterminants de l'adoption des BPA. En effet, les analyses montrent que la formation en FBS, la certification de la plantation, le niveau d'instruction et l'âge de la plantation, constituent les principaux déterminants de l'adoption des BPA.

Les effets du projet sur la professionnalisation des sociétés coopératives sont relativement mitigés. En effet, les résultats indiquent que les différentes catégories de sociétés coopératives ont satisfait moyennement l'ensemble des critères d'évaluation retenus. Les sociétés coopératives appuyées par le Projet PRO-PLANTEURS depuis 2016 affichent dans l'ensemble un meilleur niveau de maîtrise de leur métier en général, notamment en matière de planification. Cependant, les performances économiques bien que bonnes, ne sont pas différentes de celles des sociétés coopératives non bénéficiaires qui étaient visitées pour l'étude. En outre, au niveau de la logistique, quelques efforts restent encore à faire par les sociétés coopératives encadrées dans le but de réaliser efficacement leurs objectifs commerciaux.

L'analyse du profil de bien-être des ménages producteurs de cacao bénéficiaires du projet, indique que ces derniers sont propriétaires de leur propre habitation. La satisfaction des besoins en eau potable demeure encore faible pour près de 49% des ménages enquêtés qui ont recours aux puits, marigots et rivières. Neuf ménages sur 10 ont accès à l'électricité du réseau national. Des efforts sont faits pour rapprocher les ménages des infrastructures socioéconomiques. Dans le domaine de l'éducation, les ménages sont situés à moins de 1 Km d'un établissement primaire et d'un marché, moins de 2 Km d'un collège et d'un centre de santé et moins de 5 km d'infrastructures administratives (police, justice, préfecture et sous-préfecture). Enfin, la mission note que l'inclusion financière est une réalité dans les zones d'implémentation du projet dans la mesure où sur la base de l'échantillon d'enquête, près de 70% des producteurs possèdent un compte mobile money. Par contre, la possession de comptes bancaires est faible, seulement 19% des producteurs en possèdent.

Au terme des analyses effectuées, la mission a fait les recommandations ci-après :

- Dans la perspective d'extension du projet, pour chaque composante, mettre en cohérence les objectifs recherchés avec les activités ainsi que les indicateurs du projet ;
- Inscrire les initiatives d'amélioration de la productivité dans un plan cohérent de développement des plantations. Dans cette dynamique, il est fondamental de s'appuyer sur les données relatives aux ressources cacaoyères et intégrer des systèmes agroforestiers rentables à la fois pour la société coopérative et pour les producteurs ;
- Développement de modèles financiers pour soutenir les investissements productifs. Ces modèles à concevoir s'articuleront sur le profil agricole, social et économiques des ménages, couplés aux actifs biologiques, financiers et à la prise en compte de la rentabilité de certains systèmes agroforestiers à développer ;
- Articuler le développement des sociétés coopératives dans ce schéma intégrant les aspects pratiques et opérationnels, qui sont notamment, (i) leur capacité à planifier efficacement leurs besoins en fonds de roulement, à élaborer un compte de résultat prévisionnel, et à monter un business plan bancable, (ii) l'analyse de leurs compétitivités par rapport au barème cacao, (iii) la cohérence de leur organisation logistique, (iv) leur aptitude à une inclusions financière adéquate, (v) la qualité de leurs relations internes et (vi) leurs aptitudes à l'autonomisation ;
- Pour renforcer l'efficacité des unités de services ruraux, la robustesse de la structuration de leur modèle d'affaire est de mise. La démonstration de leurs rentabilités, de leur « bancabilité » et des mécanismes de financements adéquats favorisera leur déploiement effectif ;
- L'étude recommande de susciter la création de source de financement endogène au sein des communautés productrices ;
- Nécessité de mettre en place pour de tels types de projet, un dispositif de suivi des impacts.

PARTIE A : CADRE GENERAL DE L'ETUDE

1. INTRODUCTION

1.1. Contexte de l'étude

La Filière cacao, constitue un secteur stratégique pour l'économie ivoirienne. Il contribue en effet à hauteur de 14% du PIB et de 40%² des recettes d'exportation du pays. Mais la durabilité du secteur est menacée par de nombreux défis tels que, (i) la faiblesse de la productivité des vergers, (ii) la mauvaise qualité marchande des fèves, (iii) la prolifération des maladies et ravageurs du verger, (iv) le faible niveau de professionnalisation des producteurs et leurs organisations, (v) les aléas climatiques et (vi) le faible niveau de diversification des exploitations. Toutes ces contraintes ont pour effet d'impacter négativement sur le revenu des cacaoculteurs dont la vente du cacao constitue pour la plupart, la principale source de revenus.

Pour relever ces défis, le Conseil du Café-Cacao a élaboré un programme Quantité-Qualité-Croissance (2QC) sur la période 2019-2023 et dont l'objectif global est de sécuriser les revenus de l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeurs du café et du cacao et de contribuer, en particulier, à la promotion du bien être socio-économique des producteurs.

Le projet PRO-PLANTEURS cofinancé par le Conseil du Café-Cacao, les membres de l'Initiative Allemande pour le Cacao Durable (GISCO) et le Gouvernement allemand s'inscrit dans la logique d'intervention du programme 2QC, notamment dans quatre des six axes prioritaires à savoir : Axe 1 Amélioration de la productivité des exploitations, Axe 2 Amélioration de la qualité, Axe 3 Amélioration de la commercialisation des produits et Axe 6 Professionnalisation des producteurs et leurs organisations.

Le projet, d'une durée de cinq ans (2015-2020), a été subdivisé en deux phases : 2016-2019 et 2018-2020 de sélection de sociétés coopératives. Il a été exécuté dans trois Délégations Régionales du Conseil du Café-Cacao (Aboisso, Agboville et Abengourou) sur une cible de 20 000 producteurs et leurs ménages répartis dans 35 coopératives de producteurs de cacao.

La mise en œuvre du projet devait permettre d'atteindre les résultats suivants : (i) les organisations professionnelles agricoles sélectionnées sont structurées, fournissent des services attractifs à leurs membres qui améliorent leurs revenus par un meilleur accès au marché. (ii) Les familles de producteurs, membres des coopératives/organisations de producteurs augmentent leurs rendements de façon durable, produisent des fèves de cacao dans le respect des exigences du marché en renforçant la biodiversité dans les plantations. (iii) les familles de producteurs augmentent la diversification de la production et la consommation de produits alimentaires nutritifs et (iv) les leçons tirées des approches innovantes sont capitalisées au sein de la Plateforme de Partenariat Public Privé pour être reproduites à plus grande échelle.

La présente mission d'évaluation a pour objectif général d'évaluer l'atteinte des indicateurs du projet tout en faisant ressortir, les effets des activités du projet sur les bénéficiaires notamment les sociétés coopératives et les familles des membres producteurs de ces coopératives.

Le rapport s'articule autour de deux principales parties. La première partie aborde le cadre général de l'étude autour du contexte, les objectifs, l'environnement de la mise en œuvre du projet, une présentation succincte des objectifs et résultats attendus du projet et la méthodologie de l'étude. La seconde partie traite les principaux résultats de l'évaluation. Il s'agit de l'analyse de la performance de la mise en œuvre du projet du point de vue de l'évaluation de la mise en œuvre du projet, de l'analyse de l'atteinte des indicateurs de résultats et d'effets du projet ainsi que l'évaluation de l'impact du projet. Le rapport s'achève par des recommandations.

² Revue des JNCC 2019, Le Conseil du Café-Cacao

1.2 Rappel des objectifs de la mission

De façon spécifique, il s'agit de (i) mesurer l'atteinte des indicateurs de performance du projet, (ii) d'analyser l'efficacité de la mise en œuvre des activités planifiées, (iii) mesurer les effets des activités du projet sur les sociétés coopératives et (iv) mesurer les effets des activités du projet sur les ménages membres producteurs des coopératives en termes de production agricole (cacao et diversification), de revenus des ménages et de la nutrition.

1.3. Environnement de mise en œuvre du projet

L'atteinte ou non d'un résultat donné peut être influencée par plusieurs phénomènes dont notamment l'environnement de la mise en œuvre des activités du projet. Dans le cadre de notre étude, nous avons analysé l'environnement socio-politique, économique et climatique en vue de comprendre s'il existe des liens avec les résultats obtenus du projet.

1.3.1. Environnement socio-politique

Le projet PRO-PLANTEURS a démarré après la crise post-électorale de 2012 qui est intervenue en Côte d'Ivoire. Les zones d'intervention du projet (Abengourou, Aboisso et Agboville) étaient donc accessibles et les producteurs de ces zones vquaient normalement à leurs occupations comme partout en Côte d'Ivoire.

1.3.2. Environnement économique

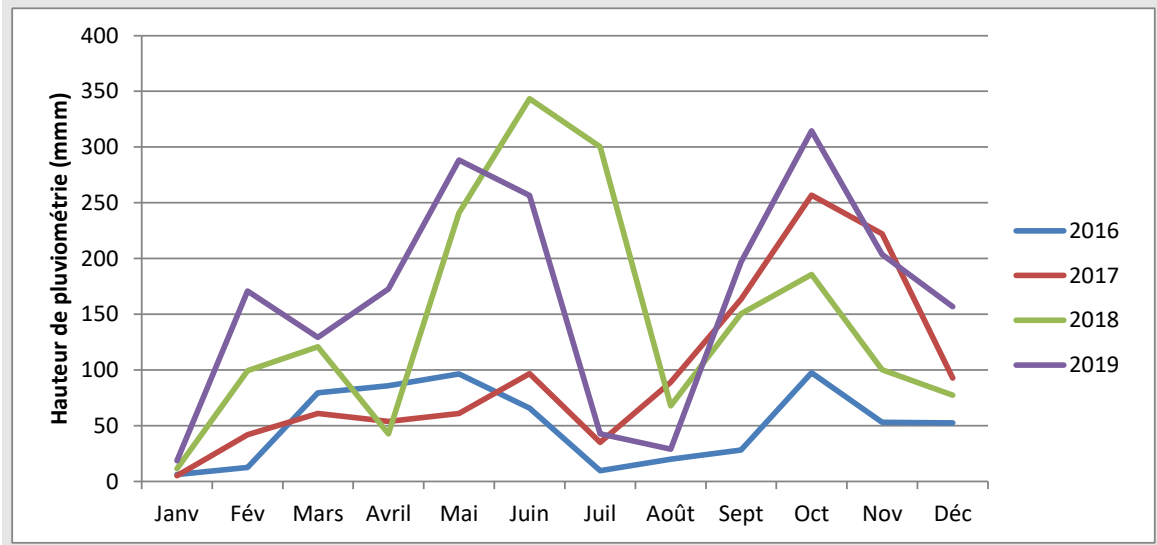
Pendant la période de mise en œuvre du projet (2015-2020), le prix bord champ du cacao a connu des variations qui ont influencé fortement le revenu des producteurs de cacao. Même si, l'on peut supposer que les fluctuations des cours jouent sur les choix et décisions d'investissement des producteurs, force est de noter, qu'en général, l'ajustement sur l'appareil de production n'est pas automatique. Les producteurs ont tendance à maintenir le capital productif même si les prix baissent (Ruf et Agkpo, 2008)³. Un fait marquant de cette période a été l'arrêt de nouvelles créations de plantation de cacao décidé par le Conseil du Café-Cacao à partir de 2018 dans un souci de gestion de la mise à marché des fèves de cacao. Cette décision a été matérialisée sur le terrain par l'arrêt de la distribution des semences sélectionnées de cacao aux producteurs.

1.3.3. Environnement climatique

L'analyse a porté sur les régimes pluviométriques des quatre dernières années en vue de voir si des perturbations pluviométriques ont pu influencer la production des vergers cacao des zones concernées par le projet.

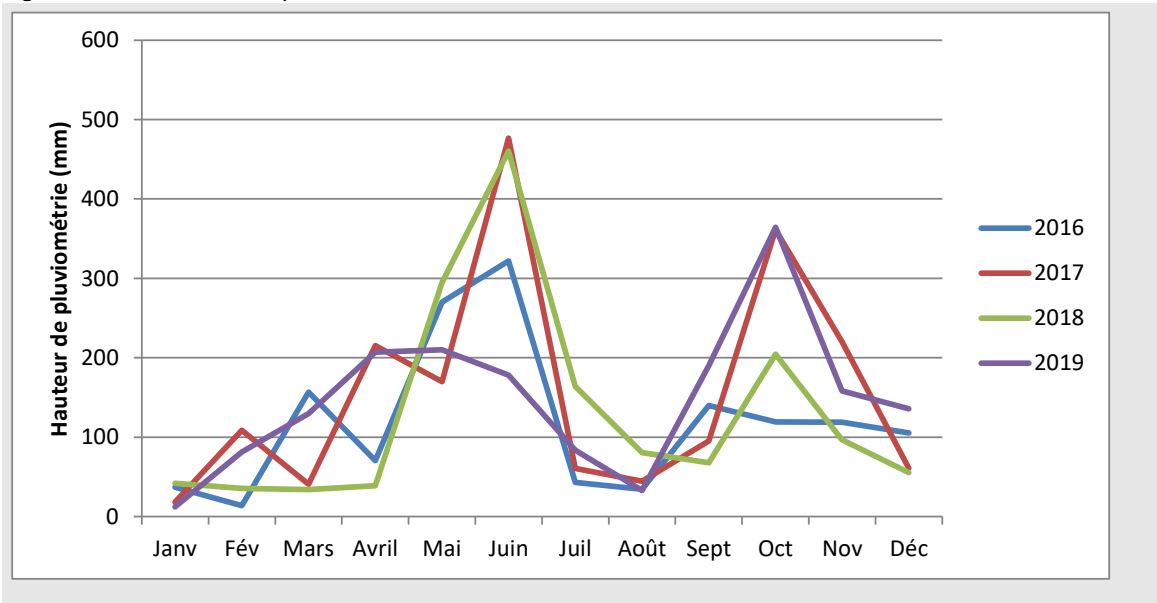
³ Ruf F, et Agkpo J, L, (2008), Etude sur le revenu et les investissements des producteurs de café et de cacao en Côte d'Ivoire, Rapport final, République de Côte d'Ivoire

Figure 1 : Evolution de la pluviométrie Azaguié, proche Agboville



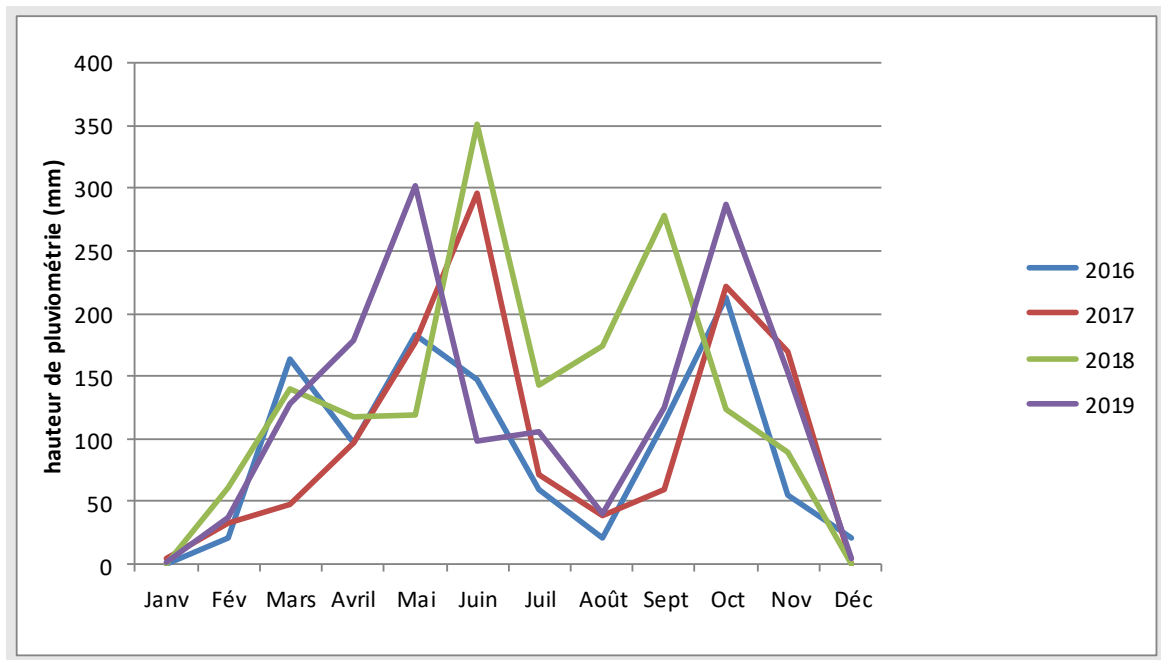
Source : Station météo CNRA Azaguié

Figure 2 : Evolution de la pluviométrie de la zone d'Aboisso 2016-2019



Source : Station météo CNRA Lamé, proche d'Aboisso

Figure 3 : Evolution de la pluviométrie d'Abengourou 2016-2019



Source : Station météo CNRA d'Abengourou

L'évolution des courbes de pluviométrie est conforme à celle observée généralement dans ces zones, c'est-à-dire un régime bimodal avec deux saisons de pluie (mai-juin et septembre-octobre) et deux saisons sèches (juillet-août et décembre-mars). L'année 2016 a été l'année la moins pluvieuse dans les trois zones avec un déficit très marqué dans la zone d'Agboville (606,8 mm), contre respectivement 1093,5 mm à Abengourou et 1431 mm à Aboisso. Pour les autres années, les pluviométries ont été régulières.

1.4. Rappel des objectifs et résultats attendus du projet

1.4.1. Objectif global du projet

L'objectif global du projet est d'améliorer les conditions de vie des familles des producteurs de cacao de la zone d'intervention du projet en préservant des ressources naturelles.

1.4.2. Objectifs, résultats attendus et indicateurs du projet

Tableau 1: Objectifs, résultats attendus et indicateurs du projet

REF	ENONCES	REF	PRINCIPAUX INDICATEURS
	Les familles des producteurs du cacao de la zone du projet améliorent leurs conditions de vie en préservant des ressources naturelles.	a	80% des producteurs et leurs familles appuyés (=16.000 familles) ont augmenté leurs revenus de la production de cacao d'au moins 55% (177.000 Francs CFA par ha) (pour augmenter les rendements de 323kg à 500kg/ha. Les coûts de production sont supposés d'être fixes avec 337.000 FCFA/t (513€/t) de cacao sec).
		b	80% des producteurs et leurs familles appuyés (=16.000 familles) ont augmenté leurs revenus tirés des produits agricoles diversifiés d'au moins 430.000 Francs CFA par an.
		c	Au moins 30% des femmes dans des familles appuyées (>20.000 femmes) ont augmenté leurs revenus des produits agricoles diversifiés d'au moins 55.000 Francs CFA par an.
		d	Au moins 80% des familles appuyées (=16.000 familles), particulièrement les femmes et les enfants souffrant de manques de nourriture, améliorent la diversité de leur alimentation en consommant au moins 5 groupes d'aliments pendant toute l'année. (référence: « household dietary diversity score »).
R1	Les producteurs et leurs organisations renforcent leurs capacités techniques, financières et managériales à travers la formation et des mesures d'accompagnement	R.1.1	100% des sociétés coopératives appuyées (50) ont développé des plans de business, des plans de développement et des structures organisationnelles d'entreprise.
		R.1.2	Le pourcentage des femmes assumant des responsabilités dans les sociétés coopératives appuyées a augmenté de 30%.
		R.1.3	20% des facilitateurs des sociétés coopératives appuyées (paysans relais et/ou animatrices) sont des femmes.
R2	Les producteurs augmentent la productivité de leurs exploitations, améliorent la qualité du cacao et renforcent la biodiversité dans les plantations.	R.2.1	Au moins 80% des producteurs (=16.000 producteurs) ont accès aux formations de Bonnes Pratiques Agricoles (BPA), aux matériels végétaux sélectionnés et/ou aux conseils concernant l'amélioration de la fertilité du sol.
		R.2.2	Au moins 30% des participants aux formations sur l'augmentation de la productivité, Champs Ecole Paysans (CEP/FFS), Ecole d'Entreprenariat Agricole (EEA/FSB), CCE, lutte intégrée ou biodiversité sont des femmes.
		R.2.3	Au moins 80% des producteurs formés (12.800) appliquent les recommandations.

REF	ENONCES	REF	PRINCIPAUX INDICATEURS
		R.2.4	Au moins 80% des producteurs formés (=12.800 producteurs) appliquent des systèmes d'agroforesterie qui incluent des arbres locaux.
		R.2.5	250 jeunes producteurs y compris 50 femmes sont formés et appuyés comme fournisseurs de services dans le secteur de cacao.
R3	Les producteurs et leurs familles assurent la diversification de la production à travers les cultures vivrières et consomment des produits alimentaires nutritifs	R.3.1	Au moins 80% des familles appuyées (>16.000 familles) mettent en œuvre les bonnes pratiques nutritionnelles (BPN). (référence: Plan National Multisectoriel de la Nutrition, indicateur d'action 1.1.2.9).
		R.3.2	Au moins 50% des familles appuyées (>10.000 familles) appliquent des pratiques améliorées pour leurs productions agricoles (vivriers, élevage).
		R.3.3	Au moins 2.000 femmes dans les familles appuyées sont soutenues pour réaliser des activités génératrices de revenus. (référence: Plan National Multisectoriel de la Nutrition, indicateur d'action 5.1.2.1)
R4	Les leçons tirées des approches innovantes sont capitalisées au sein de la Plateforme du Partenariat Public Privé (PPPP) pour être reproduites à plus grande échelle.	R.4.1	50% des sociétés coopératives appuyées ont accès aux plateformes d'information pour partager et diffuser des leçons tirées et des bonnes pratiques
		R.4.2	Au moins 30% des sociétés coopératives participent de façon régulière aux activités des plateformes.

1.5. Approche méthodologique

L'étude s'inscrit dans le cadre de l'évaluation finale de projet. L'évaluation est un exercice de durée limitée qui vise à apprécier systématiquement et objectivement la pertinence, la performance et le succès du projet achevé. L'évaluation finale détermine dans quelle mesure le projet a atteint ses objectifs. Elle se rapporte à ce qui a été entrepris de faire, ce qui a été accompli et la façon dont les activités ont été menées. Dans le cadre de la présente étude, l'évaluation finale du projet PRO-PLANTEURS permet de faire un bilan des réalisations, d'analyser les effets directs et de porter une appréciation globale.

De même, nous analysons les changements opérés par le projet suivant la théorie du changement sur la base de la matrice de la chaîne de résultats afin d'établir les liens de causalités entre les différents niveaux de résultats du projet selon les thématiques abordées (productivité, qualité marchande des fèves, professionnalisation des producteurs et des sociétés coopératives, niveau de vie des producteurs et des ménages et statut nutritionnel). L'impact étant une situation issue des changements significatifs et durables, positifs ou négatifs, prévus ou imprévus dans la vie des bénéficiaires et attribuable directement ou indirectement aux interventions du projet.

Ci-après un exemple simplifié et indicatif de tableau de logique d'intervention sur la productivité, la nutrition et la professionnalisation des sociétés coopératives du projet :

Tableau 2 : Logique d'intervention du projet

Activités	Produits	Résultats intermédiaires	Objectifs finaux
<ul style="list-style-type: none"> - Formations aux BPA en cacaoculture ; - Formation en entrepreneuriat agricole ; - Sensibilisation en Agroforesterie et en bonnes pratiques environnementales 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de personnes ayant bénéficié et complété leur formation aux BPA ; Nombre de CEP créés et fonctionnels ; Nombre de sessions de formation effectuées ; Nombre de femmes productrices bénéficiaires des activités Quantité de plants d'essences forestières plantés 	<ul style="list-style-type: none"> - Respect des normes d'ouverture des parcelles (période d'entrée en production) - Respects des normes d'entretien (élagage, éclaircies) - Respect des normes de la densité de plantation - Respect des normes d'élagage, de taille et d'entretien des parcelles, - Respect des normes de récolte ; - Respect des pratiques post-récoltes ; - Superficie de cacao avec des essences forestières plantées, - Respect des normes de bonnes pratiques environnementales 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation de la productivité (rendement) de fèves de cacao, - Amélioration de la qualité marchande des fèves de cacao ; - Amélioration du revenu des producteurs - Amélioration des conditions de vie des ménages (réduction du taux de pauvreté) - Réduction de la déforestation et renforcement de la lutte contre le changement climatique
<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation sur les pratiques nutritionnelles, - Sensibilisation sur la diversification des cultures, - Formations sur les « aspects de la diversification 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de producteurs et leurs familles bénéficiaires Nombre de femmes de ménage de production de cacao bénéficiaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Superficie en culture vivrière - Source de revenu diversifiée 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement du statut nutritionnel des ménages producteurs de cacao ; - Accroissement de l'offre de produits alimentaire
<ul style="list-style-type: none"> Formation des dirigeants des sociétés coopératives (diagnostic, formation et coaching) 	<ul style="list-style-type: none"> Plan de développement ; Plan d'affaires ; Structures organisationnelles 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement de la gouvernance des sociétés coopératives ; - Renforcement de l'esprit coopératif ; - Services aux membres 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation des ressources propres et de la capacité d'autofinancement ; - Autonomisation des sociétés coopératives ; - Amélioration du bien-être des membres ; - Création d'emplois stables

Nous avons mobilisé pour la conduite de cette mission une combinaison des outils d'analyse quantitative et qualitative pour l'évaluation finale du projet PRO-PLANTEURS.

1.5.1. Outils d'analyse

Les méthodes et outils d'analyse sont résumés dans la matrice ci-dessous :

Tableau 3 : Matrice des outils d'analyse du projet

Objectifs spécifiques	Méthodes d'analyse	Outils d'analyse	Sources de données
Niveau de performance de la mise en œuvre des activités planifiées	<u>Efficacité</u> : Analyse de la comparaison des objectifs quantitatifs ou qualitatifs par rapport aux résultats et ressources engagées <u>Pérennité</u> : Analyse de la capacité des acquis des actions réalisées à se maintenir dans le temps après la phase projet.	Calcul de ratio réalisation des objectifs (indicateurs) quantitatifs et qualitatifs projetés	Rapport d'activités des prestataires ; Rapport de mission de revue Rapport d'études de cas Note d'entretiens semi-directifs Base de données générées
Evaluation de l'atteinte des indicateurs du projet	Calcul des valeurs actuelles des indicateurs du cadre de mesure des résultats comparées aux valeurs de référence et cibles. Des indicateurs du Cadre de Mesure de Résultat	Technique des statistiques descriptives	Données d'enquête et rapport des prestataires
Evaluation des effets du projet	Test de différence des moyennes ou de proportions des effets entre les groupes	Technique des statistiques descriptives	Données d'enquête et rapport des prestataires
Analyse d'impact du projet	Méthode de doubles différences appliquées MAPP : Méthode d'Analyse des Programmes et des Projets	Modèle économétrique Et MAPP	Données d'enquête et rapport des prestataires Focus group

1.5.2. Méthodes de collecte de données

Les méthodes sont définies sur la base de la typologie des données à collecter. Deux grands types de données sont collectés :

1.5.2.1. Données secondaires

Elles font références aux données générées au cours de la mise en œuvre du projet soit par des prestataires, des missions de suivi et d'évaluation. Ces données portent également sur les études spécifiques ou de base réalisées. Les sources des données secondaires consultées sont ;

- Base de données de l'ANADER, Technoserve et L'éveil Entreprises
- Base de données auprès de la GIZ ;
- Base de données de l'étude de référence et le rapport de l'étude
- Rapports de mission de suivi, de revue à mi-parcours ;
- Données et rapport d'études de cas ;

La revue de la documentation et l'exploitation des données secondaires ont permis entre autres d'affiner l'échantillonnage de ménages producteurs et de sociétés coopératives pour les enquêtes de terrain.

1.5.2.2. Données primaires

Trois approches de collecte de données ont été utilisées :

1. Enquête auprès d'échantillons de ménages producteurs de cacao et de sociétés coopératives

- **Première unité statistique : les ménages producteurs de cacao**

Trois types d'échantillons de ménages producteurs ont été enquêtés. Le regroupement est fait d'après la participation des ménages dans des activités du projet PRO-PLANTEURS. Les activités sont listées dans le tableau 2 :

1. groupe de ménages bénéficiaires des activités depuis 2016 issue de l'étude de référence (255 ménages) :
Ce groupe est constitué des producteurs de l'étude de base ayant effectivement participé aux activités du projet et qui ont été retrouvés sur le terrain ;
2. groupe de non-bénéficiaires des activités identifiées parmi les ménages de l'étude de référence de 2016 (113 ménages) :
Ce groupe est composé des producteurs de l'étude de base n'ayant pas participé aux activités du projet et que nous avons retrouvé sur le terrain, il sert comme groupe de contrôle ; Le problème de l'auto-sélection est connu et est considéré dans l'évaluation.
3. groupe de ménages bénéficiaires des activités depuis 2019 :
Ce groupe est composé de 289 ménages membres des coopératives encadrées depuis 2019 et tirés selon la méthode à choix aléatoire dans le groupe des producteurs ayant participé à au moins une activité du projet.

La structure des données collectées sur les ménages producteurs sont présentés dans les tableaux ci-dessous.

Tableau 4 : Effectif de ménages enquêtés par DR pour les producteurs encadrés depuis 2016 issus de l'étude de référence

DR	Effectif théorique	Effectif réalisé	Taux de réalisation (%)
Abengourou	240	247	103
Aboisso	104	78	75
Agboville	60	43	72
Ensemble	404	368	91

Source : Données d'enquête, évaluation finale du projet PRO-PLANTEURS 2020

Sur les 404 producteurs de l'enquête de référence, 368 ont été retrouvés et enquêtés. Soit un taux de réalisation de 91% des objectifs d'enquête.

La répartition des 368 ménages producteurs enquêtés selon le statut de bénéficiaires et de non bénéficiaires des activités (Formation aux Bonnes Pratiques Agricoles (BPA), Farmers Business School (FBS), formation aux Bonnes Pratiques Nutritionnelles (BPN), en agroforesterie et en diversification) est présentée dans le tableau ci-après :

Tableau 5 : Proportion réalisée au cours de la phase 1 selon le type de ménage

Statut du ménage	Effectif	Proportion (%)
Bénéficiaire depuis 2016	255	69,29
Non bénéficiaire depuis 2016	113	30,71
Ensemble	368	100

Source : Données d'enquête, évaluation finale du projet PRO-PLANTEURS 2020

Les ménages producteurs bénéficiaires des activités depuis 2019 enquêtés sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 6 : Effectif de ménages enquêtés par DR pour les producteurs encadrés depuis 2019

DR	Effectif théorique	Effectif réalisé	Proportion (%) réalisée par DR
Abengourou	71	55	77,46
Aboisso	86	94	109,30
Agboville	143	140	97,90
Ensemble	300	289	96,33

Source : Données d'enquête, évaluation finale du projet PRO-PLANTEURS 2020

Sur 300 ménages producteurs à enquêter, 289 ont été effectivement enquêtés. Le taux de réalisation est de 96,33%. Cet écart s'explique par les difficiles conditions d'accès aux localités d'enquête. En outre, les effets pervers de la pandémie de la maladie à Coronavirus (Covid 19), ont poussé les ménages à être plus méfiants à l'endroit des agents.

Au total, 657 observations ont été obtenues sur une prévision de 704 observations, soit un taux de réalisation de 93%. Dans chaque ménage enquêté, l'interlocuteur principal a été le chef de ménage ou la personne à même de fournir les informations sur le ménage. La ou les épouses ont été interrogées pour vérification des données surtout pour les revenus du ménage et la nutrition.

- **Deuxième unité statistique : les sociétés coopératives**

Il était prévu d'enquêter toutes les 35 sociétés coopératives bénéficiaires du projet et un groupe de 17 sociétés coopératives non bénéficiaires (faisant pas partie du projet). Au terme de la collecte, 33 sociétés coopératives bénéficiaires ont été effectivement rencontrées et 7 sociétés coopératives non bénéficiaires ont accepté d'être interviewé dans le temps qui était imparti à l'enquête. Celles-ci ont servi de groupe de contrôle. Les autres sociétés coopératives non bénéficiaires n'ont pas pu être interrogées car ayant refusé de participer à l'étude estimant qu'elles ne sont pas bénéficiaires du projet.

Les coopératives enquêtées par DR et par statut sont présentées dans les tableaux ci-après :

Tableau 7 : Effectif de sociétés coopératives enquêtées et proportion par DR

Délégation Régionale	Nombre de coopératives prévues (a)	Nombre de coopératives enquêtées (b)	Coopérative bénéficiaire enquêtée	Coopérative non bénéficiaire enquêtée	Taux de réalisation (b/a en %)
Abengourou	20	19	14	05	95
Aboisso	16	12	10	02	75
Agboville	15	09	09	00	60
Ensemble	51	40	33	07	78,43

Source : Données d'enquête, évaluation finale du projet PRO-PLANTEURS 2020

Tableau 8 : Proportion réalisée selon le type de coopérative

Type de coopérative	Effectif	Proportion (%)
Bénéficiaire	33	82,5
Non bénéficiaire	07	17,5
Ensemble	40	100

Source : Données d'enquête, évaluation finale du projet PRO-PLANTEURS 2020

2. **Entretiens semi-directifs auprès d'acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet** (GIZ, Conseil du Café-Cacao, des prestataires de services et des dirigeants de sociétés coopératives) ;
3. **Focus group auprès de communautés de producteurs bénéficiaires et de sociétés coopératives** à travers la (MAPP). La MAPP est une méthode d'analyse multidimensionnelle et participative s'articulant autour de standards sociaux. Ces standards sociaux sont spécifiques aux communautés et représentent les conditions structurelles pour une meilleure qualité de vie. Ainsi, l'animation de la MAPP s'est articulée autour de la qualité de vie ; la matrice des tendances ; la matrice d'influence et la matrice de développement.

La mission a réalisé 6 MAPP en raison de 2 MAPP par DR soit une MAPP avec une société coopérative bénéficiaire et une MAPP avec une société coopérative non bénéficiaire. Prévu était 9 MAPP de 3 MAPP par DR.

1.5.3. Procédés de saisie et documentation des résultats

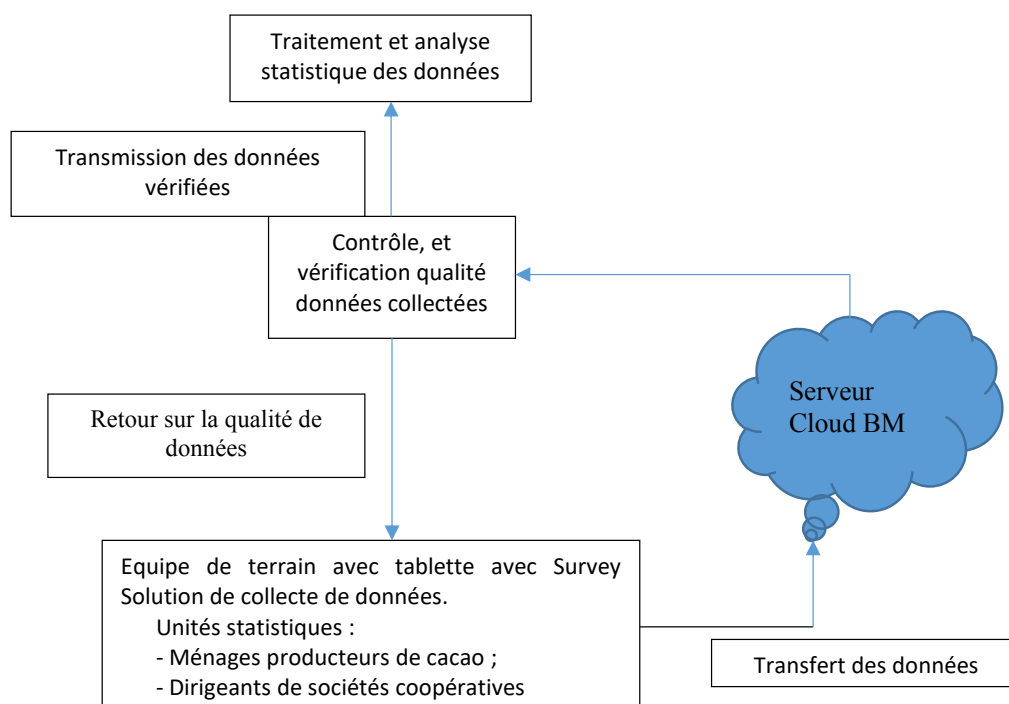
Dans le cadre de la conduite de la collecte de données primaires sur le terrain, le cabinet a déployé un système électronique de collecte de données. Ainsi, 17 tablettes avec le logiciel Survey Solution 19.12 ont été utilisées par les agents pour la collecte de données auprès des dirigeants des coopératives et des ménages producteurs. Survey Solution 19.12 est un logiciel développé par le groupe de la Banque Mondiale pour la collecte de données en ligne.

Un serveur virtuel sous Cloud développé par la Banque Mondiale permet le suivi et le traitement instantané des données synchronisées chaque fois que l'agent achève un questionnaire et qu'il a une connexion internet. Le questionnaire est numérisé, à l'exception des supports pour les entretiens semi-directifs et la MAPP.

La MAPP de base a été utilisée avec des groupes mixtes de producteurs du projet tant masculins que féminins. Les focus sont constitués de façon hétérogène pour aboutir à des discussions intéressantes, obtenir une image complète du projet et identifier des différences potentielles et des conflits parmi les bénéficiaires et les sous-groupes sociaux.

Le schéma ci-dessous met en exergue le système de gestion des données d'enquête quantitative :

Figure 4 : Schéma du dispositif de collecte et vérification des données d'enquête quantitative



1.5.4. Limites de la méthodologie de l'étude et de la collecte des données

Cette étude s'inscrit dans le cadre du schéma classique du cycle de vie d'un projet. Celui-ci implique qu'au terme de la durée d'exécution du projet, une évaluation finale soit effectuée.

L'approche méthodologique que nous avons proposée pour la réalisation de l'étude, correspond parfaitement à ce qu'il faut pour atteindre les objectifs de l'étude. Cependant, celle-ci a des limites.

Tableau 9 : Limites de l'étude

Limites de l'approche méthodologique	<ul style="list-style-type: none"> - Les données ne sont pas de type panel qui auraient permis de mieux faire ressortir les changements ; - Le fait que Bénéficiaires et non Bénéficiaires soient choisis dans la même localité pourrait réduire l'effet réel du programme en raison de l'existence d'effets de contagion, en particulier si les bénéficiaires partagent la formation reçue avec d'autres producteurs ; - L'effet réel serait obtenu si les non Bénéficiaires étaient choisis dans des villages ne bénéficiant pas de l'appui du programme et s'ils n'ont pas bénéficié d'autres projets ; - Par ailleurs, les projets concurrentiels, et l'effet des media peuvent avoir un effet bénéfique sur les Non bénéficiaires.
Les difficultés lors de la collecte des données	<ul style="list-style-type: none"> - Refus de certains dirigeants de coopératives non bénéficiaires à participer à l'étude ; - Certains producteurs de l'étude de base n'ont pu être retrouvés notamment, les non bénéficiaires des activités depuis 2016 ; - Eloignement et déplacement difficile des agents dans les localités de collecte de données ; - La réticence des producteurs à participer aux entretiens suite à la menace de la maladie du COVID-19 ; - La longueur du questionnaire amenait certains interviewés à être impatient.

PARTIE B : PRESENTATION DES RESULTATS DE L'EVALUATION

2. CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES DES MENAGES ET AGRONOMIQUES DES EXPLOITATIONS DE CACAO

L'analyse des caractéristiques des 657 ménages producteurs enquêtés (bénéficiaire depuis 2016, bénéficiaire depuis 2019 et non bénéficiaire depuis 2016) porte sur la description de la structure de l'âge des membres du ménage, le niveau d'instruction du chef de ménage, la taille du ménage, le statut matrimonial du chef de ménage et le statut d'occupation du chef de ménage. Nous adoptons la définition de l'institut national de statistique de la Côte d'Ivoire (INS) qui indique que le ménage ordinaire est constitué par un ensemble de personnes, apparentées ou non, qui reconnaissent l'autorité d'un même individu appelé « chef de ménage », vivent sous le même toit ou dans la même concession et dont les ressources sont mises en commun en totalité ou en partie.

Les critères fondamentaux à respecter pour identifier les membres d'un ménage ordinaire sont :

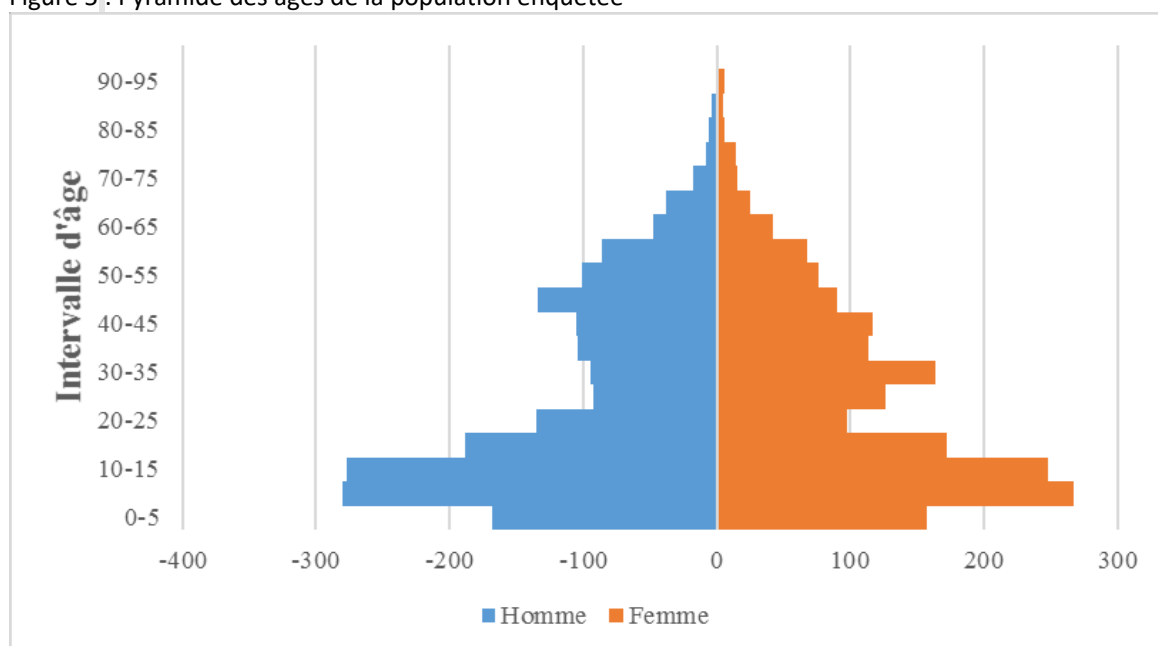
1. vivre sous le même toit ou dans la même concession,
2. reconnaître l'autorité du chef de ménage,
3. mettre en commun les ressources, en partie ou en totalité.

2.1 Caractéristiques socioéconomiques des ménages enquêtés

2.1.1. Structure des âges

La structure des âges concerne les membres du ménage soit, 3 698 individus issus des 657 ménages enquêtés. Les membres des ménages des producteurs sont constitués de 51,12% d'hommes et 48,88% de femme, soit un rapport de masculinité de 105 hommes pour 100 femmes. La pyramide des âges a une base large et une hauteur rétrécie (cf. Graphique 1) ; ce qui signifie une relative jeunesse de la population. Il y a un rétrécissement de cette pyramide pour les hommes âgés de 20 à 35 ans. Ce constat traduit qu'il y a moins de jeune homme de cette tranche d'âge dans les zones rurales considérées. Ce phénomène est de plus en plus observé en milieu rural en Côte d'Ivoire et pourrait s'expliquer par un exode rural des jeunes de cette tranche d'âge vers les villes.

Figure 5 : Pyramide des âges de la population enquêtée

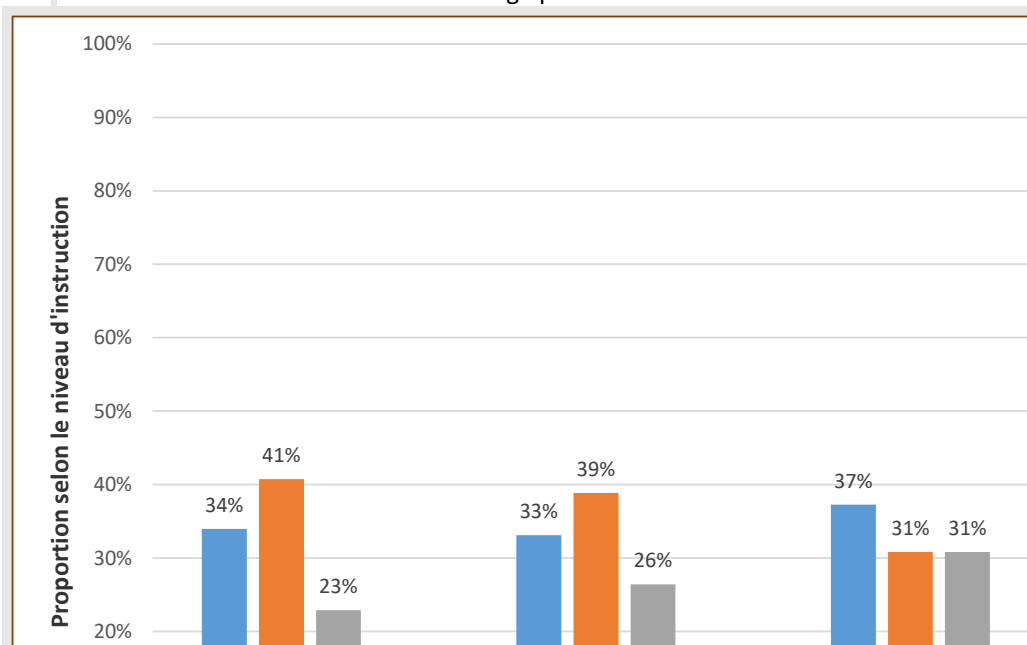


Source : Données d'enquête, évaluation finale du projet PRO-PLANTEURS 2020

2.1.2. Niveau d'instruction du chef de ménage

Concernant le niveau d'instruction, on constate que la majorité des producteurs chef de ménage enquêtés ont un faible niveau d'éducation quel que soit la catégorie de producteurs enquêtés (70% en moyenne ont au plus le niveau primaire). En effet, plus de 33% des producteurs n'ont aucun niveau d'instruction et plus de 30% ont le niveau primaire. Il faut noter que la proportion des producteurs ayant le niveau secondaire dans le groupe des non bénéficiaires depuis 2016 dépasse celle des producteurs des autres groupes (bénéficiaires depuis 2016 et 2019).

Figure 6 : Niveau d'instruction des chefs de ménage producteurs



Source : Données d'enquête, évaluation finale du projet PRO-PLANTEURS 2020

L'analyse des données a également concerné les enfants en âge d'aller à l'école (6-14). Sur les 1 232 enfants de cette tranche d'âge, 83,44% vont à l'école. Par ailleurs, on constate un retard de scolarisation parmi les enfants qui vont à l'école. En effet, sur 388 enfants de 12 à 16 ans, près de 38% qui auraient dû être au secondaire sont encore au primaire. Parmi les 38% de ces enfants, 42% sont des filles et 58% sont des garçons.

Le tableau 10 relatif à la possession d'acte de naissance des enfants en âge d'aller à l'école indique la majorité des enfants disposent d'un extrait d'acte de naissance. Les parents déclarent leurs et leur établissent des extraits éléments essentiels dans la vie de ces enfants.

Tableau 10 : Extrait d'acte de naissance des enfants des ménages producteurs

Extrait de naissance	Bénéficiaire depuis 2016	Non bénéficiaire depuis 2016	Bénéficiaire depuis 2019	Ensemble
Possession un extrait de naissance	97,28%	97,09	98,04	97,66
Pas d'extrait de naissance	2,72%	2,91	1,96	2,34
Effectif	1505	652	1529	3034

2.1.3. Composition du ménage

Il ressort de cette étude que le nombre moyen de personnes vivant dans un ménage est de sept (7). Ce résultat est conforme aux données généralement communiquées sur les ménages en milieu rural (INS, 2015⁴). Les résultats de l'enquête montrent dans notre échantillon que 575 chefs de ménage sont des hommes, soit 88%.

Tableau 11 : Taille du ménage

	Bénéficiaire depuis 2016	Non bénéficiaire depuis 2016	Bénéficiaire depuis 2019	Ensemble
Minimum	1	1	1	1
1er quartile	5	5	5	5
Moyenne	7,5	7,4	6,6	7,1
Médiane	7	7	6	6
3ème quartile	9	9,5	8	8
Maximum	18	16	15	18

Source : Données d'enquête, évaluation finale du projet PRO-PLANTEURS 2020

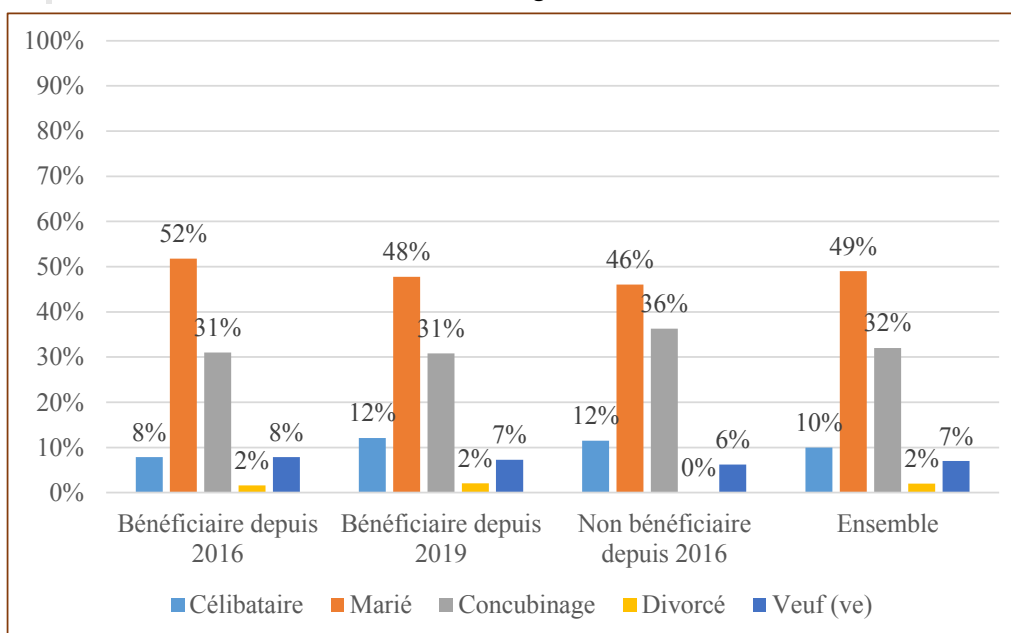
Cette caractéristique des ménages ruraux montre l'importance de la famille parfois utilisé comme actif sur les exploitations

2.1.4. Situation matrimoniale du chef de ménage

Le statut matrimonial des chefs de ménage montre que près de la moitié des producteurs sont mariés et moins de 12% sont célibataires. Aussi, un tiers des producteurs vit en concubinage. Etant attendu ici, que le statut de marié combine le mariage officiel (légal) et coutumier ou religieux.

⁴ INS (2015). Enquête Niveau de Vie des Ménages 2015.

Figure 7 : Situation matrimoniale des chefs de ménage



Source : Données d'enquête, évaluation finale du projet PRO-PLANTEURS 2020

2.1.5. Activités principales des ménages

Du fait de la population cible de l'étude (ménages produisant du cacao), il n'est pas surprenant de constater que presque tous les chefs de ménage ont pour activité principale l'agriculture comme le montre le tableau 11 ci-dessous. La plupart de ces personnes sont propriétaires de leurs terres.

Tableau 12 : Activité principale des chefs de ménage

	Bénéficiaire depuis 2016 (%)	Non bénéficiaire depuis 2016 (%)	Bénéficiaire depuis 2019 (%)	Ensemble (%)
Activité principale				
Agriculteur	96,08	98,23	95,85	96,35
Fonctionnaire	0,78	0	0,35	0,46
Commerçant	0,39	0	1,38	0,76
Ménagère	0,78	0	0,35	0,46
Employé du privé	0,78	0,89	0,69	0,76
Autre	1,18	0,89	1,38	1,22
Statut sur l'exploitation				
Métayer	3,27	0,90	1,44	2,05
Indépendant	0	0	1,08	0,47
Propriétaire	96,73	99,10	97,47	97,47

Source : Données d'enquête, évaluation finale du projet PRO-PLANTEURS 2020

2.2. Caractéristiques agronomiques des exploitations cacaoyères

2.2.1. Age des vergers cacaoyers

L'examen du tableau de l'âge des plantations montre de façon générale que les vergers de cacao sont vieillissants avec un âge moyen de 20 ans. L'âge entre les deux derniers quartiles est compris entre 25 et 40 ans. Ce résultat est conforme à la caractéristique actuelle du verger cacao ivoirien vieillissant et marqué par l'attaque des maladies et ravageurs.

Tableau 13 : Age des plantations

	Bénéficiaire depuis 2016	Non bénéficiaire depuis 2016	Bénéficiaire depuis 2019	Ensemble
Minimum	4	4	4	4
1er quartile	13	12	11	12
Moyenne	20	21	18	19
Médiane	19	20	16	18
3ème quartile	25	30	24	25
Maximum	40	40	40	40

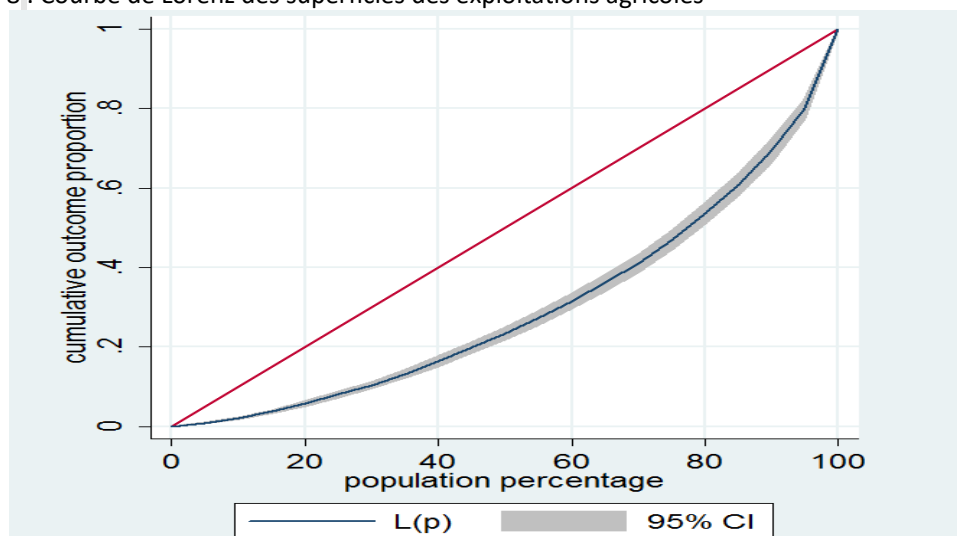
Source : Données d'enquête, évaluation finale du projet PRO-PLANTEURS 2020

2.2.2. Superficie des exploitations de cacao

L'analyse des données relatives aux superficies des plantations révèle que la superficie moyenne de cacao par ménage est de 4,4 hectares. Un (1) ménage agricole sur dix (10), soit 10%, exploite au moins 8 ha. Cette situation traduit le fait que la production du cacao est dominée par un grand nombre de petits producteurs, qui exploitent des surfaces relativement faibles tandis qu'un petit nombre de producteurs possède des superficies relativement grandes.

Cette inégalité s'observe bien à travers la courbe de Lorenz ci-dessous qui montre que six (6) producteurs sur dix (10), soit 60%, exploitent moins de 30% des surfaces occupées par le cacao.

Figure 8 : Courbe de Lorenz des superficies des exploitations agricoles



Source : Données d'enquête, évaluation finale du projet PRO-PLANTEURS 2020

3. ANALYSE DE LA PERFORMANCE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

Ce chapitre aborde l'analyse de la performance du projet. Il porte d'une part, sur la mise en œuvre des activités du projet du point de vue de l'efficacité et la pérennité des acquis, l'atteinte des indicateurs de réalisation ainsi que les effets et impacts du projet, d'autre part.

3.1. Analyse de la mise en œuvre du projet

Cette analyse porte sur l'efficacité et la pérennisation des acquis du projet. L'efficacité traite l'analyse de la stratégie de mise en œuvre et les réalisations obtenues dans la mise en œuvre des activités. L'analyse de la pérennité apprécie la capacité des acquis du projet à se maintenir dans le temps au terme de la phase du projet.

3.1.1. Analyse de la stratégie de mise en œuvre du projet

On peut noter que la stratégie de mise en œuvre du projet s'articule de la façon suivante :

- **Alignement du projet sur le programme 2QC et CocoaAction**

Le projet PRO-PLANTEURS fait partie intégrante de la stratégie nationale de développement du secteur cacao contenue dans le programme 2QC (quantité, qualité, croissance) dans quatre de ses axes stratégiques suivants : amélioration de la productivité des exploitations de cacao (axe stratégique 1), amélioration de la qualité, la traçabilité et la certification (axe stratégique 2), amélioration la commercialisation des produits (axe stratégique 3) et la professionnalisation des producteurs et leurs organisations (axe stratégique 6).

Les activités de promotion du genre, de la relève par la jeune génération ainsi que de la diversification, abordées par le projet, font partie intégrante du programme 2QC. Par ailleurs, le projet PRO-PLANTEURS est également aligné sur CocoaAction de la World Cocoa Foundation (WCF), lui-même faisant partie intégrante du 2QC.

- **Localisation du projet et choix des bénéficiaires**

Les zones d'intervention du projet, ainsi que le choix des coopératives bénéficiaires ont été faits de façon concertée avec le Conseil du Café-Cacao et les autres partenaires du projet. Les organisations agricoles sélectionnées sont celles qui font déjà partie de la filière cacao et qui ont la volonté et la capacité de se développer, avec l'appui du projet, pour devenir des organisations agricoles professionnelles plus efficaces. Les organisations de producteurs choisies ont été donc des sociétés coopératives de niveau moyen qui possèdent une capacité de base et qui démontrent par conséquent de grandes possibilités de développement.

- **Définition des situations de références (baseline)**

L'implémentation du projet a été précédée d'une étude de situation de référence. Elle a permis de décrire une situation avant la réalisation de l'intervention du projet pour créer un point de référence et fixer les indicateurs pour mesurer les performances du projet. Cette étude a été réalisée en 2016 et porte sur les données de la campagne 2015-2016 et a permis de générer trois bases de données :

- une base de données sur les coopératives
- une base de données des chefs de ménage
- une base de données des conjointes du chef du ménage

- **Développement de partenariat stratégique pour la coordination et l'exécution du projet**

La plupart des activités sont mises en œuvre par des partenaires de coopération publiques et privés à travers des contrats de prestation de services, des protocoles d'accord ou des subventions de contrepartie. Le partenariat comprend :

- **Le comité de pilotage du projet** composé de représentants du MINADER, CCC, de GISCO et de WCF est chargé de l'orientation du projet.
 - **Le comité technique**, composé de représentants du Conseil du Café-Cacao, du MINADER, de l'ANADER, du CNRA, des membres locaux de GISCO, de la GIZ, de la WCF, de l'Université d'Abidjan, de GAIN, assiste le projet et informe et prépare les réunions du Comité de Pilotage.
 - **La contractualisation** de prestations de services avec les structures nationales et privées pour l'exécution des activités : ANADER, Technoserve, Léveil Entreprises, Tree Consulting, des consultants indépendants, etc.
- **Le suivi-évaluation** pour capitalisation des acquis, la réorientation éventuelle des activités et la mise à échelle des expériences acquises
 - **Les changements de stratégie au cours du projet :**

Deux changements de stratégie importants ont été relevés :

- Avec la décision de l'arrêt de la distribution de matériel végétal décidé par le Conseil du Café Cacao, le projet PRO-PLANTEURS a su tirer avantage de l'intérêt suscité par les formations en FBS en intensifiant et étendant ces formations au cours de la deuxième phase du projet. Les formations en CEP ont été maintenues pour les coopératives non certifiées.
- Au cours de la première phase, les formations en agroforesterie se tenaient sur des parcelles de démonstration et avaient des objectifs limités. Ainsi, 400 producteurs devaient être formés sur ces parcelles. Pour tenir compte de la problématique grandissante de la question de l'agroforesterie et pour mieux atteindre ses objectifs (16.000), en plus des 60.000 plants d'arbres qui devaient être produits et distribués, pour atteindre l'objectif de 16.000 producteurs ciblés, les messages en agroforesterie sont maintenant diffusés au cours des réunions de sensibilisation.

3.1.2. Analyse de la réalisation des principales activités du projet

Il s'agit de décrire les principales réalisations physiques du projet par rapport aux prévisions projetées. Le tableau ci-après décrit la situation de l'exécution des prévisions des activités du projet par composante :

Tableau 14 : Présentation du taux de réalisation des prévisions d'activités du projet par composante

Activités	Bénéficiaires depuis 2016		Bénéficiaires depuis 2019		Ensemble		
	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Taux
Activités avec les membres des coopératives							
Formation BPA	5 000	4 902	720	531	5 720	5 433	95%
Agroforesterie	400	386	16 000	12 415	16 000	12 801	80%
	Formés dans les PD	Formés dans les PD	Sensibilisés dans des réunions	Sensibilisés dans des réunions	Sensibilisés dans des réunions		
Distribution d'arbres d'ombrage	12 000 Plants	9 475 Plants	60 000 Plants	48 929 Plants	80 000 Plants	58 404 Plants	73%
Distribution de semences améliorées	800 Producteurs pour 400 ha	615 Producteurs Pour 283 ha	0	0	800 Producteurs pour 400 ha	615 Producteurs Pour 283 ha	77%
Formation des jeunes entrepreneurs	Les Unités de service des jeunes entrepreneurs travaillent pour des sociétés coopératives encadrées depuis 2016 et 2019.				250 Jeunes	307 Jeunes (au-dessous 35 ans) en total 347 formés	122% pour ceux au-dessous 35 ans
Formation FBS	5 000	3 936	12 000	3 799	16 000	7 735	48%
Formation des animatrices en nutrition	–	41	–	35		76	
Sensibilisation en nutrition	11 500	12 518 sensibilisé au moins 1 fois	10 894	10 185	16 000	22 703	142%
				sensibilisé au moins 1 fois		sensibilisé au moins 1 fois	
Formation en diversification	10 000	9 604	10 000	5 416	20 000	15 020	75%
Des AGR pour les femmes	–	1 297	–	820	2 000 femmes	2 117 femmes	106%

Activités	Bénéficiaires depuis 2016		Bénéficiaires depuis 2019		Ensemble		
	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Taux
Activités avec les dirigeants des sociétés coopératives							
Diagnostic initial	18	18	17	17	35	35	100%
Sessions de formation des dirigeants	4	4	4	3	8	7	87%
Participation des dirigeants	80	66	102	92	182	158	87%
Sessions de coaching (2/mois)	4	4	4	3	8	7	87%
Fourniture des livrables	100%	99%	100%	–			
Diagnostic final	18	18	17	–			
Appui en matériels et équipements	18	18	17	En préparation	35	17	
Participation aux plateformes et séminaires	9	18	9	–	18	18	100%

Source : Données d'enquête, évaluation finale du projet PRO-PLANTEURS 2020

A l'exception des formations en FBS et la diversification où les objectifs prévisionnels sont encore en cours, toutes les autres activités ont des niveaux de réalisation très satisfaisant. Ce résultat peut s'expliquer par le fait que certaines activités continuent encore sur le terrain notamment pour les bénéficiaires depuis 2019.

3.1.3. Analyse de la pérennité des acquis du projet

Pour analyser la pérennité des acquis du projet sur la capacité des producteurs à maintenir leur capacité productive tant pour le cacao que pour les cultures vivrières, nous analysons trois (3) conditions structurelles permettant d'induire des changements significatifs sur le long terme. Il s'agit de l'environnement du cadre favorable, les bonnes pratiques ainsi que les infrastructures robustes de connexions aux ressources et aux facteurs de production en général.

L'environnement cadre étant le cadre normatif qui crée les conditions de développement des productions des producteurs. A ce niveau, l'on observe une cohérence du projet avec la politique de l'organe de gestion du secteur cacao. A ce niveau, le projet cadre parfaitement avec les objectifs du programme 2QC du Conseil du Café-Cacao, organe de gestion de la filière. En effet, les activités du projet PRO-PLANTEURS s'intègrent dans quatre des six axes prioritaires. De ce point de vue, les acquis du projet peuvent se pérenniser dès lors qu'il prend en compte les besoins de l'ensemble des acteurs de la filière.

L'approche holistique adoptée par le projet qui consiste à rechercher le bien être des bénéficiaires en renforçant leurs capacités de productions de cacao mais aussi en faisant la promotion de la diversification, permet au ménage d'avoir un panier de revenus diversifiés et donc plus stable

économiquement. Le FBS particulièrement permet d'élargir la vision entrepreneuriale de près de 16.000 ménages en introduisant les questions du choix des cultures, des investissements et de la gestion de l'exploitation, et le contrôle des ressources et charges. Par ailleurs, la diversification est nécessaire à l'accès à plus de revenus mais aussi à l'accès à plus de ressources alimentaires pour de bonnes pratiques nutritionnelles telles que promues dans le cadre du projet. Cette cohérence entre les composantes permet une pérennisation des acquis du projet. Cependant, les écueils de la diversification des cultures et des sources de revenu des ménages agricoles dans les projets similaires au terme des appuis, sont souvent liés au surplus généré par les cultures diversifiées que le ménage n'arrive pas à écouler. Aussi, la mission a observé que l'aspect lié à la conservation des productions diversifiées et à la commercialisation des surplus ont fait l'objet de peu d'attention.

La pertinence et l'intérêt suscités par les formations FBS auprès des bénéficiaires sont indéniables. Toutefois, le suivi de l'applicabilité par ces derniers n'a pas été totalement assuré. Cette situation pourrait amener les bénéficiaires à la lassitude et retomber dans leurs pratiques de gestion quotidienne des revenus après la fin du projet. Il n'est donc pas garanti que les bénéficiaires puissent continuer à appliquer les enseignements reçus étant donné l'absence de données sur l'applicabilité des FBS.

En ce qui concerne les sociétés coopératives, la professionnalisation est un processus continu. Le projet a réussi à solidifier les bases de la structuration de ces entreprises pour la plupart par la mise en place des outils de planifications et de gestion, la régularisation de la structure de gestion et d'administration où chacun sait maintenant quel est son rôle et sa place. Et même si des jeux d'influence existent toujours, force est de reconnaître l'avancée des sociétés coopératives de PRO-PLANTEURS sur le chemin de la régularisation de leur fonctionnement. Il est cependant nécessaire que les équipes des sociétés coopératives ne soient pas tentées de revenir en arrière et pour cela un suivi pourrait s'organiser à travers la structure de régulation le Conseil du Café Cacao qui est aussi l'un des bailleurs de fonds du projet et qui demeurera au terme de l'intervention.

Toutefois, au niveau des sociétés coopératives quatre (4) facteurs doivent encore être renforcés pour améliorer la pérennité des acquis du projet. i) la capacité opérationnelle est encore relativement limitée pour certaines des sociétés coopératives du projet, notamment au niveau logistique. ii) si dans l'accès au financement des sociétés coopératives, beaucoup a été fait par le projet, l'autonomisation financière est encore un axe sur lequel des progrès doivent être recherchés. iii) l'adhésion et l'appropriation des sociétés coopératives par les membres est encore un véritable challenge. Les membres doivent bénéficier des services de leur société coopérative et les membres doivent se fidéliser à leur coopérative. Aussi, l'inclusion financière des membres est un axe sur lequel les coopératives doivent pouvoir et savoir s'engager avec leurs membres. Enfin, iv) des mécanismes de recyclage et de perpétuation de certaines activités du projet doivent être prévus et assumés par les sociétés coopératives et impliqués les membres. Ces activités de formation, sensibilisation et de conseil agricole pourraient par exemple être intégrés dans les plans de développement.

Selon les entretiens avec certaines structures d'exécution et les séances de MAPP, le suivi post-formation par les sociétés coopératives elles-mêmes constitue de notre point de vue le défi à relever pour garantir une pérennité des acquis. Les durées des programmes de coaching élaborés n'ont pas été suffisantes, comme l'ont rapporté les personnes interviewées, compte tenu des délais impartis pour mettre en œuvre correctement le suivi post-formation mentionné.

Les fluctuations erratiques des cours du cacao peuvent être des facteurs de risques qui peuvent impacter négativement la pérennisation des acquis. Cependant, les formations en FBS constituent un puissant levier de mitigation de ce risque. Il convient, cependant, de s'assurer qu'un cadre de recyclage permanent existe au sein des coopératives.

Conclusion partielle

L'analyse de la stratégie mise en place par le projet pour atteindre les objectifs montre une démarche cohérente et parfaitement alignée sur les axes stratégiques du 2QC. L'implication du Conseil du Café-Cacao dans le choix des zones d'intervention du projet et des bénéficiaires est une garantie de la prise en compte des préoccupations de la filière. L'encrage institutionnel du projet, ainsi que le développement de partenariat technique pour la coordination et l'exécution du projet permettent de partager les résultats et de faciliter la mise à échelle des acquis. Enfin, l'étude de la situation de références a permis de repréciser les cibles des indicateurs et de fixer les objectifs de façon raisonnable. Les objectifs prévisionnels de réalisation des activités ont été largement atteints sauf pour les activités de formation en FBS car celles-ci se poursuivent encore. Toutefois, l'existence de certaines conditions optimales relatives à la capacité logistique, à l'inclusion financières, à la qualité des relations interne au sein de la coopérative, à la structuration du développement des plantations et les fluctuations des cours du cacao peuvent affecter la pérennisation des acquis du projet.

3.2. Analyse de l'atteinte des indicateurs du projet

L'analyse des indicateurs est faite en regardant le groupe des producteurs et productrices membres des sociétés coopératives du projet PRO-PLANTEURS qui ont au minimum participé à une des formations dans le cadre du projet. L'évaluation de l'atteinte des indicateurs est faite à partir de l'exploitation des données de l'étude de base, des données collectées auprès des producteurs « **bénéficiaires depuis 2016** » et des « **bénéficiaires depuis 2019** ». Ces bénéficiaires ont participé à au moins une activité (cf. ci-dessus) du projet.

3.2.1. Revenu total du ménage

Le projet dans sa mise en œuvre vise non seulement l'amélioration des revenus issus de la cacaoculture, mais également ceux issus de la diversification pour que le producteur ne soit pas dépendant de la seule culture de cacao. Les résultats indiquent que, les producteurs bénéficiaires depuis 2016 ont des revenus issus de la culture du cacao et des autres sources de revenus agricoles et non agricoles, plus importants que les non bénéficiaires. Les bénéficiaires de 2019 ont des revenus supérieurs au non bénéficiaires sauf au niveau du revenu des cultures diversifiées, les formations étant toujours en cours.

Comparativement aux données de la situation de référence, les revenus moyens des chefs des ménages bénéficiaires depuis 2016 se sont améliorés au niveau du cacao de 4,7% (1 538 386 FCFA à 1 572 780 FCFA).

Le revenu agricole diversifié moyen obtenu est 703 237 FCFA avec une augmentation des revenus médians de 28% des bénéficiaires de 2016. Le projet a donc permis aux producteurs de mettre en œuvre la pratique de la diversification et d'en tirer des revenus conséquents.

Les bénéficiaires du projet atteignent un revenu total brut du ménage de 3 002 378 FCFA. Ce revenu total brut du ménage ne tient pas compte des coûts de production.

Tableau 15 : Revenus moyens agricoles et non agricoles des ménages

Revenus moyens agricoles et non agricoles des ménages	Type d'individu	Valeur de l'étude de référence 2016 (FCFA)	Bénéficiaire depuis 2016 (FCFA)	Non bénéficiaire depuis 2016 (FCFA)	Bénéficiaire depuis 2019 (FCFA)	Ensemble des bénéficiaires enquêté (FCFA)
Revenu du ménage issu du cacao	Chef du ménage	1 538 386	1737833	1 381 864	1 424 350	1 572 780
	Conjointe	290 000	192287	281 436	125 440	152 267
	Ménage	1 828 385	1930120	1663300	1549790	1725047
Revenu du ménage issu des autres cultures et d'élevage	Conjointe	193 019	242883	186395	285495	263444
	Ménage	1 189 638	815770	776399	579522	703237
Revenu non agricole du ménage	Conjointes	148 505	217933	172366	233241	225089
	Ménage	592 038	601709	338462	547431	574094
Revenu total du ménage	revenu chef du ménage + conjointe	3 610 062	3347599	2778161	2676743	3002378

Source : Données d'enquête, évaluation finale du projet PRO-PLANTEURS 2020

Tableau 16 : Revenus médians agricoles et non agricoles des ménages

		2020			
		Bénéficiaire depuis 2016 (FCFA)	Non bénéficiaire depuis 2016 (FCFA)	Bénéficiaire depuis 2019 (FCFA)	Ensemble des bénéficiaires enquêté (FCFA)
Revenu du ménage issu du cacao	Chef du ménage:	984 750	912 000	788 750	876 000
	Conjointe:	70 000	100 000	50 000	56 250
	Ménage:	1 005 000	939 000	817 500	900 000
Revenu du ménage issu des autres cultures et d'élevage	Conjointe:	100 000	100 000	100 000	100 000
	Ménage	488 000	346 750	245 000	327 500
Revenu non agricole du ménage	Conjointes:	100 000	130 000	150 000	100 000

Source : Données d'enquête, évaluation finale du projet PRO-PLANTEURS 2020

3.2.2. Indicateurs d'objectifs du projet

Indicateur O1

80% des producteurs et leurs familles appuyés (=16 000 familles) ont augmenté leurs revenus de la production de cacao d'au moins 55% (177 000 Francs CFA par ha) pour augmenter les rendements de 323kg à 500kg/ha. Les coûts de production sont supposés d'être fixes avec 337.000 FCFA/t (513€/t) de cacao sec.

Valeur de base, 2016 (étude de référence):

Moyenne : 323 kg/ha ,
Médiane:
revenu de base 323 000 FCFA/ha

Tableau 17 : Résultats de la productivité (kg/ha) de cacao 2020

	Bénéficiaires du projet depuis 2016	Bénéficiaires du projet depuis 2019	Total des Bénéficiaires
Moyenne	523,22	524,45	523,87
Ecart-type	202,57	219,6	211,53
Minimum	200	200	200
20%-Quantile	319,09	290,83	306,17
25%-Quartile	346,67	325	333,33
Médiane	500	500	500
75%-Quartile	687,5	733,33	700
Maximum	1 000	1 000	1000
Effectif	255	285	540

Source : Données d'enquête, évaluation finale du projet PRO-PLANTEURS 2020

En moyenne, les rendements se sont améliorés dépassant les objectifs de développement du projet fixé à 500 kg/ha. La mission note un accroissement du rendement de 62% par rapport à la valeur de base de 323 kg/ha.

Tableau 18 : Calcul de la réalisation de l'indicateur O1

	% de bénéficiaires du projet depuis 2016 dont le rendement est supérieur ou égale à 500 kg/ha	% de bénéficiaires du projet depuis 2019 dont le rendement est supérieur ou égale à 500 kg/ha	Ensemble des bénéficiaires ayant un rendement supérieur ou égal à 500 kg/ha en %
Réalisation	54%	57,19%	55,74%
Valeur cible du projet	80%	80%	80%
Taux de réalisation de l'indicateur	67,5%	71,48%	69,67%

Source : Données d'enquête, évaluation finale du projet PRO-PLANTEURS 2020

Avant l'intervention du projet, 80% des producteurs atteignaient au moins 323 kg/ha. En 2020, **56% des producteurs atteignent les 500kg/ha. Le taux de réalisation global de l'indicateur O1 est donc de près de 70%.**

Le niveau de performance de ceux qui ont participé à au moins une formation de productivité (FBS ou CEP) au cours du projet est présenté dans le tableau suivant et comparé à l'ensemble des résultats du projet.

Tableau 19 : Résultats de la productivité de cacao des bénéficiaires des formations en productivité (au moins FBS ou CEP) du projet PRO-PLANTEURS en kg/ha, 2020

	Bénéficiaires de formation en productivité depuis 2016	Bénéficiaires de formation en productivité depuis 2019	Bénéficiaires de formation en productivité Total
Moyenne	530,49	540,96	535,62
Ecart-type	206,63	205,65	205,87
Minimum	200	200	200
20%-Quantile	320	322,5	320
25%-Quartile	361,47	339	352,94
Médiane	507,91	522,5	514,29
75%-Quartile	683,33	750	714,29
Maximum	1 000	1 000	1 000
Effectif	152	146	298

Source : Données d'enquête, évaluation finale du projet PRO-PLANTEURS 2020

Les résultats du tableau montrent que 58,38% des bénéficiaires ayant participé à au moins une formation en productivité ont un rendement supérieur à 500 kg/ha contre 55% de l'ensemble des bénéficiaires du projet. En outre, les rendements des exploitations (535Kg/ha contre 523Kg/ha en moyenne pour tout le projet) sont nettement plus élevés ; ce qui dénote de l'importance des formations en BPA et FBS sur la productivité. L'amélioration des rendements devrait avoir un effet positif sur les revenus du cacao. Cependant, entre les revenus de la situation de référence et les revenus de la situation de fin de projet, le prix du cacao a chuté lors de la campagne de 2016-2017 passant de 1100 FCFA/Kg à 700 FCFA/Kg. Les revenus du cacao des différents groupes sont présentés dans le tableau suivant.

Le revenu du cacao est généralement calculé en multipliant la production par le prix bord-champ. Ici, nous avons considéré la valeur des ventes déclarées par le producteur. Ce revenu inclut le revenu du cacao du conjoint et du chef de ménage.

Tableau 20 : Résultats de revenu de cacao en FCFA pour la campagne 2018-2019

	Bénéficiaires depuis 2016	Bénéficiaires depuis 2019	Total des Bénéficiaires
Moyenne	1 770 586	1 465 411	1 610 513
Ecart-type	3 461 788	2 711 217	3 091 678
Médiane	1 005 000	817 500	900 000
Effectif	252	278	530

Source : Données d'enquête, évaluation finale du projet PRO-PLANTEURS 2020

Malgré la chute du prix du cacao de 25% de 1000 FCFA/Kg (campagne 2015-2016) à 750 FCFA/Kg (2018-2019), le revenu du cacao en 2020 qui est en moyenne de 1 610 513 FCFA connaît une baisse de 12% comparativement à celui de l'étude de référence (1 828 386 FCFA par ménage). L'amélioration du rendement passant de 323Kg/ha à 535 Kg/ha de 65%, a permis d'atténuer les effets de la chute des prix.

Réalisation de l'indicateur : 56% des producteurs atteignent les 500kg/ha. Le taux de réalisation global de l'indicateur 01 est donc de près de 70%.

Indicateur O2

80% des producteurs et leurs familles appuyés (=16 000 familles) ont augmenté leurs revenus tirés des produits agricoles diversifiés d'au moins 430 000 Francs CFA par an.

Valeurs de base, 2016 (étude de référence) :

Moyenne : 1 436 993 FCFA

Médiane : 382 423 FCFA

Le projet s'est donné comme objectif une augmentation des revenus des produits diversifiés de 30%. Sur la base de revenus moyens cela correspond à une augmentation de 430.000 CFA, sur la base de la médiane cela correspond à une augmentation de 114.000 CFA.

Le revenu de la diversification est obtenu en additionnant les autres revenus agricoles hors cacao du ménage y compris celui du conjoint. Les revenus diversifiés concernent les cultures vivrières, de rentes et l'élevage.

Le tableau ci-dessous présente les différents niveaux de revenu des producteurs et leurs familles appuyées pour la diversification agricole.

Tableau 21 : Revenus de la diversification agricole 2020

	Bénéficiaires du projet depuis 2016 (FCFA)	Bénéficiaires du projet depuis 2019 (FCFA)	Total des Bénéficiaires (FCFA)
Moyenne	1 854 780	877 881	1 389 453
Ecart-type	4 847 136	1 840 115	3 757 207
Minimum	10 000	5 000	5 000
20%-Quantile	110 000	63 000	90 000
25%-Quartile	150 000	90 000	110 000
Médiane	488 000	245 000	327 500
75%-Quartile	1 493 000	840 000	1 217 000
Maximum	40 530 000	14 360 000	40 530 000
Effectif	177	161	338

Source : Données d'enquête, évaluation finale du projet PRO-PLANTEURS 2020

Sur la base des résultats de ce tableau, on note que le revenu moyen des producteurs bénéficiaires depuis 2016 des interventions du projet s'est accru comparativement à son niveau de l'étude référence. Toutefois, celui des bénéficiaires depuis 2019 est encore en dessous du niveau de l'étude de référence dans la mesure où les activités se poursuivent encore sur le terrain. Il est aussi à noter que la situation de départ de ce groupe est plus mauvaise que celle des producteurs de la première phase d'intervention. Sur ce dernier groupe, on ne peut pas conclure pour l'instant de l'effet des activités de diversification sur le revenu diversifié.

Il est bon de noter cependant, que les données du tableau ci-dessus présentent des niveaux d'écart-type relativement élevés indiquant la forte dispersion des observations et donc la présence de niveaux des revenus extrêmes. C'est aussi le cas pour les données de l'étude de base du projet. Le retraitement des données a permis d'obtenir un nouveau tableau avec des valeurs plus robustes. Le retraitement à consister à extraire les valeurs aberrantes les plus faibles et les plus fortes sur la base des superficies, des rendements et de la production.

Cependant, les analyses à partir de la médiane sont plus robustes et stables. C'est pourquoi nous utilisons la médiane dans la présente analyse avec toujours pour objectif une augmentation de 30% du revenu médian.

Tableau 22 : Revenus de la diversification 2020 (calcul revu)

	Bénéficiaires du projet depuis 2016	Bénéficiaires du projet depuis 2019	Total des Bénéficiaires
Moyenne	815 770	579 522	703 237
Ecart-type	764 450	701 389	743 455
Minimum	25 000	25 000	25 000
20%-Quantile	110 000	63 000	90 000
25%-Quartile	150 000	90 000	110 000
Médiane	488 000	245 000	327 500
75%-Quartile	1 493 000	840 000	1 217 000
Maximum	2 352 000	2 475 000	2 475 000
Effectif	177	161	338

Source : Données d'enquête, évaluation finale du projet PRO-PLANTEURS 2020

Analyse de la réalisation de l'indicateur :

Tableau 23: Calcul de la réalisation de l'indicateur 02

	% de bénéficiaires du projet depuis 2016 dont le revenu médian issu de la diversification a augmenté de 30%	% de bénéficiaires du projet depuis 2019 dont le revenu issu de la diversification a augmenté de 30%	Ensemble des bénéficiaires dont le revenu issu de la diversification a augmenté de 30%
Réalisation	50%	0%	0%
Valeur cible du projet	80%	80%	80%
Taux de réalisation de l'indicateur	63%	0%	

Source : Données d'enquête, évaluation finale du projet PRO-PLANTEURS 2020

On peut seulement conclure que ce résultat doit être interprété dans le contexte que les formations ont commencé en 2019 et continueront pendant l'année 2020. Les sensibilisations des producteurs ont débuté respectivement en Novembre 2018 et Septembre 2019 pour les producteurs de la première et deuxième phase, suivi de l'identification et la formation en salle des producteurs. Mais les périodes de Septembre à Mars sont des périodes de sécheresse en Côte d'Ivoire. Les producteurs n'ayant pas des parcelles à proximité d'eau, les formations in-situ et les mises en place des parcelles de démonstrations ont été retardées dans l'attente de la saison des pluies. Actuellement sur le terrain, les pépinières sont mises en place et vont être repiquées bientôt. Les premiers résultats seront connus dans les mois d'août ou septembre 2020.

Par contre, les formations sur l'élevage se sont déroulées et continuent de se faire sur le terrain depuis décembre 2019 pour les deux groupes de coopératives.

Sources de diversification des revenus des producteurs

Pour diversifier les revenus, les ménages agricoles pratiquent d'autres cultures en dehors du cacao. Le tableau ci-dessous montre la proportion des ménages qui pratiquent d'autres cultures. S'agissant des cultures de rentes, les cultures les plus pratiquées sont : l'hévéa (près de 46% des ménages), le café (environ 14% des ménages), le palmier à huile (8% des ménages) et l'anacarde (6% des ménages).

S'agissant des cultures vivrières et maraichères, la banane vient en tête (26% des ménages), le manioc (22% des ménages), l'igname (18% des ménages), l'aubergine (9% des ménages), etc. Si certains

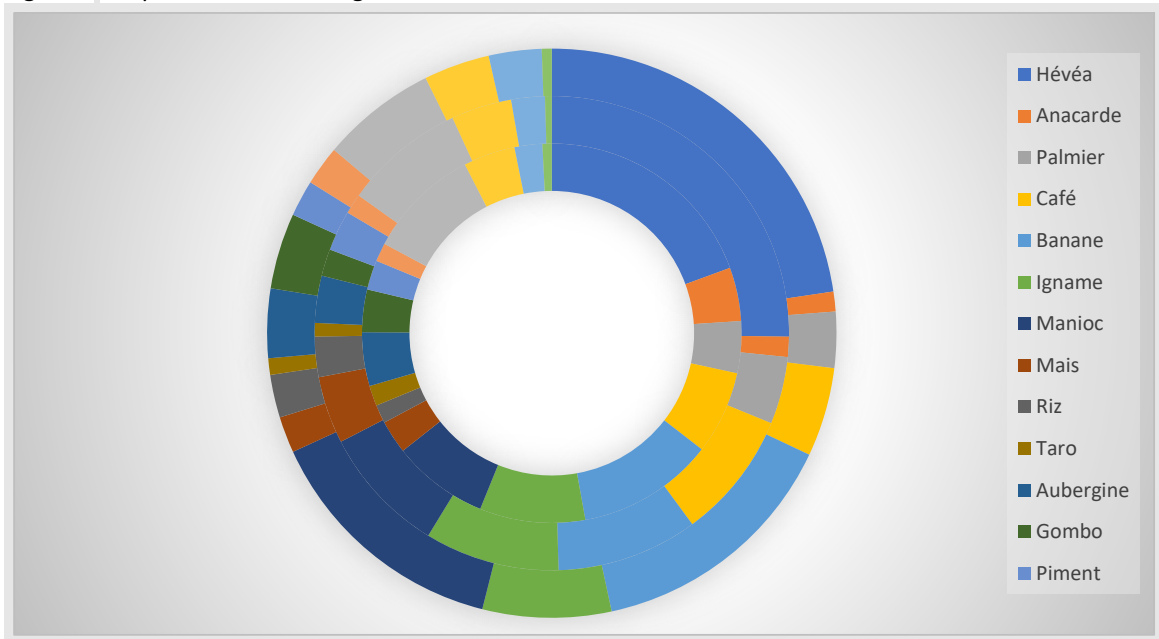
producteurs optent pour les autres cultures pour diversifier les sources de revenus, d'autres par contre se tournent vers l'élevage notamment, le poulet (17% des ménages) et le mouton (9% des ménages).

Tableau 24 : Répartition des ménages suivants les autres cultures en %

	Bénéficiaire depuis 2016	Non bénéficiaire depuis 2016	Bénéficiaire depuis 2019	Ensemble bénéficiaires
Cultures de rentes				
Hévéa	48,24	48,67	41,87	45,51
Anacarde	11,37	2,65	2,08	5,78
Palmier	10,98	8,85	5,88	8,37
Café	17,65	16,81	9,34	13,85
Cultures vivrières et maraîchères				
Banane	29,02	18,58	26,99	26,33
Igname	22,35	17,70	13,49	17,66
Manioc	20,39	16,81	26,30	22,37
Mais	7,06	8,85	3,81	5,94
Riz	3,92	5,31	4,50	4,41
Taro	4,31	1,77	1,73	2,74
Aubergine	11,37	6,19	7,27	8,68
Gombo	9,02	3,54	7,96	7,61
Piment	6,27	5,31	3,81	5,02
Tomate	3,92	2,65	4,15	3,81
Elevage				
Poulet	23,92	15,93	12,11	17,35
Mouton	10,98	7,96	6,92	8,68
Cabri	5,88	4,42	5,54	5,48
Bœuf	1,96	0,88	1,04	1,37

Source: Données d'enquête, évaluation finale du projet PRO-PLANTEURS 2020

Figure 9 : Répartition des ménages suivant les autres cultures



Source : Données d'enquête, évaluation finale du projet PRO-PLANTEURS 2020

Indicateur O3

Au moins 30% des femmes dans des familles appuyées (>20.000 femmes) ont augmenté leurs revenus des produits agricoles diversifiés d'au moins 55.000 Francs CFA par an.

Valeurs de base, 2016 (étude de référence) :

Moyenne : 193.019 FCFA

Médiane : 113.481 FCFA

Les résultats des estimations de revenu des femmes issus des produits agricoles diversifiés sont donnés dans les tableaux ci-après. Le tableau 26 montre que le revenu moyen des femmes bénéficiaires des appuis en matière de diversification, est plus faible que celui obtenu par l'étude de référence.

Tableau 25: Revenus des femmes bénéficiaires issus de la diversification

	Femmes bénéficiaires du projet depuis 2016	Femmes bénéficiaires du projet depuis 2019	Total des femmes bénéficiaires du projet
Moyenne	169 153	187 569	178 039
Ecart-type	181 450	209 820	195 175
Minimum	20 000	20 000	20 000
20%-Quintile	35 000	35 000	35 000
25%-Quartile	50 000	43 290	45 000
Médiane	100 000	100 000	100 000
75%-Quartile	240 000	240 000	240 000
Maximum	720 000	720 000	720 000
Effectif	74	69	143

Source : Données d'enquête, évaluation finale du projet PRO-PLANTEURS 2020

L'étude de référence avait trouvé un revenu moyen de produits diversifiés pour les femmes de 193 019 FCFA. Le projet vise une hausse de 55 000 FCFA de ce revenu. La somme du revenu de référence et celui visé par le projet donne un montant d'environ 248 000 FCFA. C'est ce revenu que les femmes appuyées par le projet doivent atteindre. L'examen du tableau 26 indique que 24% de femmes dans les familles appuyées ont augmenté leurs revenus des produits agricoles diversifiés d'au moins 55 000 FCFA, ce qui correspond à un taux de réalisation de l'indicateur est de 79%. On peut donc affirmer que malgré le fait que le revenu moyen global des femmes bénéficiaires soit plus faible que celui de l'étude de référence, il y a eu des femmes qui ont augmenté leur revenu.

Tableau 26 : Calcul de la réalisation de l'indicateur O3

	% de femmes bénéficiaires du projet depuis 2016 dont le revenu issu de la diversification a atteint 248.000 F	% de femmes bénéficiaires du projet depuis 2019 dont le revenu issu de la diversification a atteint 248.000 F	Ensemble des femmes bénéficiaires dont le revenu issu de la diversification a atteint 248.000 F
Réalisation	22,97%	24,64%	23,78%
Valeur cible du projet	30%	30%	30%
Taux de réalisation de l'indicateur	76,58%	82,13%	79,25%

Source : Données d'enquête, évaluation finale du projet PRO-PLANTEURS 2020

Indicateur O4

Au moins 80% des familles appuyées (=16.000 familles), particulièrement les femmes et les enfants souffrant de manques de nourriture, améliorent la diversité de leur alimentation en consommant au moins 5 groupes d'aliments pendant toute l'année. (référence: household « dietary diversity score »).

Diversité alimentaire

La diversité alimentaire est une mesure qualitative de la consommation alimentaire qui reflète l'accès des ménages à une grande variété d'aliments et est également un proxy pour l'adéquation de l'apport en nutriments du régime alimentaire pour les individus.

Les scores de diversité alimentaire sont obtenus en additionnant le nombre d'aliments ou de groupes d'aliments consommés pendant une période de référence. Dans notre cas, la période de référence est de 24 heures. Les scores de diversité alimentaire correspondent à la somme des groupes d'aliments qu'un ménage ou un individu ont consommé durant les 24 heures précédentes.

Le score est calculé sur 10 groupes, mais en effet plusieurs groupes ont été demandés dans le questionnaire en 2020 et ont été regroupés dans 10 groupes pendant l'analyse. Dans l'étude de base les 10 groupes dans le Tableau 27: Groupes nutritionnels ont été demandés et pour avoir une comparabilité, les mêmes groupes principaux sont pris pour cette analyse, même si les groupes diffèrent un peu de la suggestion de l'indicateur IDDS et MDDW.

Tableau 27: Groupes nutritionnels

1	cereales (maïs, riz, blé, sorgho, graines)
2	tubercules, navets et féculent (manioc, banane plantain, igname blanc)
3	legumineuse et tubercules riches en vitamine A (courge, carotte, patate douce, igname orange, haricots, ...)
4	legumes à feuilles (amarante, feuilles de manioc, épinards...)
5	autre legumes (tomates, oignon, aubergine, gombo...)
6	fruits riche en vitamine A (mangue, papaye...)
7	autres fruits (bananes...)
8	viandes et poissons (organes, viande rouge, volaille, porcs, poissons, poisson séché...)
9	oeufs
10	produits laitiers

Score de diversité alimentaire des femmes⁵

Les scores de diversité alimentaire ou nombre de groupes d'aliments consommés par des femmes dont les ménages ont bénéficié de la sensibilisation sur les bonnes pratiques nutritionnelles (BPN) ont été calculés. Les résultats indiquent que les femmes des ménages bénéficiaires des BPN ont un score moyen de 5,1. L'étude de référence avait trouvé une moyenne de 4,6 et le score des ménages qui n'ont pas participé est de 4,7.

Tableau 28 : Résultats de « Individual Dietary Diversity Score » des femmes sur 10 groupes, 2020

	Total	Effectif
Total	4,85	
participants sensibilisation en nutrition	5,06	236

⁵ Partie altérée par l'équipe de projet PRO-PLANTEURS après consultation de la base de données.

Non participants sensibilisation en nutrition	4,73	417
---	-------------	-----

Source : Données d'enquête, évaluation finale du projet PRO-PLANTEURS 2020

Le MDD-W (minimum dietary diversity for women) est moins sensible aux valeurs très hautes ou très basses comme il ne représente pas une moyenne. Il calcule le pourcentage des femmes qui consomment au moins 5 sur 10 groupes d'aliments par jour. La justification pour l'indicateur est qu'en consommant au moins 5 groupes d'aliments par jour, la probabilité de couvrir les besoins des micronutriments d'une femme à l'âge reproductif est haute.

MDDW non-participants of nutrition trainings	
observations	417
Total 5 and above	197
	47%
MDDW participants of nutrition trainings	
observations	235
Total 5 and above	145
	62%

Source : Données d'enquête, évaluation finale du projet PRO-PLANTEURS 2020

Echelle de l'Accès déterminant l'Insécurité Alimentaire des Ménages (EAIAM) ou Household Food Insecurity Experience Score (HFIES)"

La HFIES porte sur l'expérience du ménage en termes d'accès à l'alimentation. Son score est compris entre 0 et 8. Lorsque le score est faible, tendant vers zéro ou égal à zéro, le ménage est en sécurité alimentaire tandis qu'un score élevé avoisinant huit, indique que le ménage est en insécurité alimentaire. A cela s'ajoute le « Statut d'Insécurité Alimentaire » dans lequel se situe le ménage. Cet indicateur permet de classer les ménages en quatre niveaux d'insécurité alimentaire (sécurité alimentaire, faible insécurité alimentaire, insécurité alimentaire modérée et insécurité alimentaire grave). Un ménage ayant un HFIES égal à zéro est considéré comme en sécurité alimentaire. Pour un HFIES compris entre 1 et 2, le ménage est en insécurité alimentaire légère. Un ménage est considéré en insécurité alimentaire modéré, lorsque le HFIES se situe entre 3 et 5. Pour un HFIES appartenant à l'intervalle 6 à 8, le ménage se trouve dans une insécurité alimentaire grave.

Le HFIES a été calculé pour deux groupes de ménage. Il s'agit des ménages bénéficiaires de la sensibilisation en nutrition et les autres ménages bénéficiaires du projet PRO-PLANTEURS.

Pour le groupe des ménages bénéficiaires de la sensibilisation en BPN, le HFIES est 1,88. Ce score est proche de 2 montrant que ces ménages sont en insécurité alimentaire légère. En considérant le statut d'insécurité alimentaire, il ressort que la majorité de ces ménages est en sécurité alimentaire (près 52%). On constate que 14% des ménages connaissent une insécurité alimentaire légère La deuxième plus importante proportion porte sur la classe de l'insécurité alimentaire modérée (plus de 23 %). La proportion des ménages en insécurité alimentaire grave est relativement faible avec 11%. Les résultats montrent de façon globale que les ménages bénéficiaires des BPN sont en sécurité alimentaire.

En ce qui concerne l'ensemble des ménages bénéficiaires du projet PRO-PLANTEURS, le HFIES est de 1,65 exprimant un niveau d'insécurité alimentaire légère. L'analyse des classes liées au statut d'insécurité alimentaire, révèle que la plupart des ménages bénéficiaires du projet sont en sécurité alimentaire (près de 59%). Les proportions des autres classes sont relativement faibles avec environ 14% en insécurité alimentaire légère, près de 17% de ces ménages en insécurité alimentaire modérée, et près de 11% en insécurité alimentaire grave. La principale tendance qui se dégage est que

l'ensemble des ménages bénéficiaires du projet est en sécurité alimentaire, pourtant 28% des ménages sont en insécurité modérée ou grave.

Tableau 29 : Résultats de “Household Food Insecurity Experience Score (HFIES)”, 2020

	Bénéficiaires sensibilisation en nutrition	Bénéficiaires projet PRO-PLANTEURS Total
Score d’insécurité alimentaire des ménages HFIES	1,88	1,65
Ménage en sécurité alimentaire (%)	51,67	58,57
Ménage en insécurité alimentaire légère (%)	14,35	13,75
Ménage en insécurité alimentaire modérée (%)	23,44	16,73
Ménage en insécurité alimentaire grave (%)	10,53	10,96

Source : Données d’enquête, évaluation finale du projet PRO-PLANTEURS 2020

- Analyse de la réalisation de l’indicateur

L’objectif fixé à cet indicateur est d’atteindre au moins 80% des familles appuyées (=16.000 familles), particulièrement les femmes et les enfants souffrant de manques de nourriture, améliorent la diversité de leur alimentation en consommant au moins 5 groupes d’aliments pendant toute l’année.

L’analyse du tableau indique que près de 86% des femmes bénéficiaires de la sensibilisation sur les BPN consomment au moins 5 groupes d’aliments. Le taux de réalisation de l’indicateur pour les femmes bénéficiaires des BPN est plus de 107%. Nous pouvons conclure que cet indicateur réalisé a été bien atteint. Les résultats portant l’ensemble des femmes bénéficiaires du projet montrent que 82% consomment au moins 5 groupes d’aliments et le taux de réalisation de l’indicateur est d’environ 103% soulignant également l’atteinte de cet objectif.

Tableau 30 : Réalisation de l’indicateur 04

	% des Bénéficiaires en sensibilisation en nutrition consommant au moins 5 groupes d’aliments	% des bénéficiaires du projet PRO-PLANTEURS consommant au moins 5 groupes d’aliments
Réalisation	85,71%	82,35%
Valeur cible du projet	80%	80%
Taux de réalisation de l’indicateur	107,13%	102,93%

Source : Données d’enquête, évaluation finale du projet PRO-PLANTEURS 2020

3.2.3. Indicateurs de composantes du projet

3.2.3.1. Indicateurs de la composante 1 – professionnalisation des sociétés coopératives

La composante 1 contient 3 indicateurs.

Indicateur R1.1

100% des sociétés coopératives appuyées (50) ont développé des plans de business, des plans de développement et des structures organisationnelles d'entreprise.

Valeur de base, 2016 : 0%

Etude finale, 2020 : 100%

Analyse de la réalisation de l'indicateur :

Les données de l'enquête ont été collectées auprès de 40 coopératives, dont 33 coopératives bénéficiaires du projet PRO-PLANTEURS et 7 coopératives non-bénéficiaires. Les coopératives non-bénéficiaires sont localisées dans la zone du projet. La représentativité de ces sociétés coopératives non-bénéficiaires est faible puisque nous n'avons interrogé que celles des 15 demandées qui ont accepté de participer à l'enquête. Les comparaisons ne sont que relatives aux sociétés coopératives enquêtées. Une première analyse révèle que la quasi-totalité des sociétés coopératives du projet sont certifiées tandis que seulement un peu plus de la moitié des sociétés coopératives non-bénéficiaires le sont. Ci-dessous quelques caractéristiques des sociétés coopératives enquêtées.

Tableau 31 : Typologie des sociétés coopératives évaluées

	Bénéficiaire de PRO-PLANTEURS			Non-Bénéficiaire	Ensemble
	Depuis 2016	Depuis 2019	Projet		
Nombre de sociétés coopératives	17	16	33	7	40
Nombre de sociétés coopératives certifiées	16	14	30	4	34
Nombre moyen d'années d'existence	15,6	10,1	12,9	8,3	12,1
Nombre moyen de membre de la coopérative	741	651	697.	869	727
Pourcentage de femmes membre de la coopérative	20,5	25,3	22,9	14,3	21,3
Capital social moyen ⁶	17 071 947	7 000 935	11 874 005	11 220 000	11 783 171

Source : Données d'enquête, évaluation finale du projet PRO-PLANTEURS 2020

L'indicateur fait référence à 50 sociétés coopératives ; mais l'objectif sous-jacent est d'atteindre 20.000 ménages. Le projet s'est limité à 35 sociétés coopératives avec lesquelles il a pu atteindre l'objectif de 20.000 ménages.

Selon l'indicateur, 3 outils de professionnalisations devraient être mis en place pour les 100% des sociétés coopératives (35 sociétés coopératives) : des business plans basiques (plans de développement et plans de campagne), des plans de développement et des structures organisationnelles d'entreprise.

Nous entendons par structure organisationnel d'entreprise, la mise en place des organes de gestions, d'administration et de contrôle et leur fonctionnement normal conformément à la loi coopérative. Ces organes sont le Conseil d'Administration ou le Conseil de Gestion, la Direction et le Conseil de Surveillance.

L'analyse des données pour les 33 sociétés coopératives du projet et les 7 hors du projet nous donne les résultats suivants⁷:

⁶ Capital social moyen : Ensemble des parts sociales souscrites de la coopérative.

⁷ Une description du taux de réalisation des activités avec les coopératives est présentée en annexe 2.

Tableau 32 : Structure organisationnelle des sociétés coopératives évaluées

	Bénéficiaires de PRO-PLANTEURS			Non-Bénéficiaire
	Depuis 2016	Depuis 2019	Projet	
Nombre de Sociétés coopératives interrogés	17	16	33	7
Nombre de sociétés coopératives ayant un business plan "spécifique"	11	7	18	2
Nombre de sociétés coopératives ayant un plan de Développement	17	14	30	3
Nombre de sociétés coopératives ayant une structure organisationnelle d'entreprise	17	10	26	3

Source : Données d'enquête, évaluation finale du projet PRO-PLANTEURS 2020

Tableau 33 : Taux de réalisation de l'indicateur

	Nombre de sociétés coopératives ayant un plan de Développement avec un business plan	Nombre de sociétés coopératives ayant une structure organisationnelle d'entreprise
Réalisation	91%	79%
Valeur cible du projet	100%	100%
Taux de réalisation de l'indicateur	91%	79%

Source : Données d'enquête, évaluation finale du projet PRO-PLANTEURS 2020

100 % (17 sur 17) des sociétés coopératives interviewées encadrées depuis 2016 ont développé des structures organisationnelles d'entreprise et des plans de développement. Il faut noter que toutes les sociétés coopératives disposent d'un business plan basique suite à l'appui de technique de TechnoServe. Ce business plan basique est constitué du plan de développement et du plan de campagne. Cependant, seules 11 sur 17 ont présenté des business plans spécifiques devant concourir à la recherche de financement bancaire et ou de crédit-bail lors de la collecte des données. Une dizaine d'outils ont été développée dans ce cadre dont les cartes de transformation, les plans d'opération et les plans de campagnes.

Les sociétés coopératives encore en formation présentent déjà pour 10 sociétés coopératives sur 16 enquêtées une structure organisationnelle d'entreprise et pour 14 sur 16 des plans de développement. Les formations étant toujours en cours, l'indicateur est calculé à partir des données des sociétés coopératives encadrées depuis 2016.

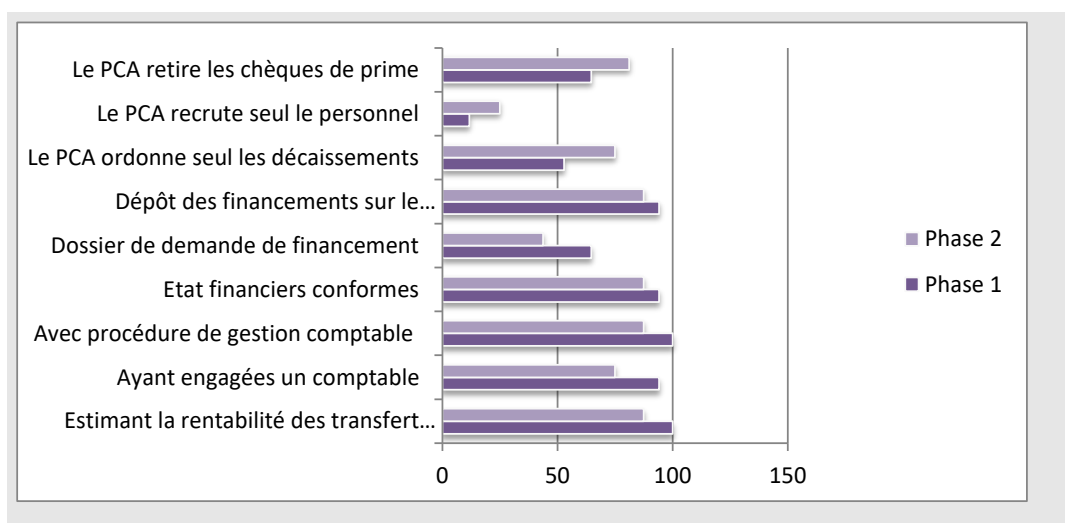
En considérant seulement les outils prévus par le dispositif d'encadrement (plan de développement et structure organisationnelle), l'objectif a été atteint à 100% pour les sociétés coopératives encadrées depuis 2016. Si nous prenons en compte en plus les business plans, 45 outils sont en place sur 51 attendus (17 x 3) pour les sociétés coopératives encadrées depuis 2016 soit 88% de réalisation de l'indicateur.

Analyses complémentaires sur les sociétés coopératives enquêtées

D'une manière générale, en prenant ensemble les données des sociétés coopératives du projet, nous mettons en évidence qu'elles affichent une meilleure organisation administrative de gestion. Plus de 84,8% des coopératives du projet ont engagé un comptable, 93,9% ont une procédure de gestion écrite et évaluent par anticipation la rentabilité de chaque transfert de fèves de cacao à l'usine. Plus de 90% des sociétés coopératives bénéficiaires ont des états financiers conformes car reflétant la situation des dettes, des créances et des immobilisations. Toutefois, les performances des bénéficiaires depuis 2016 sont bien meilleures que celles de bénéficiaires depuis 2019.

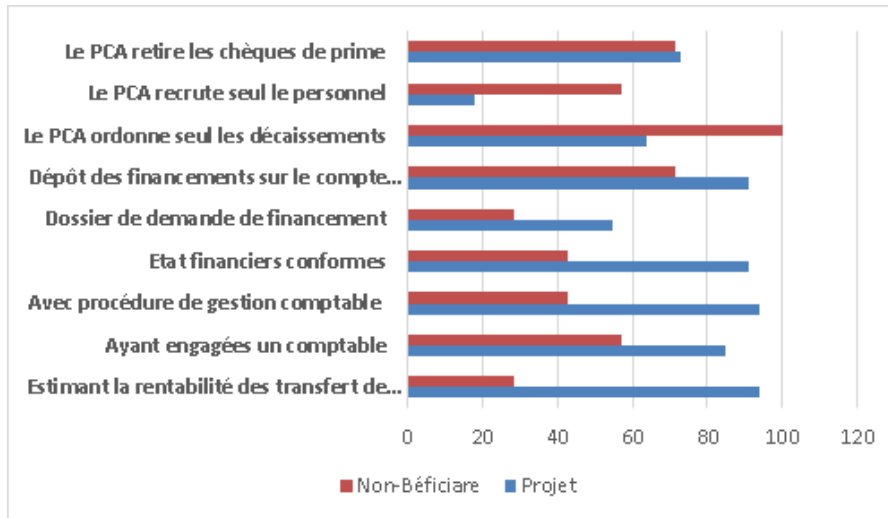
En revanche, seulement 54,5% des bénéficiaires du projet PRO-PLANTEURS élaborent des dossiers de financement conformes, et démontrent encore une immixtion du Président du Conseil d'Administration (PCA) dans la gestion courante de la coopérative (indice d'immixtion estimé à 0,7). En effet, pour ne citer que 2 exemples, 63,6% des PCA des coopératives bénéficiaires du projet ordonnent seul le décaissement des chèques contre 72,7% d'entre eux qui retirent les chèques des primes de certification pour la distribution.

Figure 10 : Comparaison structure organisationnelle des bénéficiaires du projet (en %)



Source : Données d'enquête, évaluation finale du projet PRO-PLANTEURS 2020

Figure 11 : Comparaison structure organisationnelle des bénéficiaires au groupe témoins (en %)



Source : Données d'enquête, évaluation finale du projet PRO-PLANTEURS 2020

Indicateur R1.2

Le pourcentage des femmes assumant des responsabilités dans les sociétés coopératives appuyées a augmenté de 30%.

Valeur de base, 2016 : 24 des postes salariés dans les sociétés coopératives sur 192 sont occupés par les femmes soit 12,4% d'occupation par les femmes

Etude finale, 2020 : 15,5% des postes salariés sont occupés par des femmes

Les analyses ici sont effectuées à l'aide de données fournis par la GIZ. La situation de référence indique que 12,4% des femmes occupaient des postes de responsabilité au début du projet. A la date de l'évaluation en 2020, les sociétés coopératives encadrées depuis 2016 affichent à présent 15% de femmes occupant des postes de responsabilités contre 16,6% au niveau des sociétés coopératives encadrées depuis 2019. Nous en déduisons un pourcentage assumant des responsabilités accrues de 20,97% pour les sociétés coopératives encadrées depuis 2016 contre 33,87% pour celles encadrées depuis 2019. Il est à noter que bien que les sociétés coopératives du 2^{ème} groupe n'aient pas encore achevé leur formation, l'objectif de 16% est déjà atteint pour elles alors que la formation et la sensibilisation sur la diversité dans les coopératives n'a pas encore été dispensé par TechnoServe. **Au niveau de l'ensemble des sociétés coopératives bénéficiaires, 15.5% d'occupation des postes salariés ont été atteints contre 16% attendu soit un taux de réalisation de l'indicateur de 83%.**

On note une égalité de femmes directrices au niveau des deux groupes, soit 29% alors que la situation de référence était de 24%. Le taux de réalisation est d'environ 97% pour les directrices.

Tableau 34 : inclusion des femmes dans les 35 sociétés coopératives

	2016	2020		
	Valeurs de base	Coopératives encadrées depuis 2016	Coopératives encadrées Depuis 2019	Toutes coopératives bénéficiaires
Directrices	4/17 = 24%	5/17 29 %	5/17 29 %	10/34 = 29%
Femmes dans des postes salariés (y compris les directrices)	24 /193 12,4%	29/193 15%	14/84 16,6%	43 / 277 15,5%
Croissance depuis 2016		+20,97%	+33,87	+25%
Atteint d'indicateur				83%

Source : Données d'enquête, évaluation finale du projet PRO-PLANTEURS 2020

Indicateur R1.3

20% des facilitateurs des sociétés coopératives appuyées (paysans relais et/ou animatrices) sont des femmes.

Valeur de base, 2016 : ND

Etude finale, 2020 : 26 %

L'objectif de 20% de facilitateurs ou d'animatrices dans l'encadrement de membres des coopératives pour 290 encadreurs correspond à 58 encadreurs femmes.

Tableau 35 : Structure organisationnelle des 35 sociétés coopératives

	2020		
	Coopératives encadrées depuis 2016	Coopératives encadrées Depuis 2019	Toutes Coopératives encadrées
Total des encadreurs	165	125	290
Pourcentage des femmes	39/165 = 54%	36/125 = 49%	75/290 = 26%
Nombre des Femmes Paysan Relais	0	0	0
Nombre des Femmes animatrices	38	36	74
Nombre des Femmes Administrateur de Groupe	1	0	1

Source : Données d'enquête, évaluation finale du projet PRO-PLANTEURS 2020

L'objectif de 20% des encadreurs féminins est atteint. **L'indicateur est réalisé à plus que 100% (129%).**

3.2.3.2. Indicateurs de la composante 2 – amélioration de la production de cacao

Pour la composante 2, 5 indicateurs ont été choisis pour pouvoir apprécier le niveau d'atteinte des objectifs du projet.

Indicateur R2.1

Au moins 80% des producteurs (=16.000 producteurs) ont accès aux formations de Bonnes Pratiques Agricoles (BPA), aux matériels végétaux sélectionnés et/ou aux conseils.

Valeur de base, 2016 : ND

En matière de formation en BPA, 16 000 producteurs devraient avoir accès aux formations.

Les objectifs de l'indicateur ont changé au cours du projet passant de 16 000 à 5 720 producteurs à former en BPA. Selon l'ANADER, ce sont 4 902 producteurs qui ont été formés sur 5 000 attendus du premier groupe et 531 formés sur 720 attendus du 2^{ème} groupe. Soit un total de 5 431 formés sur 5 720 attendus. **L'indicateur reformulé a donc été atteint à 94% jusqu'à l'étude finale.** Par rapport à l'objectif initial de 16 000 producteurs, l'indicateur a été atteint à 34% (5431/16000)

En matière de sensibilisation en agroforesterie, le projet a sensibilisé 12 801 producteurs sur 16 000 attendus. **L'indicateur a été atteint à 80% pour la sensibilisation en agroforesterie.**

En matière de formation en Farmer Business Schools, 7735 personnes ont été formées sur 16 000 attendus, **soit 48% d'atteinte de l'objectif.** Les formations continueront lorsqu'il sera possible car l'apparition du virus Sars-CoV-2 pendant l'année 2020 a freiné le rythme de formation.

Indicateur R2.2

Au moins 30% des participants aux formations sur l'augmentation de la productivité, Champs Ecole Paysans (CEP/FFS), Ecole d'Entreprenariat Agricole (EEA/FBS), CCE, lutte intégrée ou biodiversité sont des femmes.

Valeur de base, 2016 : ND

Etude finale, 2020 : 18%

Les résultats d'analyse sont compilés dans le tableau 37 :

Tableau 36 : Participation des femmes aux activités de FBS et CEP

	Premier groupe		2ieme Groupe		Ensemble		% de femmes
	Formés	Dont femme	Formés	Dont femme	Formés	Dont femme	
CEP	4 902	482	531	69	5 720	551	9,63%
FBS	3 936	958	3 799	932	7 735	1 890	24,43%
Total	8 838	1 440	4 330	1 001	13 455	2 441	18%

Source : Rapports ANADER

Les résultats indiquent que si pour les CEP il y a moins de femmes participantes soit moins de 10% des participants, au niveau des FBS, la participation des femmes est de plus de 24%.

Sur un total de 13.455 formés, 2441 femmes ont été identifiées, soit 18% des formées. Pour l'objectif de 30% de femmes, l'indicateur a été atteint à 60%.

Indicateur R2.3

Au moins 80% des producteurs formés (12 800) appliquent les recommandations.

Valeur de base, 2016 : NA

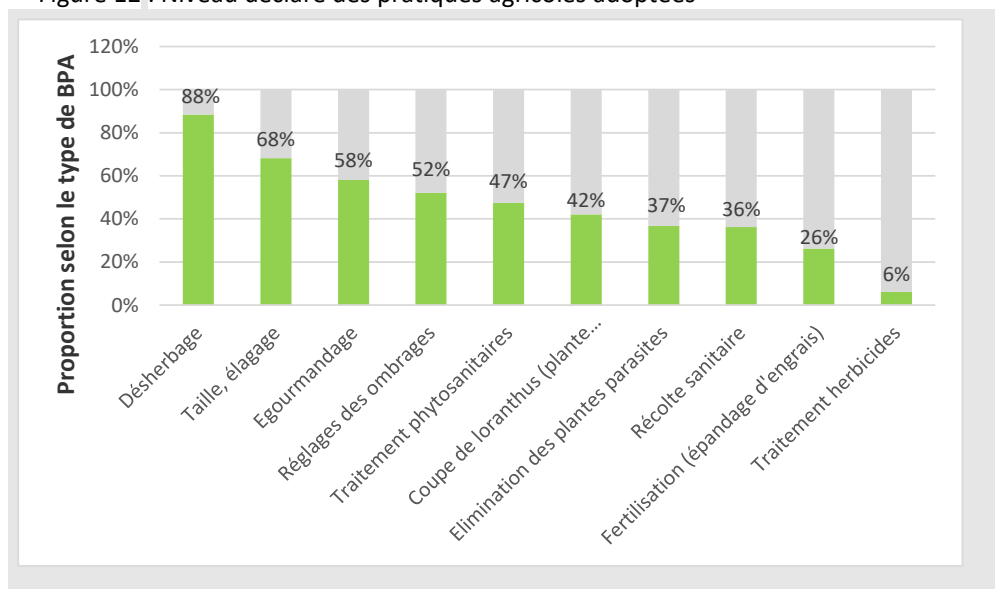
Etude finale, 2020 : 70% Taux d'Application d'au moins 3 recommandations

Les informations collectées lors de l'enquête sont relatives aux déclarations d'adoption des producteurs, des bonnes pratiques agricoles et des pratiques entrepreneuriales. 90% des producteurs bénéficiaires de formations de BPA ou FBS déclarent appliquer au moins 2 des recommandations, 70% appliquent au moins 3 pratiques recommandées et 50% appliquent au moins 4 pratiques recommandées. On prend le taux d'application d'au moins 3 recommandations comme référence pour l'application des recommandations. **Le taux d'atteinte d'indicateur est 88%.**

Pour les bonnes pratiques agricoles (BPA) :

Les déclarations d'application des pratiques de l'ensemble des producteurs bénéficiaires des activités sont présentées dans le tableau ci-après :

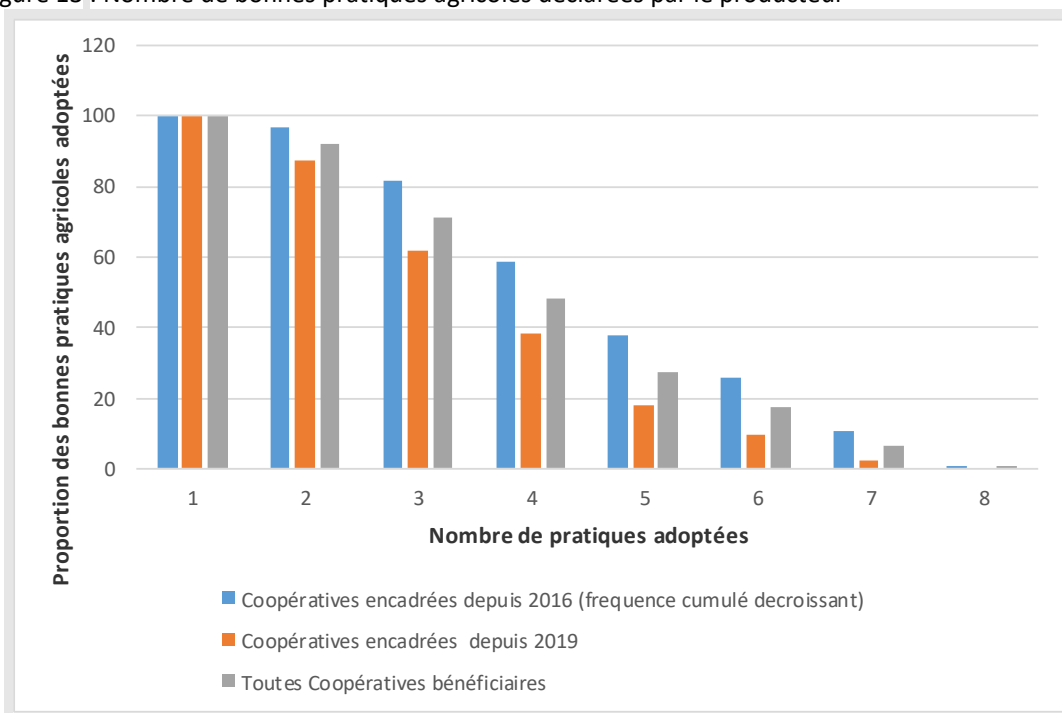
Figure 12 : Niveau déclaré des pratiques agricoles adoptées



Source : Données d'enquête, évaluation finale du projet PRO-PLANTEURS 2020

Les producteurs appliquent dans l'ensemble des pratiques recommandées, mais à des échelles variables, allant d'environ 90% à moins de 10%. Les bonnes pratiques agricoles les plus pratiquées sont le désherbage, la taille, l'égourmandage et les traitements phytosanitaires. La fertilisation, l'application d'herbicide sont les pratiques les moins utilisées.

Figure 13 : Nombre de bonnes pratiques agricoles déclarées par le producteur



Source : Données d'enquête, évaluation finale du projet PRO-PLANTEURS 2020

La figure 13 montre que 70% des producteurs déclarent appliquer au moins 3 bonnes pratiques agricoles.

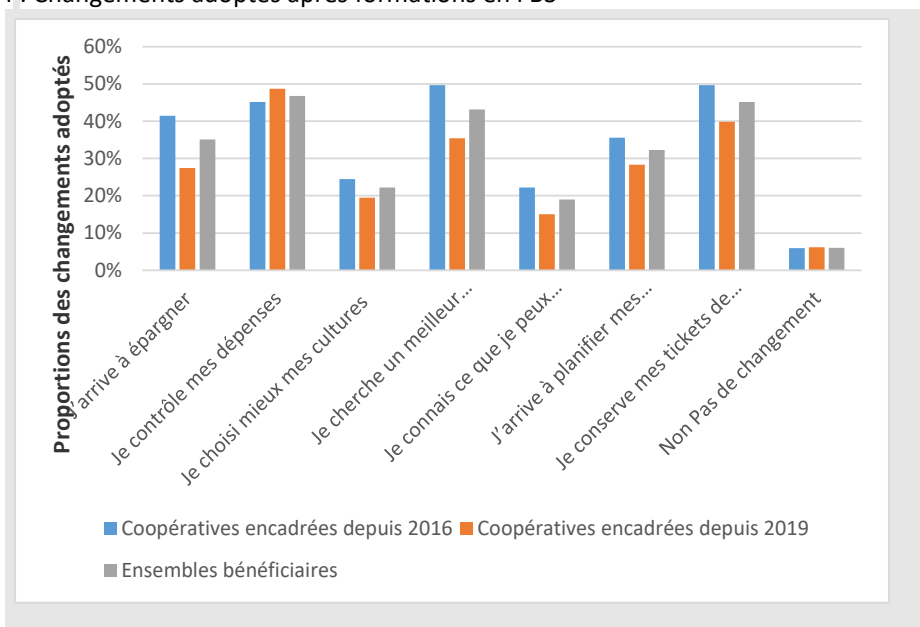
Une vérification de l'état des champs de producteur n'était pas possible, car des restrictions des déplacements et une réticence des producteurs liées à la pandémie du corona virus se présentaient sur le terrain. Pour permettre une appréciation de l'indicateur le cabinet s'est référé aux résultats des études de case ("case studies") de 2019, pendant lesquelles une évaluation de l'état des parcelles et d'application réelle des bonnes pratiques agricoles a été réalisée.

Comme complément d'informations, nous utilisons donc les résultats des observations de 38 exploitations réalisées lors de l'étude « Case Study » que notre cabinet a aussi exécuté pour le compte du Projet PRO-PLANTEURS. Ces 38 producteurs sont des bénéficiaires de la première vague d'activités. Leurs exploitations ont été visitées en Mars 2019.

Dans les case study, 87% des 38 producteurs avaient une connaissance satisfaisante de la conduite d'une parcelle de cacao et 58% déclaraient appliquer entre 70 et 99% des pratiques recommandées. Cependant, l'observation des exploitations révélait un bon état sanitaire pour 46% des exploitations observées et 56% jugés non satisfaisant. Un bon niveau d'application conduit à un bon état sanitaire de l'exploitation. Aussi, il y aurait plus de 46% des producteurs qui ont adoptés des bonnes pratiques agricoles (BPA) comme le conclut l'étude sur le case study.

Les taux d'adoption des pratiques en FBS sont présentés dans la figure suivante.

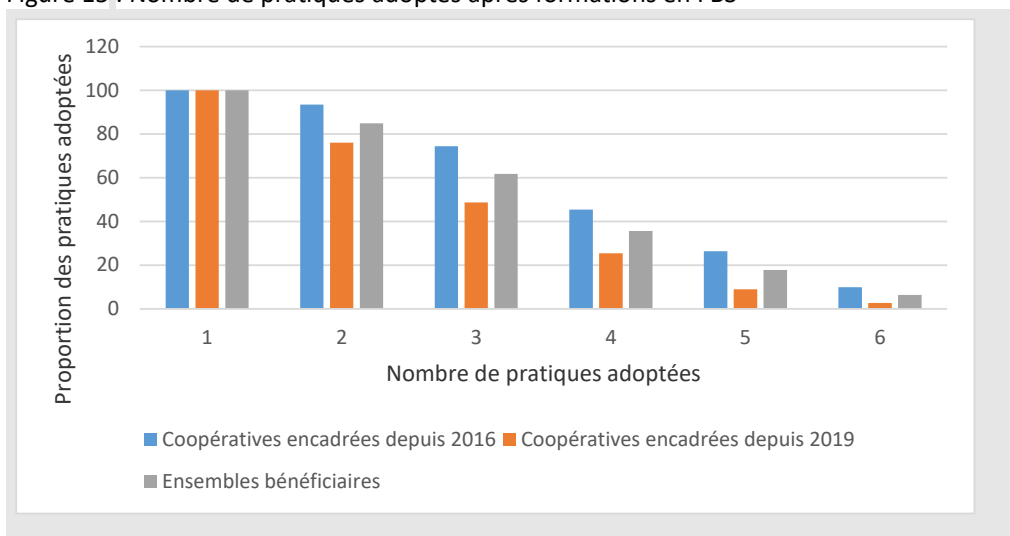
Figure 14 : Changements adoptés après formations en FBS



Source : Données d'enquête, évaluation finale du projet PRO-PLANTEURS 2020

Comme le présente le graphique ci-dessus, la recherche d'une amélioration des revenus par l'application des BPA est le changement le plus cité tout comme le contrôle des dépenses et la conservation des tickets de peser pour suivre les recettes.

Figure 15 : Nombre de pratiques adoptées après formations en FBS



Source : Données d'enquête, évaluation finale du projet PRO-PLANTEURS 2020

60% des producteurs ont adoptés 3 recommandations de la formation FBS. L'indicateur cible 80% des producteurs qui adoptent les recommandations de FBS.

Atteinte de l'indicateur :

Le niveau de réalisation de l'indicateur est 88%.

Indicateur R2.4

Au moins 80% des producteurs formés (=12 800 producteurs) appliquent des systèmes d'agroforesterie qui incluent des arbres locaux.

Valeur de base, 2016 : ND

Etude finale, 2020 : 85% ont intégrés des arbres dans les plantations de cacao

D'après l'enquête, près de quatre producteurs sur dix ont participé à une formation sur l'agroforesterie. Les chiffres de l'ANADER présentent un accès de 12 801 producteurs sur 16 000 aux séances de sensibilisation sur l'agroforesterie.

Les pratiques agroforestières identifiées sont la préservation des espèces d'arbres dans les plantations et le planting d'arbres. La densité recommandée est de plus de 14 arbres à l'hectare selon les recommandations de Rainforest Alliance.

Tableau 37 : Pratiques d'agroforesterie citées par les producteurs

	Sociétés Coopératives encadrées depuis 2016	Sociétés Coopératives encadrées depuis 2019	Ensemble Sociétés Coopératives encadrées
Producteurs ayant des arbres sauvages dans leurs plantations (%)			
	89,02	80,28	85,39
Types d'arbres sauvages dans les plantations (%)			
Essences forestières	91,36	76,97	85,79
Arbres fruitiers	66,05	79,28	72,64
Légumineuses	13,27	9,87	10,62
Producteurs ayant planté des arbres dans leurs plantations (%)			
	75,69	56,75	64,23
Types d'arbres plantés dans les plantations (%)			
Essences forestières	76,89	52,72	66,40
Arbres fruitiers	47,90	70,11	56,21
Légumineuses	7,14	3,26	5,09

Source : Données d'enquête, évaluation finale du projet PRO-PLANTEURS 2020

Suivant les données collectées, 85% des producteurs pratiquent au moins l'agroforesterie ; soit la préservation des espèces d'arbre dans l'exploitation (85% des bénéficiaires) soit l'introduction d'espèces d'arbres (66% des bénéficiaires).

Le nombre moyen d'arbres déclarés par plantation lors de l'enquête est présenté dans le tableau ci-après :

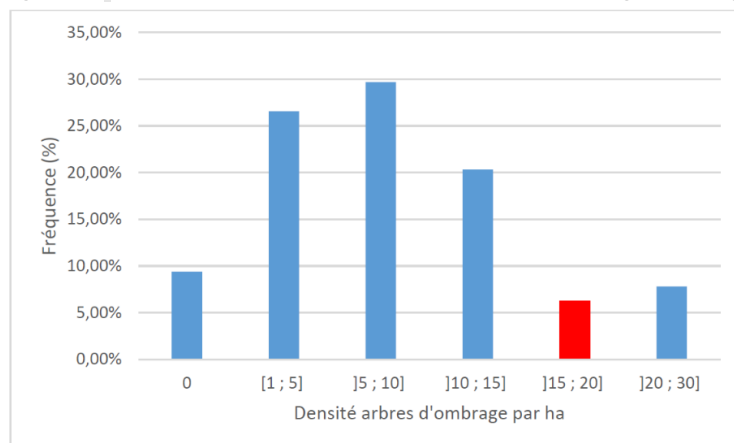
Tableau 38 : Evaluation du nombre d'arbre par hectare dans les plantations

	Sociétés coopératives encadrées depuis 2016	Sociétés coopératives encadrées depuis 2019	Toutes Sociétés coopératives bénéficiaires
Nombre moyen d'arbres sauvages par hectare	8	6	7
Nombre moyen d'arbres plantés par hectare	5	4	5

Source : Données d'enquête, évaluation finale du projet PRO-PLANTEURS 2020

Nous reprenons aussi à notre compte les observations des 38 exploitations du « Case study ». La distribution des densités des arbres d'ombrage sur les parcelles n'est pas satisfaisante. D'après ces données, 34% des exploitations ont plus de 10 arbres à l'hectare. Cette situation s'explique par le fait que la majorité des sensibilisations des producteurs en agroforesterie (16 000 producteurs) n'a débuté qu'à partir d'octobre 2019.

Figure 16 : Distribution des densités des arbres d'ombrage sur les parcelles



Source : Etude des indicateurs : Case study 2019

Ce sont aussi 15% des exploitations qui ont une densité de plus de 15 arbres à l'hectare. En somme, bien que 85% des producteurs ont des pratiques d'agroforesterie, moins de 34% des parcelles ont plus de 10 pieds à l'hectare.

Les 85% des producteurs font cependant une pratique d'agroforesterie même si les densités recommandées ne sont pas encore atteintes dans la plupart des cas. **L'indicateur est réalisé à plus que 100%.**

Indicateur R2.5

250 jeunes producteurs y compris 50 femmes (=en moyenne 5 fournisseurs de service par société coopérative) sont formés et appuyés comme fournisseurs de services dans le secteur de cacao.

Valeur de base, 2016 : 0

Base de données du projet, 2020 : 347, dont 80 femmes, ont été formés et appuyés. Dans les 347 il y a 307 jeunes de moins de 35 ans également selon les données recueillies auprès du prestataire Léveil Entreprises pour les 9 unités de service.

Analyse de la réalisation de l'indicateur : Réalisation de 123% pour les personnes en dessous de 35 ans, 139% en total.

4.2.3.3. Indicateurs de la composante 3 – diversification, nutrition et activités génératrices de revenus

Pour la composante 3, trois indicateurs ont été choisis au début de projet. Ils portent sur les trois axes de la composante : la nutrition, la diversification et les activités génératrices de revenus avec les femmes.

Indicateur R3.1

Au moins 80% des familles appuyées (>16 000 familles) mettent en œuvre les bonnes pratiques nutritionnelles (BPN). (Référence : Plan National Multisectoriel de la Nutrition, indicateur d'action 1.1.2.9).

Les séances de sensibilisation aux Bonnes Pratiques Nutritionnelles ont eu des effets sur les bénéficiaires qui ont adopté ou mis en œuvre de nombreuses pratiques apprises. Les principaux thèmes ayant retenus l'attention et adoptés par les ménages sont : Lavage des mains (96%), la cuisine propre (73%), manger équilibré (63%), faire bien cuire les aliments (61%), consommer des fruits et légumes (58%). Les autres pratiques telles que séparer les aliments crus des aliments cuits, utiliser de l'eau et des produits sûrs, ne pas donner de l'eau à boire aux nouveaux nés, avoir un extrait de naissance, respecter le calendrier de vaccination sont appliquées dans des proportions moins importantes.

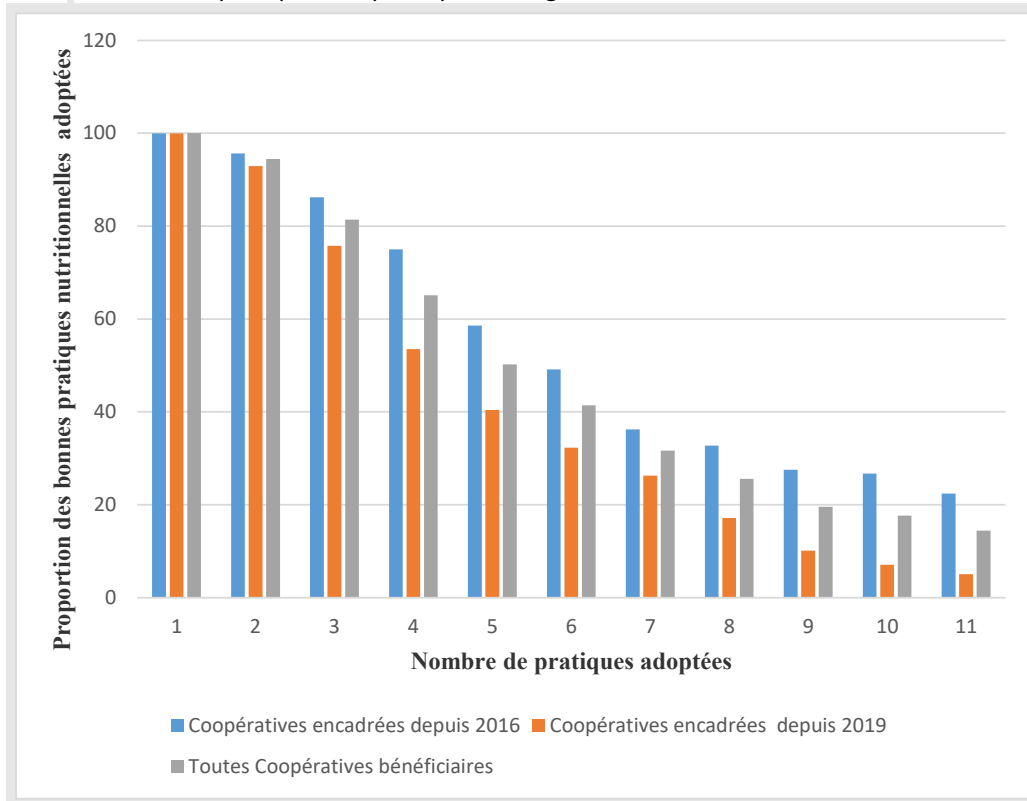
Tableau 39 : Pratiques des ménages relatives aux thèmes abordés lors des séances de sensibilisation aux Bonnes Pratiques Nutritionnelles

Quelles sont les pratiques nutritionnelles adoptées à la suite de la sensibilisation ?	Bénéficiaires des sensibilisations en nutrition depuis 2016	Bénéficiaires des sensibilisations en nutrition depuis 2019	Ensemble bénéficiaires des sensibilisations en nutrition
Lavage des mains	98%	93%	96%
Rendre la cuisine propre	78%	67%	73%
Séparer les aliments crus des aliments cuits	44%	32%	38%
Faire bien cuire les aliments	68%	52%	61%
Maintenir les aliments à la bonne température	40%	23%	32%
Utiliser de l'eau et des produits sûrs	50%	36%	44%
Manger équilibré	66%	59%	63%
Consommer des fruits et légumes	62%	53%	58%
Ne pas donner de l'eau à boire aux nouveaux nés	34%	7%	22%
Avoir un extrait de naissance	34%	19%	27%

Respecter le calendrier de vaccination	34%	15%	25%
--	-----	-----	-----

Source : Données d'enquête, évaluation finale du projet PRO-PLANTEURS 2020

Figure 17 : Nombre de pratiques adoptées par ménage



Source : Données d'enquête, évaluation finale du projet PRO-PLANTEURS 2020

En faisant l'hypothèse de 3 pratiques nutritionnelles adoptées pour être validée, 80% des bénéficiaires de sensibilisation ont plus de 3 pratiques adoptées **soit un taux de réalisation de l'indicateur des 100%**

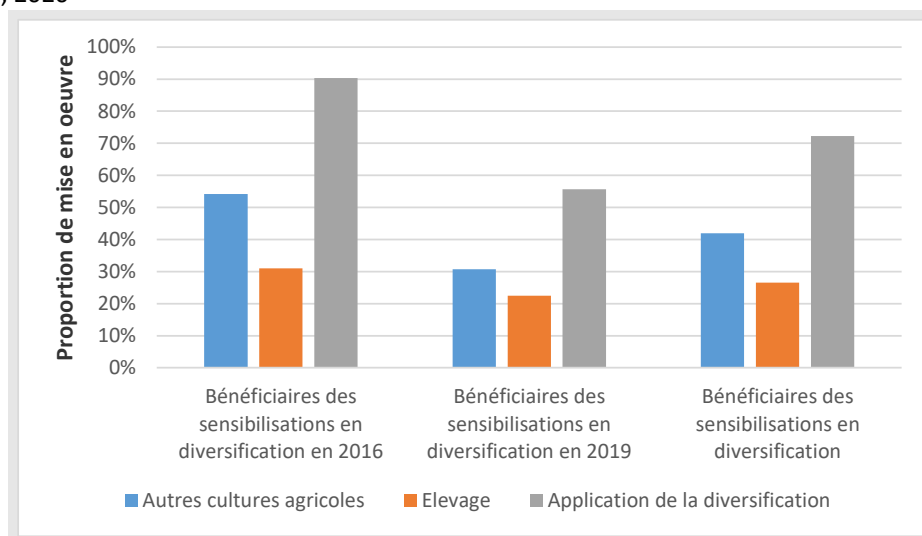
Indicateur R3.2

Au moins 50% des familles appuyées (>10 000 familles) appliquent des pratiques améliorées pour leurs productions agricoles (vivriers, élevage).

Selon l'étude de référence, le projet se focalise sur les mesures de sensibilisation des familles de producteurs sur l'opportunité de la diversification et une alimentation équilibrée. Dans l'étude de référence, 98% des familles pratiquent la diversification à tel point que 62% arrivent à dégager un excédent de production qu'ils peuvent écouler sur les marchés locaux.

A l'issu de l'enquête, nous nous sommes intéressés à combien de producteurs ont adopté la diversification des cultures à la suite des sensibilisations et formations. Le graphique suivant présente les résultats de l'adoption de la pratique de diversification des cultures.

Figure 18 : Résultats pour les familles mettant en œuvre les pratiques améliorées pour leur production agricole, 2020



Source : Données d'enquête, évaluation finale du projet PRO-PLANTEURS 2020

En termes de réalisation de l'objectif R3.2, les données du tableau 38 indiquent que cet objectif a été largement atteint car 90% appliquent des pratiques améliorées pour leur production agricole (vivriers, maraîchères, élevage) pour un objectif prévu de 50%.

Tableau 40 : Niveau de réalisation des pratiques améliorées pour la production

	Bénéficiaires des sensibilisations en diversification en 2016	Bénéficiaires des sensibilisations en diversification en 2019	Bénéficiaires des sensibilisations en diversification
Valeur cible du projet : taux d'application des pratiques améliorées	50%	50%	50%
Réalisation : taux d'application des pratiques améliorées	90%	56%	72%
Taux de réalisation de l'indicateur	181%	111%	144%

Source : Données d'enquête, évaluation finale du projet PRO-PLANTEURS 2020

Indicateur R3.3

Au moins 2 000 femmes dans les familles appuyées sont soutenues pour réaliser des activités génératrices de revenus. (Référence : Plan National Multisectoriel de la Nutrition, indicateur d'action 5.1.2.1)

Valeur cibles : 2 000

Valeur du projet, 2020 : 2 117 femmes ont été soutenues

Analyse de la réalisation de l'indicateur : Réalisation de 106%

Tableau 41 : Réalisation des activités génératrices de revenus

N°	COOPERATIVE MERE	GROUPEMENT DE FEMMES	NOMBRE DE FEMMES	PROJET
1	CAAM	N'GBOSSOU	36	Transformation de manioc
2	SCAMA	APVMA	50	Transformation de manioc
3	SCOOPACA	YEYOBIE	49	Production de manioc
4	COOPAZA	AFEDZ	49	pisciculture et culture maraichère
5	COOP CA ESPOIR	SOUTRA	92	élevage de poules pondeuses
6	SCOOPES	CFAS	223	élevage de poules pondeuses
7	ECAESB	AYIKA	150	culture de banane plantain contre saison
8	ABOTRE	GFAA	175	élevage de poulets traditionnels
9	SCAANIAS	GFA	176	élevage de poulets traditionnels
10	YEYOBIE	GLOIRE	67	Transformation de manioc
11	SCOAG	BEMBEYA	70	culture maraichères en contre saison
12	BOUKABLA	BOUKABLA	289	élevage de poulets hybrides
13	SCOABIA	DENI KOSSON	42	culture maraichères en contre saison
14	COOPAAAKOO	AYIFON	373	culture maraichères en contre saison
15	RASSO	ASSOCIATION DES FEMMES DE RASSO DE GBANGUIE 2	46	culture maraichères en contre saison
16	CAPRESSA	BENKADI	230	culture maraichères en contre saison
		Total	2117	

Source : Données du projet PRO-PLANTEURS 2020

3.2.3.4. Indicateurs de la composante 4 – échanges et apprentissage commun

Pour la composante 4, deux indicateurs ont été choisis au début de projet.

Indicateur R4.1

50% des sociétés coopératives appuyées ont accès aux plateformes d'information pour partager et diffuser des leçons tirées et des bonnes pratiques.

Valeur de base, 2016 : 0%

Suivi et Evaluation PRO-PLANTEURS, 2020 : 100%

Analyse de la réalisation de l'indicateur : Réalisation de 200%

L'échange d'expériences entre les sociétés coopératives du projet et ses partenaires s'appuie notamment sur des ateliers régionaux et nationaux. Depuis son démarrage le projet a organisé 17 ateliers régionaux et 3 ateliers nationaux. En plus, plusieurs ateliers de restitution ont été organisés avec le CTC, les sociétés coopératives et les membres de GISCO (étude de financement, étude de la diversification, étude d'application des BPA, étude des modèles des jeunes entrepreneurs).

Un premier groupe d'ateliers régionaux a eu lieu à la fin de 2016, où les participants se sont réunis pour des ateliers régionaux de planification. Des résultats clés étaient l'identification d'un besoin de renforcement des activités de la promotion de la diversification et de l'inclusion des femmes.

Une deuxième série d'ateliers régionaux et un atelier national ont eu lieu en septembre 2017. Cette fois, l'objectif était d'analyser les facteurs de la compétitivité des sociétés coopératives et de faire des recommandations pour un soutien supplémentaire du projet dans ce domaine. Un atelier national de restitution à Abidjan avec tous partenaires, suivait.

D'autres ateliers régionaux ont porté sur l'intégration des femmes, le financement des sociétés coopératives avec la participation des institutions de Microfinances, et l'intégration des nouvelles sociétés coopératives.

En septembre 2018 et septembre 2019, des journées d'échange du projet (Journée PRO-PLANTEURS) ont été organisées. Toutes les coopératives ont pris part à ces deux activités du projet et toutes les sociétés coopératives sont régulièrement présentes dans les événements du projet. En plus les partenaires et bailleurs de fonds du projet ont participé (membres de GISCO, la Plateforme de Partenariat Public Privé du Conseil du Café-Cacao, BMEL, ambassade d'Allemagne, etc.).

La séance plénière annuelle de la plateforme du Conseil du Café-Cacao a eu lieu à Yamoussoukro du 19 au 22 juin 2018. Dix-sept des coopératives du projet PRO-PLANTEURS y ont participé. Le projet a également présenté son expérience dans le domaine de la nutrition dans la section "Innovations".

Indicateur R4.2

Au moins 30% des sociétés coopératives participent de façon régulière aux activités des plateformes.

Valeur de base, 2016 : 0%

Suivi et Evaluation PRO-PLANTEURS : 100%

Analyse de la réalisation de l'indicateur : Réalisation de 233%.

17 sociétés coopératives du projet (48%) ont participé à la réunion annuelle de la plateforme de Partenariat Public Privé du Conseil du Café-Cacao en 2018. La coopération avec le secrétariat technique de la PPPP du Conseil du Café-Cacao sera poursuivie, mais les activités de la plateforme sont menées par le Conseil du Café-Cacao et aucune réunion annuelle n'a donc été organisée en 2019. Toutes les coopératives participent régulièrement aux événements d'échange du projet (100%).

3.2.4 Synthèse de la réalisation des indicateurs du projet

Le niveau d'atteinte des chaque indicateur est résumé dans le tableau suivant.

Tableau 42 : Synthèse de la réalisation des indicateurs du projet

REF	PRINCIPAUX INDICATEURS	TAUX DE REALISATION DES INDICATEURS
O1	80% des producteurs et leurs familles appuyés (=16 000 familles) ont augmenté leurs revenus de la production de cacao d'au moins 55% (177 000 Francs CFA par ha) (pour augmenter les rendements de 323kg à 500kg/ha. Les coûts de production sont supposés d'être fixes avec 337 000 FCFA/t (513€/t) de cacao sec).	Le niveau d'atteinte de cet indicateur est de 56% (qui ont atteint une productivité de 500kg/ha ou plus) pour un taux de réalisation de l'indicateur de 70%. En moyen les producteurs atteignent 523kg/ha, la Médiane se lève à 500 kg/ha.
O2	80% des producteurs et leurs familles appuyés (=16.000 familles) ont augmenté leurs revenus tirés des produits agricoles diversifiés d'au moins 430.000 Francs CFA par an.	En considérant l'objectif d'augmentation du revenu médian diversifié de 30%, 50% des ménages ont augmenté leur revenu diversifié de 28%. Le taux de réalisation de cet indicateur est de 63%.
O3	Au moins 30% des femmes dans des familles appuyées (>20 000 femmes) ont augmenté leurs revenus des produits agricoles diversifiés d'au moins 55 000 Francs CFA par an.	Le niveau d'atteinte de cet indicateur est de 24% pour un taux de réalisation de l'indicateur de 79%.
O4	Au moins 80% des familles appuyées (=16 000 familles), particulièrement les femmes et les enfants souffrant de manques de nourriture, améliorent la diversité de leur alimentation en consommant au moins 5 groupes d'aliments pendant toute l'année. (référence: household « dietary diversity score »).	82% 62% des femmes des familles appuyées consomment au moins 5 groupes d'aliments sur 80% souhaité. L'indicateur a été atteint à 49% 78%. En comparaison, seulement 47% des femmes des ménages qui n'ont pas participé aux sensibilisations consomment au moins 5 groupes d'aliments. En moyenne les femmes des ménages ayant participé aux sensibilisations consomment 5,1 6,3 groupes d'aliment et les femmes des ménages qui n'ont pas participé 4,6 groupes. ⁸
R.1.1	100% des sociétés coopératives appuyées (50) ont développé des plans de business, des plans de développement et des structures organisationnelles d'entreprise.	Le niveau d'atteinte de cet indicateur est de 91% pour les plans de développement avec plan de business et 79% pour les structures organisationnelles d'entreprise.

⁸ Résultats changé par l'équipe PRO-PLANTEURS après consultation de la base de données. Le rapport initiale n'a pas pris en compte le regroupement en 10 groupes comme dans l'étude de base.

REF	PRINCIPAUX INDICATEURS	Taux de réalisation des indicateurs
R.1.2	Le pourcentage des femmes assumant des responsabilités dans les sociétés coopératives appuyées a augmenté de 30%.	Le taux de croissance pour les femmes assumant des responsabilités est 25% sur 30% souhaité. L'indicateur est atteint à 83%.
R.1.3	20% des facilitateurs des sociétés coopératives appuyées (paysans relais et/ou animatrices) sont des femmes.	Avec 26% des facilitateurs étant des femmes, cet indicateur a été atteint à 130%
R.2.1	Au moins 80% des producteurs (=16 000 producteurs) ont accès aux formations de Bonnes Pratiques Agricoles (BPA), aux matériels végétaux sélectionnés et/ou aux conseils concernant l'amélioration de la fertilité du sol.	Le niveau d'atteinte de cet indicateur est de 94% pour les formations en BPA pour l'objectif reformulé et 34% pour l'objectif initial, 80% pour les formations en agroforesterie et 48% pour les formations en Farmer Business Schools.
R.2.2	Au moins 30% des participants aux formations sur l'augmentation de la productivité, Champs Ecole Paysans (CEP/FFS), Ecole d'Entreprenariat Agricole (EEA/FSB), CCE, lutte intégrée ou biodiversité sont des femmes.	Pour cet indicateur, moins de 10% de femmes ont été formées lors des CEP et 24% en FBS. Au total, 18% des participants dans les formations CEP et FBS étaient des femmes. Le niveau d'atteinte d'indicateur est de 60%.
R.2.3	Au moins 80% des producteurs formés (12 800) appliquent les recommandations.	70% des producteurs déclarent appliquer au moins 3 bonnes pratiques agricoles. Le niveau d'atteinte d'indicateur est de 88%.
R.2.4	Au moins 80% des producteurs formés (=12 800 producteurs) appliquent des systèmes d'agroforesterie qui incluent des arbres locaux.	85% des bénéficiaires appliquent l'agroforesterie, bien que les recommandations de distance ne soient pas toujours appliquées. Le niveau d'atteinte de cet indicateur est de 106%.
R.2.5	250 jeunes producteurs y compris 50 femmes (=en moyenne 5 fournisseurs de service par société coopérative) sont formés et appuyés comme fournisseurs de services dans le secteur de cacao.	307 jeunes de moins de 35 ans formés pour une cible de 250, soit un niveau de réalisation de 123%. En total 347 producteurs dont 80 femmes ont été formés, soit un taux de réalisation de 139%.
R.3.1	Au moins 80% des familles appuyées (>16 000 familles) mettent en œuvre les bonnes pratiques nutritionnelles (BPN). (référence: Plan National Multisectoriel de la Nutrition, indicateur d'action 1.1.2.9).	Le niveau de réalisation de cet indicateur est de 100%. 80% des participants des sensibilisations en nutrition appliquent au moins 3 recommandations.
R.3.2	Au moins 50% des familles appuyées (>10 000 familles) appliquent des pratiques améliorées pour leurs productions agricoles (vivriers, élevage).	Le niveau d'atteinte de cet indicateur est de 181% pour les bénéficiaires du projet depuis 2016, car 90% appliquent des pratiques améliorées de la diversification (cultures vivrières, élevage, etc.). L'atteinte d'indicateur pour les bénéficiaires de 2019 est de 111%, car 56% appliquent des pratiques améliorées. Au total l'atteinte d'indicateur est 144%, car 72% des bénéficiaires du projet appliquent les pratiques améliorées.
R.3.3	Au moins 2 000 femmes dans les familles appuyées sont soutenues pour réaliser des activités génératrices de revenus. (référence: Plan National Multisectoriel de la Nutrition, indicateur d'action 5.1.2.1)	2 117 femmes appuyées pour un objectif de 2 000, soit 106% de réalisation de l'indicateur.
R.4.1	50% des sociétés coopératives appuyées ont accès aux plateformes d'information pour partager et diffuser des leçons tirées et des bonnes pratiques	Le niveau d'atteinte de cet indicateur est de 200%, car toutes les coopératives du projet ont accès aux plateformes d'échanges.

REF	PRINCIPAUX INDICATEURS	TAUX DE REALISATION DES INDICATEURS
R.4.2	Au moins 30% des sociétés coopératives participent de façon régulière aux activités des plateformes.	Cet indicateur a été effectué à un atteint de 333%, car toutes les sociétés coopératives du projet participent régulièrement aux activités des plateformes d'échange.

3.3. Evaluation d'impact du projet PRO-PLANTEURS

L'analyse d'impact est indiquée après une certaine période de temps nécessaire à la diffusion des effets des activités chez les cibles et dans l'environnement de la cible. Cependant, sur la base des données disponibles pour les cibles encadrées depuis 2016 nous analysons :

- L'impact des activités sur le rendement des exploitations du cacao ;
- La question des déterminants de l'adoption des BPA ;
- Le profil de bien-être des ménages à partir de la satisfaction des besoins essentiels ;
- L'incidence sur le niveau de professionnalisation réalisé par les sociétés coopératives.

3.3.1. Evaluation de l'impact du projet sur les ménages

- **Résultats de l'impact du projet sur le rendement par la méthode de la double différence**

L'analyse de l'évaluation de l'impact du projet PRO-PLANTEURS sur les producteurs bénéficiaires de la première phase de l'intervention est faite à partir de la méthode de la double différence. Pour l'application de cette technique dans le cadre de cette étude, nous constituons deux groupes de producteurs puisque l'utilisation de la méthode de double différence nécessite que les individus soient observés sur deux temps (avant et après la mise en œuvre du projet) et soient répartis en deux groupes (bénéficiaires et non bénéficiaires). Les bénéficiaires ou traités sont les membres interviewés en 2016 qui ont participé à au moins une formation ou activité de (FBS, CEP/BPA) pendant la mise en œuvre de PRO-PLANTEURS. Au contraire, les non-bénéficiaires (contrefactuels) sont les membres interviewés en 2016 qui n'ont participé à aucune activité PRO-PLANTEURS, mais qui sont membre d'une société coopérative de PRO-PLANTEURS. Les données collectées en 2016 lors de l'étude de référence sont considérées comme celles de la première période ou du temps 0 ($t=0$). Les données obtenues au cours de la présente étude (2020) constituent celles du temps 1 ($t=1$). Le concept de la double différence est basé sur l'assomption du trend commun des deux groupes (bénéficiaires et contrefactuels) sans l'intervention du projet. La différence entre les rendements des deux groupes avant et après l'intervention donne l'estimation de l'effet de l'intervention au groupe bénéficiaire.

Nous estimons la double différence sur le rendement et non sur le revenu. En effet, le rendement constitue le facteur le plus maîtrisable par le producteur car dépendant moins des facteurs externes tandis que le revenu est dépendant de facteurs exogènes tel que le prix et étant donné que le prix n'est pas fixe et subit des variations au cours d'une même campagne ou d'une campagne à une autre. En outre, le revenu enregistré est déclaratif or, les producteurs ont tendance à cacher la valeur réelle de leur gain.

Les résultats de la double différence (Diff-in-Diff) montrent une différence positive et significative entre les groupes bénéficiaires du projet et les non bénéficiaires. En effet la différence après-avant l'intervention de la différence de rendement (avec-sans) est d'environ 262 kg/ha, donc un impact d'une augmentation de productivité de 262 kg/ha du projet sur les bénéficiaires. Le projet PRO-PLANTEURS a permis aux bénéficiaires d'améliorer statistiquement significatif leur niveau de productivité.

Tableau 43 : Résultats de l'impact du projet sur les rendements des bénéficiaires depuis 2016 par la méthode de la double différence

Variable de résultat	Rendement	Standard. Errors	t	P> t
Avant				
Control	566.280			
Treated	384.433			
Diff (T-C)	-181.433	57.716	-3.15	0.002***
Après				
Control	476.402			
Treated	556.678			
Diff (T-C)	80.276	57.716	1.39	0.165
Diff-in-Diff	262.123	81.622	3.21	0.001***

Source : Données d'enquête, évaluation finale du projet PRO-PLANTEURS 2020

R-square: 0.04

* Means and Standard Errors are estimated by linear regression

Inference: * p<0.01; ** p<0.05; * p<0.1

- **Résultats de l'estimation des déterminants de l'adoption des BPA**

Pour connaître les facteurs explicatifs du taux d'adoption des Bonnes Pratiques Agricoles (BPA) et leur niveau de contribution sur ce dernier, une estimation économétrique a été effectuée à partir d'un modèle Logit en utilisant les données sur les bénéficiaires depuis 2016 et non bénéficiaires. Ce modèle permet d'identifier les principaux déterminants de l'adoption des BPA d'une part, et le calcul des effets marginaux indique la contribution des déterminants aux BPA, d'autre part. Les résultats dans le tableau ci-dessous indiquent que les principaux déterminants de l'adoption des BPA sont, (i) la formation en entrepreneuriat agricole ou FBS, (ii), la possession d'une plantation certifiée, (iii) le niveau d'instruction (primaire) et (iv) l'âge de la plantation. En effet, les producteurs ayant bénéficié de la formation en entrepreneuriat agricole, ceux disposant d'une plantation certifiée, d'une plantation jeune et instruits sont plus à même à adopter les bonnes pratiques agricoles.

L'analyse des effets marginaux indique la plus forte augmentation du taux d'adoption des BPA (30,41%) est constatée dans la connaissance et l'application du FBS. La formation en FBS est un facteur essentiel de l'adoption des BPA. Le niveau d'instruction accroît également les possibilités d'adoption des bonnes pratiques agricoles d'environ 18%. D'où l'utilité de l'alphabétisation dans les programmes de renforcement des capacités des producteurs. La certification des plantations contribue à près de 18% à l'adoption des BPA. C'est en ce sens que le processus de certification doit se poursuivre à cause de ses bienfaits pour le producteur. Par ailleurs, les plantations encore jeunes poussent les producteurs à adopter les bonnes pratiques afin d'accroître leur productivité.

Tableau 44 : Déterminants et effets d'adoption des BPA

VARIABLES	Coefficient	Effets marginaux (dydx)
FBS	1.771*** (0.276)	0.3041*** (0.0372)
Origine	0.0326 (0.186)	0.0055 (0.0319)
Sexe	0.222 (0.392)	0.038 (0.0671)
Situation matrimoniale	0.442 (0.288)	0.0758 (0.0483)
Taille Ménage	-0.00371	-0.0063

	(0.0441)	(0.0075)
Expérience	-0.0194 (0.0183)	-0.0033 (0.0031)
Plantation certifiée	1.035*** (0.372)	0.1777*** (0.0616)
âge	-0.0921 (0.0836)	-0.0158 (0.0143)
âge ²	0.000861 (0.000747)	0.00014 (0.00012)
Aucun niveau scolaire	0.348 (0.325)	0.0597 (0.0557)
Niveau Primaire scolaire	1.067*** (0.404)	0.1833*** (0.0674)
Superficie de la plantation de cacao	0.0165 (0.0323)	0.0028 (0.0055)
âge plantation	0.130* (0.0738)	0.0224* (0.0125)
âge plantation ²	-0.00223 (0.00161)	-0.00038 (0.00027)
Constant	-0.477 (2.275)	

Source : Données d'enquête, évaluation finale du projet PRO-PLANTEURS 2020

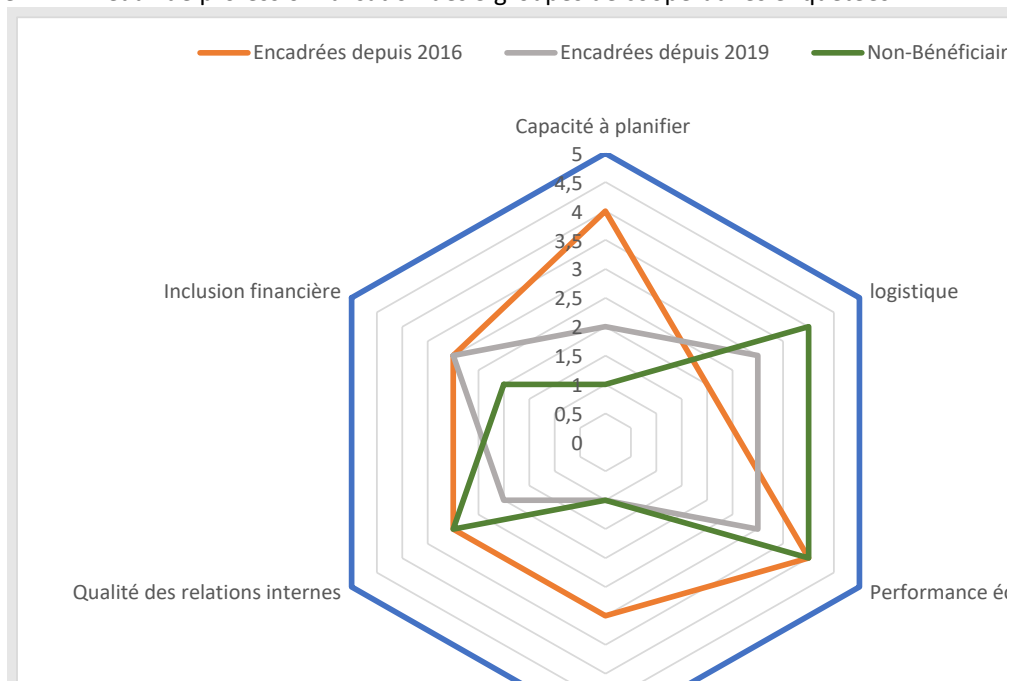
Significativité : *** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1.

Les valeurs entre parenthèses sont des erreurs standard

3.3.2. Analyse du niveau de professionnalisation des sociétés coopératives

Notre analyse de la professionnalisation des sociétés coopératives s'est articulée sur six (6) indicateurs composites qui sont (a) la capacité à planifier les activités, (b) la cohérence du dispositif opérationnel au regard de leurs objectifs commerciaux, (c) les performances économiques et financières des sociétés coopératives, (d) la compétitivité par rapport au barème cacao ainsi que (e) la qualité des relations internes et (f) leurs inclusions financières. Par des tests de comparaison, nous apprécierons les différences entre les sociétés coopératives bénéficiaires du projet PRO-PLANTEURS avec le groupe de non bénéficiaires. Les résultats sont consignés sur la figure 17 et l'annexe 1.

Figure 17 : Niveaux de professionnalisation des 3 groupes de coopératives enquêtées



Source : Données d'enquête, évaluation finale du projet PRO-PLANTEURS 2020

Les différentes catégories de sociétés coopératives satisfont de façon moyenne l'ensemble des critères d'évaluation retenus. Les sociétés coopératives appuyées par le Projet PRO-PLANTEURS depuis 2016 affichent dans l'ensemble un meilleur niveau de maîtrise de leur métier en général. Ce résultat est certainement lié à leur bonne capacité organisationnelle mise en évidence précédemment. La comparaison entre les sociétés coopératives bénéficiaires et non-bénéficiaires est aussi limitée car seulement quelques sociétés coopératives non-bénéficiaires pouvaient être gagnées pour des entretiens par cause de Covid-19.

- **Les meilleurs résultats** des sociétés coopératives encadrées depuis 2016 se présentent au niveau de la planification et des performances économiques. Les sociétés coopératives disposent à 94% de comptables, avec usage de logiciels comptables (88%) et des outils de planification qui permettent un taux de réalisation des prévisions. Cependant, les performances économiques bien que bonnes, ne sont pas différentes de celles des coopératives non bénéficiaires. Nous pouvons croire que le renforcement de la structure des sociétés coopératives encadrées depuis 2016 joue plutôt en faveur de leur viabilité sur le long terme.
- **Les axes à continuer à renforcer** : l'on observe que la compétitivité des sociétés coopératives du projet doit encore être améliorée au regard du barème cacao. Les coopératives de la première phase affichent une maîtrise des coûts de transfert des lots de cacao vers les usines avec environ 9,5 F CFA/Kg. Cependant, la dette cumulée en début de campagne par ces dernières s'élève à 33,5 F CFA/KG en moyenne et frais du personnel et surtout à des frais généraux non maîtrisés, affecte les résultats nets de ces sociétés coopératives. On observe que la marge unitaire des sociétés coopératives est en moyenne de 13,4 F CFA/Kg contre 20 F CFA/kg prévu par le barème cacao.
- **L'inclusion financière** est notable au niveau de la société coopérative. Presque toutes des sociétés coopératives du projet présentent un bon accès au financement avec les partenaires commerciaux et les Microfinances. Les chiffres communiqués par le projet font état d'un accroissement total des financements des sociétés coopératives. Cependant, l'inclusion financière doit aussi s'étendre à l'accès au financement des producteurs et productrices membres des sociétés coopératives pour l'investissement dans leur exploitation. En plus, l'inclusion financière doit également être renforcée. En effet, 64,7% des sociétés coopératives encadrées depuis 2016 affirment avoir

comme principal source de financement les banques, les IMFs ou les fonds d'investissement, contre seulement 37.5% pour les coopératives de 2019 et 14.3% pour les non-bénéficiaires du projet. Toutefois, les financements auxquels les sociétés coopératives ont accès, sont des financements de court terme sous forme de revolving suffisant pour quelques chargements de fèves de cacao et non capables de couvrir une campagne. Cet accès aux financements relativement faible surtout pour les investissements pourrait rendre complexe le renforcement du dispositif opérationnel de société coopérative à mobiliser pour l'activité de commercialisation des fèves de cacao.

- Des efforts restent à faire sur la qualité des relations internes surtout pour les sociétés coopératives de la première phase, plus anciennes. Des ingérences des PCA dans la gestion quotidienne sont encore observées dans certaines sociétés coopératives. L'adhésion des non membres des sociétés coopératives doit faire partie des priorités des sociétés coopératives de sorte à réduire la part de cette catégorie dans le volume commercialisé qui reste encore élevé.
- **De faibles performances** s'observent au niveau de la logistique, ou malgré les appuis en matériels apportés par le projet, les sociétés coopératives de 2016 sont moins bien loties par rapport à leurs objectifs commerciaux. Ces sociétés coopératives ne disposent que de la moitié des véhicules qu'il leur faut pour collecter leur projection de volume à réaliser bord-champ. Le tiers seulement de leurs sections dispose d'un magasin de stockage et seulement 42,2% disposent d'un laboratoire d'analyse qualités des fèves commercialisées. Par ailleurs, la caractérisation et la géolocalisation des exploitations des membres sont les points faibles des sociétés coopératives encadrées depuis 2016.

- **Facteur à surveiller de près : Approvisionnement en augmentation avec les tiers :**

Les données de l'étude (pièces comptables, bilans, procès-verbaux de réunion et conseil d'administration, etc.) indiquent que 32% des volumes collectés au cours de la campagne 2019-2020 sont réalisés avec des non-membres alors que la réglementation n'autorise que 20% des achats avec des tiers. On note un accroissement de cet indicateur au fil des campagnes, faisant craindre l'installation d'une pratique qui expose les sociétés coopératives à des redressements fiscaux et/ou à la perte de leur certificat. Par ailleurs cette variable présente des disparités au niveau des 2 groupes de sociétés coopératives. Elle est plus marquée au niveau des sociétés coopératives encadrées depuis 2016 avec 39% des achats avec des tiers contre 27% d'achat avec des tiers pour les coopératives encadrées depuis 2019. Il apparaît important de surveiller le contexte de la gouvernance des coopératives, la connectivité des coopératives à leurs bases ainsi que la qualité des relations au sein des dites sociétés coopératives.

Tableau 45 : Parts des achats de cacao des coopératives avec des tiers

Pourcentage de cacao payé auprès des tiers	Bénéficiaire de PRO-PLANTEURS		
	Depuis 2016	Depuis 2019	Projet
Campagne 2019-2020	39%	27%	32%
Campagne 2018-2019	24%	28%	26%
Campagne 2017-2018	25%	17%	20%

Source : Données d'enquête, évaluation finale du projet PRO-PLANTEURS 2020

- **Facteurs à risque majeure 1 – Financement non-remboursés important à l'entrée de la campagne.** Même si les sociétés coopératives du projet affichent une maîtrise des coûts de transfert des lots de cacao vers les usines, leurs dettes cumulées en début de campagne 2019-2020 s'élèvent à 48,2 F CFA/KG en moyenne et est plus marquée avec les coopératives encadrées depuis 2019 avec 69,3 F CFA/Kg contre 33,5 F CFA/KG pour les coopératives encadrées depuis

2016. Cette dette en début de campagne couplé à des frais du personnel et surtout à des frais généraux non maîtrisés pourrait affecter les résultats nets de ces sociétés coopératives.

- **Facteur à risque majeur 2 – la freinte moyennes enregistrée par les sociétés coopératives du projet est de 1,92% (voir annexe 1)** Cela traduit un volume commercialisé à l'usine nettement supérieur à celui collecté bord-champs. Cette situation s'explique par des pesées non-conformes à l'achat des produits. En effet, 16,13% des sociétés coopératives encadrées vendent beaucoup plus de fèves de cacao qu'elles en achètent. Toutefois, 3,23% des sociétés coopératives présentent des pertes de poids élevées à la vente, et 80,65% ont des freintes normales et acceptables situées entre 0 et 1% (Voir tableau 47)

Tableau 46 : Evaluation du respect du prix garanti bord-champs par les coopératives

Freinte moyenne (en%)	Phase I	Phase II	Pro-planteurs	Non bénéficiaire	Ensemble
>1	6,25%	0%	3,23%	0%	2,86%
[0; 1]	81,25%	80%	80,65%	75%	80%
[-0,06; 0[0%	0%	0%	0%	0%
<-0,06	12,50%	20%	16,13%	25,00%	17,14%

Source : Données d'enquête, évaluation finale du projet PRO-PLANTEURS 2020

- **Facteur à risque majeur 3 – sous/sur-paiement du cacao au niveau bord-champs : Selon les résultats consignés dans le tableau 48**, la valeur cumulée des achats brousse de cacao telle que mentionnée dans les états financiers divisée par le volume collecté de cacao bord champs, indique que 64,3% des sociétés coopératives du projet sous-payent le cacao lors des achats bord-champs: 602 F CFA le kilogramme contre 750 F FCA/Kg homologué par le Conseil du Café-Cacao. Si tel est réellement le cas, ces derniers s'exposeraient ainsi aux sanctions administratives pouvant aller au retrait de leurs agréments et à des redressements fiscaux. Dans le détail, on note que 28,6% des coopératives du projet payent le kilogramme de cacao à un prix plus élevé que celui fixé, ce qui peut avoir pour conséquence une réduction des résultats nette de la société coopérative. Par contre, plus de 57,14% des sociétés coopératives du projet sous-payent les prix d'achat bord champs avec une différence supérieure à 100 F CFA en moins, tandis que 3,6% appliquent des prix bord-champs compris entre 750 et 775 F CFA, contre 7,1% appliquant des prix compris entre 800 et 850 F CFA. Cependant ces résultats sont valables, à condition que la sincérité et la conformité des états financiers ait été établie.

Tableau 47 : Evaluation du respect du prix garanti bord-champs par les coopératives / Campagne 2019-2020

Prix pratiqués – Prix CCC (Ecart en F CFA)	Sociétés coopératives encadrées depuis 2016	Sociétés coopératives encadrées depuis 2019	Pro-planteurs	Non bénéficiaire	Ensemble
>0	35,71%	21,43%	28,57%	0%	27,59%
0	0%	0%	0%	0%	0%
[-25; 0[7,14%	7,14%	7,14%	0%	6,90%
[-50; -25[0%	7,14%	3,57%	0%	3,45%
[-75; -50[7,14%	0%	3,57%	0%	3,45%
[-100; -75[0%	0%	0%	0%	0%
<-100	50%	64,29%	57,14%	100%	58,62%

Source : Données d'enquête, évaluation finale du projet PRO-PLANTEURS 2020

3.3.3. Profil de bien-être des ménages bénéficiaires : satisfaction des besoins essentiels

Les conditions de vie des populations des zones d'étude ont été analysées sur la base de l'approche des besoins de base. Les dimensions de bien-être qui ont été observées portent sur le type de logement, les conditions sanitaires, les sources d'approvisionnement en eau et les sources d'éclairage du ménage.

La plupart des individus vivent dans des logements appartenant soit à leur ménage (66%) ou à leur famille (31%) lorsque ces derniers ne sont pas propriétaires. Très peu de ménages sont des locataires (3%).

Même si la plupart des ménages sont propriétaires de l'habitation dans laquelle il réside, il n'en demeure pas moins que leurs conditions de vie sont peu reluisantes. En effet, les sanitaires sont situés à l'extérieur du logement, soit dans la cour (60%) ou en dehors de la cour (30%). Le taux de défécation à l'air libre est d'environ 7% dû, certainement, à une absence de sanitaires.

En outre, plusieurs sources d'approvisionnement en eau sont utilisées par les ménages. Si près de la moitié des ménages (49%) est doté d'eau courante de SODECI, il faut noter que 24% des ménages utilisent la pompe, 39% utilisent les puits. Soulignons qu'une proportion négligeable de ménages utilise l'eau de rivière, de marigot.

La principale source d'éclairage est moderne. En effet, neuf ménages sur dix ont accès à l'électricité soit par le biais de la Compagnie Ivoirienne d'Electricité.

Tableau 48 : Niveau de satisfaction des besoins essentiels des ménages producteurs

	Bénéficiaire depuis 2016	Non bénéficiaire depuis 2016	Bénéficiaire depuis 2019	Bénéficiaires Ensemble
Statut d'occupation (%)				
Propriétaire	73,12	60,18	62,85	66,36
Locataire	1,98	3,54	2,78	2,60
Maison de famille	24,90	36,28	33,68	30,73
Fonction/Gratuit	0,00	0,00	0,69	0,31
Lieu d'aisance (%)				
WC avec chasse	22,22	23,89	16,32	19,91
WC sans chasse	25,40	21,24	21,18	22,82
Latrines dans la cour	61,51	61,95	59,03	60,49
Latrines hors de la cour	13,89	24,78	18,75	17,92
Dans la nature	7,14	4,42	7,64	6,89
Source d'approvisionnement en eau (%)				
Eau courante (SODECI)	55,73	50,44	42,71	49,08
Pompe	24,51	28,32	22,57	24,31
Puits	31,62	33,63	46,53	38,53
Source, rivière, marigot	3,16	1,77	2,43	2,60
Mode d'éclairage (%)				
Electricité CIE	90,87	83,04	92,36	90,18

	Bénéficiaire depuis 2016	Non bénéficiaire depuis 2016	Bénéficiaire depuis 2019	Bénéficiaires Ensemble
Electricité privée (groupe, panneau solaire)	4,76	8,93	4,86	5,52
Lampe à gaz	0,40	0,00	0,35	0,31
Lampe torche	13,49	10,71	4,86	9,20
Lampe à pétrole	0,40	0,00	0,00	0,15
Feu de bois	1,19	0,89	0,35	0,77

Source: Données d'enquête, évaluation finale du projet PRO-PLANTEURS 2020

3.3.4. Postes de dépenses des ménages

L'étude révèle que les principaux postes de dépense des ménages en termes d'importance sont la nourriture, l'éducation, les loisirs et fêtes, les funérailles, la santé et les transferts d'argent effectués. On constate que le revenu brut moyen des ménages de 3 002 378 FCFA est un peu plus élevé que les dépenses moyennes des ménages estimées à 2 609 380 FCFA.

Tableau 49 : Postes de dépenses annuelles des ménages en FCFA

	Bénéficiaire depuis 2016	Non bénéficiaire depuis 2016	Bénéficiaire depuis 2019	Ensemble de bénéficiaires
Nourriture à la maison	563 472	623 428	578 344	580 424
Voyages, taxi, transport	308 932	329 576	265 304	294 424
Loisir, fêtes	138 970	124 079	91 431	114 934
Funérailles	124 532	86869	88112	102 290
Transfert d'argent	556 944	540 312	544 080	549 096
Eau	38 828	55 008	40 788	42 552
Unités, internet	87 288	97 920	80 232	85 980
Vêtements & soins de beauté	66 769	66433	59607	63632
Santé	116 320	135 852	90480	108220
Etudes, Formation, Ecole	257 678	227 822	201 457	229 152
Electricité	79 980	74 592	69 552	74 688
Gaz	43 884	43 980	50 004	46 572
Pile	14 004	24 204	12 588	15 480
Bois de chauffe	332 176	115 336	253 396	256 828
Charbon	51 324	47 808	38 472	45 108
Dépense totale annuelle	2 781 101	2 593 219	2 463 847	2 609 380

Source : Données d'enquête, évaluation finale du projet PRO-PLANTEURS 2020

3.3.5. Distances aux infrastructures

Selon les données, les distances entre les infrastructures et le lieu de résidence du producteur sont relativement faibles.

Tableau 50 : Distance entre les infrastructures et lieu de résidence du producteur en km

	Bénéficiaire depuis 2016	Non bénéficiaire depuis 2016	Bénéficiaire depuis 2019	Ensemble des bénéficiaires
Distance moyenne aux infrastructures administratives en km				
Police	3,54	3,46	4,04	3,75
Gendarmerie	3,22	2,95	3,17	3,15
Sous-préfecture	2,91	2,60	2,33	2,60
Mairie	2,96	3,02	3,10	3,03
Préfecture	3,47	3,55	4,36	3,88
Justice	3,92	4,12	4,33	4,13
Distance moyenne aux infrastructures éducatives en km				
Ecole primaire	0,43	0,45	0,47	0,45
Collège	2,71	2,27	1,27	2,00
Lycée	1,34	1,35	1,11	1,24
Centre de formation	0,84	0,97	0,72	0,81
Distance moyenne aux infrastructures sanitaires en km				
Centre de santé	1,10	1,34	0,81	1,01
Hôpital	1,05	1,14	0,79	0,95
Distance moyenne aux marchés en km				
Marché local	0,55	0,59	0,45	0,51
Marché de la ville	0,82	1,21	0,68	0,82

Source : Données d'enquête, évaluation finale du projet PRO-PLANTEURS 2020

Les résultats du tableau montrent que des efforts sont faits pour rapprocher les ménages des infrastructures socioéconomiques. Dans le domaine de l'éducation, les ménages sont situés à moins de 1 Km d'un établissement primaire, moins de 2 Km d'un collège et d'un centre de santé et moins de 5 km d'infrastructures administratives (police, justice, préfecture et sous-préfecture). Ces données témoignent de la bonne couverture des zones du projet en infrastructures.

3.3.6. Gestion du revenu

Les revenus sont principalement gérés par le chef de ménage dont la majorité est constituée d'homme. Aucun type de revenu n'y échappe. En effet, que ce soit un revenu agricole ou non agricole, les hommes assurent la gestion des revenus et cela dans une proportion de près de 80% pour les revenus agricole et 70% pour les revenus non agricoles.

Tableau 51 : Gestion du revenu agricole selon le type de ménage

Autres activités agricoles	Bénéficiaire depuis 2016	Non bénéficiaire depuis 2016	Bénéficiaire depuis 2019	Bénéficiaires Ensemble
Chef de ménage	77%	81%	79%	78%
Propriétaire d'un champ autre que le chef de ménage	1%	6%	1%	1%
L'épouse	17%	11%	18%	17%
Chef de ménage et épouse	3%	1%	1%	2%
Ensemble/ménage entier	1%	0%	1%	1%
Autre	1%	1%	2%	1%
Effectif	169	57	139	308

Source : Données d'enquête, évaluation finale du projet PRO-PLANTEURS 2020

Tableau 52 : Gestion du revenu non agricole selon le type de ménage

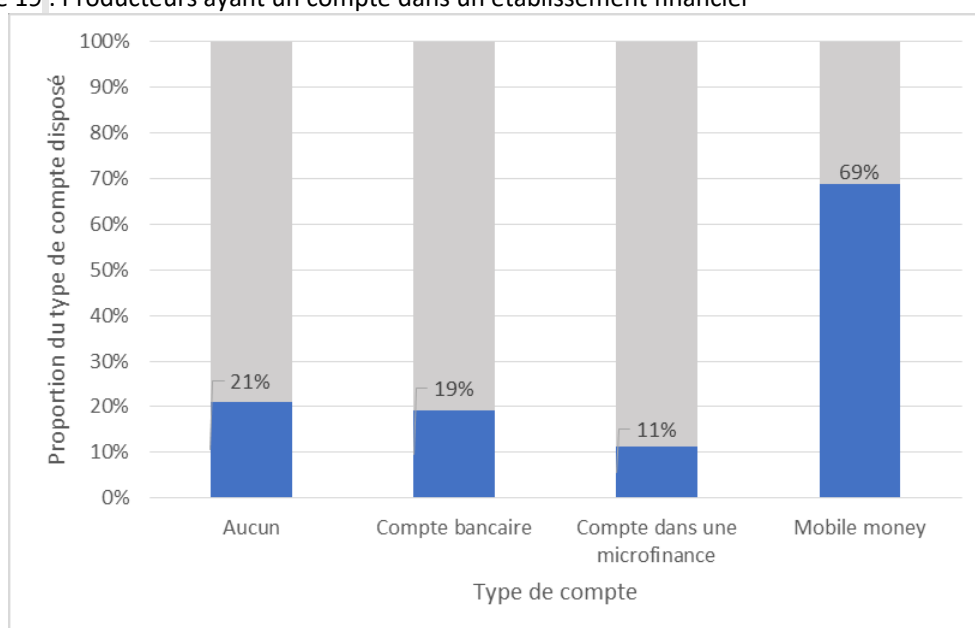
Autres activités non agricoles	Bénéficiaire depuis 2016	Non bénéficiaire depuis 2016	Bénéficiaire depuis 2019	Ensemble bénéficiaires
Chef de ménage	77,59%	83,33%	57,14%	70,20%
Epouse	17,24%	6,67%	39,68%	24,50%
Coépouse	0,00%	0,00%	1,59%	0,66%
Fils/fille	0,00%	3,33%	1,59%	1,32%
Frère/sœur	5,17%	0,00%	0,00%	1,99%
Autre parent	0,00%	6,67%	0,00%	1,32%

Source : Données d'enquête, évaluation finale du projet PRO-PLANTEURS 2020

3.3.7. Inclusion financière

Le mobile money fait partie intégrante du quotidien des producteurs de cacao. En effet, près de 70% des producteurs possèdent des comptes mobiles money alors que 19% des producteurs possèdent un compte bancaire et 11% possèdent un compte dans une Microfinances. Notons qu'un producteur sur cinq ne possède aucun compte. L'utilisation massive des comptes mobiles money est due à leur facilité d'utilisation (pas toujours de besoin de se déplacer, téléphone à porter de main, gain en temps).

Figure 19 : Producteurs ayant un compte dans un établissement financier



Source: Données d'enquête, évaluation finale du projet PRO-PLANTEURS 2020

3.3.7.1. Niveau d'utilisation des services financiers

Le tableau sur l'utilisation des services financiers montre que les principales opérations effectuées à partir du mobile money par l'ensemble des ménages sont le dépôt en espèces (92%), les retraits (91%), les transferts d'argent (49%), l'épargne (40%) et les paiements de facture (19%). Les ménages bénéficiaires utilisent les opérations dans le même ordre avec les proportions suivantes : dépôt d'argent (8%), les retraits d'espèce (85%), les transferts d'argent (52%), l'épargne (45%) et les paiements de facture (25%).

Tableau 53 : Répartition des producteurs suivant l'utilisation des services financiers en %

	Bénéficiaire depuis 2016	Non bénéficiaire depuis 2016	Bénéficiaire depuis 2019	Bénéficiaires Ensemble
Dépôt en espèces	88,35	95,29	94,09	91,98
Retrait en espèces	85,44	96,47	93,64	90,80
Transfert d'argent	51,94	51,76	44,09	48,53
Paiement de factures	24,76	25,88	10,91	18,98
Epargne	44,66	45,88	33,18	39,92
Achat de crédit d'appel	14,56	8,24	5,91	9,78
Opérations bancaires	9,22	4,71	7,27	7,63
E-assurance	0	1,18	0	0,20
Portefeuille électronique	0,49	0	0,91	0,59

Source: Données d'enquête, évaluation finale du projet PRO-PLANTEURS 2020

3.3.7.2. Accès au crédit

Tableau 54 : Accès au crédit, destination du crédit, structure d'octroi

	Bénéficiaire depuis 2016	Non bénéficiaire depuis 2016	Bénéficiaire depuis 2019	Bénéficiaires Ensemble
Producteurs ayant bénéficié d'un prêt	23,92	17,7	9,69	16,6
Raison des prêts				
Entretien de la plantation	13,56	25	14,81	16,04
Replantation ou réhabilitation	1,69	0	0	0,94
Extension de la plantation	5,08	5	0	3,77
Funérailles	5,08	10	14,81	8,49
Prêts scolaires	52,54	55	44,44	50,94
Entités ayant octroyé les prêts				
Institution Bancaire	6,56	5	7,14	6,42
Microfinances	31,15	45	17,86	30,28
Coopérative	59,02	35	64,29	55,96
Acheteurs/pisteurs	1,64	0	0	0,92
Autre	1,64	15	10,71	6,42

Source : Données d'enquête, évaluation finale du projet PRO-PLANTEURS 2020

A la question de savoir si les producteurs ont bénéficié d'un prêt financier au cours des trois dernières années, 17% seulement ont répondu par l'affirmatif. Toutefois, les ménages bénéficiaires ont plus bénéficié de crédit (25%). Les prêts obtenus sont principalement consacrés aux dépenses d'éducation. En effet, plus de la moitié des producteurs affirment utiliser ces prêts à des fins scolaires. Les principales sources de ces prêts sont les coopératives (près de 56%) et les Microfinances (31%).

3.4. Analyse qualitative de la perception des producteurs sur les changements intervenus dans leur communauté

La Matrice d'Analyse des Projets et Programmes (MAPP) a été utilisée pour apprécier la perception des bénéficiaires du projet sur les changements intervenus dans leur vie et dans la communauté. Les données de la MAPP sont collectées à travers des focus group animés au sein de coopératives. A cet effet, 9 focus groups ont été réalisés dont 3 dans des coopératives bénéficiaires et 3 non bénéficiaires dans les 3 localités cibles du projet.

L'interprétation des résultats des focus groups à travers les outils de la MAPP, indiquent qu'il n'existe pas de différences significatives dans la conception d'une vie de qualité⁹ pour les communautés de producteurs présentes dans les 3 différentes zones d'étude. De ce fait, il devient possible de les comparer.

Les indicateurs analysés pour la mise en œuvre de la MAPP sont les suivants : rendements du cacao, rendement des produits diversifiés, revenus familiaux, accès à la nourriture et état nutritionnel, inscriptions scolaires et déclaration des naissances, compétences en gestion et production de cacao, connaissance en agroforesterie, relation genre, pouvoir de négociation des prix, accès aux services sociaux de base, santé communautaire et/ou la professionnalisation. Il s'est agi de collecter des informations sur les indicateurs du projet qui soient d'une part attendues du projet (rendements du cacao, rendement des produits diversifiés, revenus familiaux), et d'autre part à la portée des paysans-bénéficiaire du projet. De plus, d'autres indicateurs sont indirectement liés aux activités du projet (accès à la nourriture et état nutritionnel, inscriptions scolaires et déclaration des naissances, compétences en gestion et production de cacao, connaissance en agroforesterie, relation genre, pouvoir de négociation des prix, l'accès aux services sociaux de base (santé communautaire, éducation)).

Au terme des analyses qualitatives, un certain nombre de préoccupations se dégagent. A titre d'illustration, nous mettons un point d'orgue sur la problématique du genre face à l'accès au foncier. Elle demeure un pan important du projet PRO-PLANTEURS, notamment sur des questions telles que l'amélioration du revenu des femmes, la diversification, la nutrition et l'autonomisation. L'étude qualitative a permis de comprendre que l'accès au foncier rural des femmes est une problématique majeure. Avant (2014/2015), les femmes de la société coopérative SCANIAS (Abengourou) n'étaient pas spécifiquement associées aux décisions, elles ne participaient pas aux réunions de façon particulière ou même n'y venaient pas. Depuis 2016/2017 avec l'avènement du projet, elles ont commencé à accompagner leurs maris dans la prise en charge du ménage. De même, les femmes affirment que leur conjoint les aide dans les tâches quotidiennes. Aujourd'hui (depuis 2018/2019), elles affirment être beaucoup épanouies et seraient à des postes de décision dans la coopérative. Le constat est le même dans la délégation régionale d'Aboisso.

Dans la zone d'Agboville, notamment la société coopérative CAAM, les connaissances en agroforesterie des bénéficiaires étaient mauvaises avant 2017/2018. Depuis lors, elles ont été moyennes. Selon les bénéficiaires, elles auraient été bonnes si les producteurs étaient satisfaits des exploitants forestiers. Ils affirment que les exploitants forestiers détruisent les plants de cacao lorsqu'ils viennent couper les arbres dans les plantations. Ensuite lorsque les agriculteurs se plaignent, les exploitants forestiers leurs paient des sommes forfaitaires en violation de la loi. De ce fait, les paysans sont découragés, car les arbres dans les plantations, en marges des avantages, leurs causent beaucoup de problèmes avec les exploitants forestiers. C'est ainsi, qu'ils ont arrêté sciemment de planter des arbres dans les plantations.

Tableau 55: Analyses de la MAPP chez les coopératives bénéficiaires

⁹ Pour les communautés de producteurs présentes, avoir une vie de qualité c'est bien se nourrir, se loger, construire une maison, avoir une bonne santé, se vêtir, scolariser les enfants, se déplacer, épargner, avoir la paix et vivre en harmonie avec la communauté.

	Coopérative	Synthèse par coopérative	Conclusions
		SCANIAS (bénéficiaire)	
1	<i>Qualité de vie</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Bonne évolution de la qualité de vie - Meilleure résistance aux chocs exogènes 	<p>On observe que les coopératives bénéficiaires ont une bonne qualité de vie. Elles sont résilientes face aux chocs exogènes qui pourraient impacter leur qualité de vie.</p> <p>Nombre d'activités fortement supérieur au nombre d'activités des non bénéficiaires. La presque totalité des indicateurs améliorés.</p> <p>Presqu'aucun indicateurs inchangés et décroissants. Nombre d'intervention (d'activités) supérieur à celui des non bénéficiaires. Le projet PRO-PLANTEURS est l'activité à fortes influences chez les bénéficiaires.</p> <p>Au total, il y a une différence nette entre les coopératives bénéficiaires du projet PRO-PLANTEURS et les non bénéficiaires. L'analyse permet d'affirmer que les améliorations observées chez les coopératives bénéficiaires sont dues au projet PRO-PLANTEURS.</p> <p>Contraintes : Difficultés entravant l'atteinte des résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conflit entre le droit coutumier d'héritage et les réformes visant à permettre aux femmes d'hériter des parcelles de terres. - Faiblesse du taux de présence aux séances de formation aux bonnes pratiques agricoles, nutritionnelles et à la diversification. - Insuffisance du suivi des bénéficiaires lors des formations sur les bonnes pratiques nutritionnelles. - Violation des droits d'accès aux parcelles agricole dans le cadre de l'exploitation des arbres issus de l'agroforesterie. - Mauvaises pratiques d'exploitation des bois des parcelles agricoles et violation
2	<i>Tendance</i>	<ul style="list-style-type: none"> - <u>9 indicateurs améliorés</u> : rendements du cacao, rendement des produits diversifiés, revenus familiaux, accès à la nourriture et état nutritionnel, inscriptions scolaires et déclaration des naissances, compétences en gestion et production de cacao, connaissance en agroforesterie, relation genre. - <u>3 indicateurs restés stables</u> : pouvoir de négociation des prix, accès aux services sociaux de base, santé communautaire. 	
3	<i>Influence</i>	<ul style="list-style-type: none"> - 11 interventions en 6 ans (activités, projets, programmes) : Distribution de kits agricoles, construction d'écoles, distribution de fonds de soudure, projet SSRTE, PRO-PLANTEURS, 2 QC, WCF, Fairtrade, GIZ (AGR femmes), Nestlé Cocoa Plan, AVEC. - Le projet PRO-PLANTEURS est le plus influent. - Les revenus familiaux et les rendements diversifiés ont été les indicateurs les plus impactés 	
		CAAM (bénéficiaire)	
1	<i>Qualité de vie</i>	Bonne évolution de la qualité de vie	
2	<i>Tendance</i>	<ul style="list-style-type: none"> - <u>10 indicateurs améliorés</u> : Santé communautaire, rendements du cacao, accès à la nourriture et état nutritionnel, accès aux services sociaux de base, accès aux crédits, inscription scolaire et déclaration des naissances, compétences en gestion et production de cacao, connaissances en agroforesterie, relation genre - <u>2 indicateurs stables</u> : pouvoir de négociation des prix, rendements des produits diversifiés - <u>1 indicateur dégradé</u> : revenus familiaux 	
3	<i>Influence</i>	<ul style="list-style-type: none"> - <u>5 interventions</u> : PRO-PLANTEURS, Certification, éducation financière, bancarisation, gestion financière. 	

		<ul style="list-style-type: none"> - Le projet PRO-PLANTEURS a la plus forte influence - L'indicateur le plus influent est la professionnalisation 	des droits des paysans par les exploitants forestiers.
KGS (bénéficiaire)			
1	Qualité de vie	Bonne évolution de la qualité de vie	
2	<i>Tendance</i>	<ul style="list-style-type: none"> - <u>8 indicateurs améliorés</u> : rendements des produits diversifiés, accès à la nourriture et état nutritionnel, accès aux crédits, inscription scolaire et déclaration des naissances, compétences en gestion et production de cacao, connaissance en agroforesterie, professionnalisation, relation genre, - <u>3 indicateurs inchangés</u> : santé communautaire, accès aux services sociaux de bases, pouvoir de négociation. - <u>2 indicateurs en décroissance</u> : rendements du cacao, revenus familiaux. 	
3	<i>Influence</i>	<ul style="list-style-type: none"> - <u>3 interventions</u> : PRO-PLANTEURS, certification, MONDELEZ. - Le projet PRO-PLANTEURS a la plus forte influence - Le revenu du cacao est l'indicateur le plus impacté. 	

En ce qui concerne les droits et pouvoirs, les relations hommes/femmes se sont améliorées depuis 2016/2017. Par contre, les femmes n'ont toujours pas accès à la terre. Elles ne peuvent que la louer. Les participantes expliquent que la semaine qui a précédé la mission de collecte de données, un problème de transmission de terre a dégénéré en disputes, dont les protagonistes ont été convoquées devant les autorités préfectorales. Face à la tradition du peuple Abbey (Aboudé Mandéké) qui selon les accusés ne peut favoriser l'accès à la terre aux femmes. En raison du matriarcat, l'héritière ne pouvait pas conserver la terre à laquelle la loi lui donne droit. De ce fait, l'époux de l'héritière a dû racheter la parcelle à 365 000 FCFA les 2 ha de terre dont elle héritait. En outre, les hommes présents à l'atelier ont renchéri les arguments militants en faveur de leur tradition. Ils expliquent que selon leur tradition si de son vivant un père donne une terre à sa fille, cette dernière est propriétaire de la terre. Mais cette terre, fait l'objet de restrictions : la femme ne peut pas transmettre cette terre à ses enfants. Car la terre reste la propriété des hommes, c'est-à-dire des frères de la femme. Les femmes ne pourront hériter réellement que s'il n'y a pas d'hommes dans la famille. Contrairement aux délégations régionales d'Abengourou, et Aboisso, cette situation est propre à la délégation régionale d'Agboville.

Les tableaux 56 et 57 ci-contre, présentent les résultats des analyses de la MAPP respectivement chez les bénéficiaires et les non-bénéficiaires. Ces tableaux interprètent la qualité de vie, les tendances des indicateurs et l'influence des projets ou interventions que la coopérative a initiées ou auxquels elle a participé.

Tableau 56 : Analyses de la MAPP chez des coopératives non bénéficiaires

	Coopérative	Synthèse par coopérative	Conclusions
COOPYCA (Non bénéficiaire)			<p>Qualité de vie des non bénéficiaires insatisfaisante car fortement vulnérables aux chocs exogènes qui impactent leur qualité de vie.</p> <p>Non résilientes aux chocs exogènes. Nombre d'activités inférieur au nombre d'activités des bénéficiaires. Trop peu d'indicateurs améliorés. Beaucoup d'indicateurs inchangés et décroissants. Trop peu d'interventions (d'activités). Les activités à fortes influences sont généralement des activités qui ne sont pas menées par la coopérative. Elles sont faites par des acteurs externes à la coopérative.</p>
1	Qualité de vie	Fortes vulnérabilités aux prix et chocs exogènes	
2	<i>Tendance</i>	<ul style="list-style-type: none"> - <u>2 indicateurs améliorés</u> : rendements du cacao, inscriptions scolaires et déclaration des naissances. - <u>7 indicateurs stables</u> : santé communautaire, revenus familiaux, accès à la nourriture et état nutritionnel, accès aux prêts et crédits, compétence en gestion et production de cacao, compétence en agroforesterie, relation genre. - <u>3 indicateurs à tendances décroissantes</u> : rendements de produits diversifiés, accès aux services divers, pouvoir de négociation. 	
3	<i>Influence</i>	<ul style="list-style-type: none"> - <u>5 interventions en 6 ans</u> : BPA (OLAM), FBS (ANADER), formation des applicateurs (BAYER), formation des applicateurs (CROP-LIFE), Agroforesterie (OLAM). - La formation FBS a la meilleure influence - Les revenus familiaux et les rendements du cacao ont été le plus impactés 	
DEBOUKAH (Non Bénéficiaire)			
1	Qualité de vie	Qualité de vie instable (pas bonne)	
2	<i>Tendance</i>	<ul style="list-style-type: none"> - <u>1 indicateur amélioré</u> : inscriptions scolaires et déclaration des naissances - <u>1 indicateur dégradé</u> : rendements du cacao - <u>9 indicateurs inchangés</u> : santé communautaire, rendements des produits diversifiés, revenus familiaux, accès à la nourriture et état nutritionnel, accès aux services sociaux de base, accès aux prêts et crédits, compétences en gestion et production de cacao, connaissance en agroforesterie, relation genre, pouvoir de négociation des prix. 	
3	<i>Influence</i>	<ul style="list-style-type: none"> - <u>4 interventions</u> : participation à la fête des ignames, Installation d'une broyeuse de manioc, Obtention de l'agrément de la coopérative (en 2017), Développement des fermes et piscicultures à l'initiative des jeunes du village. - L'installation d'une broyeuse par les jeunes de la localité a été le projet à plus forte influence. - Le revenu familial a été le plus impacté. 	
NSCAA (Non Bénéficiaire)			
1	Qualité de vie	Très faible	
2	<i>Tendance</i>	- 2 indicateurs améliorés : relations genre, connaissances en agroforesterie.	

	Coopérative	Synthèse par coopérative	Conclusions
		<ul style="list-style-type: none"> - 6 indicateurs inchangés : santé communautaire, accès à la nourriture et état nutritionnel, accès aux services sociaux de base, accès aux prêts et crédits, inscription scolaire et déclaration des naissances, compétences en gestion et production de cacao. - 4 indicateurs dégradés : rendements du cacao, rendement des produits diversifiés, revenus familiaux, pouvoir de négociation des prix. 	
3	<i>Influence</i>	Aucune activité	

4. CONCLUSION

La mission d'évaluation finale du projet PRO-PLANTEURS s'est déroulée conformément au temps imparti. A l'issue de cette évaluation, on peut conclure de façon générale que les activités prévues du projet ont été bien exécutées dans l'ensemble grâce au partenariat tissé par le projet avec les structures techniques. Les indicateurs poursuivis sur cette phase du projet ont été globalement atteints et les impacts du projet sur les bénéficiaires commencent à être perceptibles en termes d'adoption de nouveaux comportements et d'amélioration des revenus, surtout chez les femmes engagées dans la diversification et de capacités renforcées des coopératives bénéficiaires.

L'étude note une cohérence du projet avec la politique de l'organe de gestion du secteur cacao. Le projet cadre parfaitement avec les objectifs du programme 2QC du Conseil du Café-Cacao, organe de gestion de la filière. En effet, les activités du projet PRO-PLANTEURS s'intègrent dans quatre des six axes prioritaires du programme 2QC. De ce point de vue, les acquis du projet peuvent se pérenniser dès lors qu'il prend en compte les besoins de l'ensemble des acteurs de la filière.

L'approche holistique adoptée par le projet qui consiste à rechercher le bien être des bénéficiaires en renforçant leurs capacités de productions de cacao mais aussi en faisant la promotion de la diversification, permet aux ménages d'avoir un panier de revenus diversifiés et donc plus stable économiquement, tout en garantissant une alimentation équilibrée et variée de ces ménages.

L'impact du projet est donc perceptible sur les bénéficiaires au regard des revenus tirés du cacao et des autres cultures de diversifications mais également sur les changements de comportements notamment la gouvernance des coopératives. En revanche, il est observé un faible niveau d'inclusion financière à la fois des producteurs et des femmes. Seulement 34.51% des producteurs intégrés au projet en 2016 ont des comptes bancaires ou au sein d'une IMF contre 18.34% pour les producteurs des coopératives ayant intégré le programme en 2019. Par contre, 69% des producteurs ont un compte mobile money.

Concernant les sociétés coopératives, le projet a fait des efforts remarquables en matière de renforcement des capacités de coopératives. L'assistance apportée et les nombreuses formations ont permis aux sociétés coopératives du projet de maîtriser les notions de planification de leurs activités et d'inclure la dimension genre dans leur fonctionnement. La quasi-totalité des sociétés coopératives bénéficiaires ont des états financiers conformes car reflétant le niveau de leurs activités, la situation des dettes, des créances et des immobilisations. Toutefois, de nombreux efforts restent à faire pour leur professionnalisation effective. Les contre-performances enregistrées au niveau des sociétés coopératives s'observent surtout au niveau de la cohérence du dispositif opérationnel au regard de leurs objectifs commerciaux, la non-compétitivité par rapport au barème cacao, la faible qualité des relations internes et la faiblesse de leurs inclusions financières.

Si la plupart des indicateurs ont été atteints, certaines activités, méritent d'être initiées ou renforcées. Elles sont formulées sous forme de recommandations ci-dessous.

5. RECOMMANDATIONS

Au terme des analyses effectuées, la mission note les principales recommandations ci-après :

- Dans la perspective d'extension du projet, pour chaque composante, mettre en cohérence les objectifs recherchés avec les activités ainsi que les indicateurs du projet ;
- Inscrire les initiatives d'amélioration de la productivité dans un plan cohérent de développement des plantations. Dans cette dynamique, il est fondamental de s'appuyer sur les données relatives aux ressources cacaoyères et intégrer des systèmes agroforestiers rentables à la fois pour la société coopérative et pour les producteurs ;
- Développement de modèles financiers pour soutenir les investissements productifs. Ces modèles à concevoir s'articuleront sur le profil agricole, social et économiques des ménages, couplés aux actifs biologiques, financiers et à la prise en compte de la rentabilité de certains systèmes agroforestiers à développer ;
- Articuler le développement des sociétés coopératives dans ce schéma intégrant les aspects pratiques et opérationnels, qui sont notamment, (i) leur capacité à planifier efficacement leurs besoins en fonds de roulement, à élaborer un compte de résultat prévisionnel, et à monter un business plan bancable, (ii) l'analyse de leurs compétitivités par rapport au barème cacao, (iii) la cohérence de leur organisation logistique, (iv) leur aptitude à une inclusion financière adéquate, (v) la qualité de leurs relations internes et (vi) leurs aptitudes à l'autonomisation ;
- Pour renforcer l'efficacité des unités de services ruraux, la robustesse de la structuration de leur modèle d'affaire est de mise. La démonstration de leurs rentabilités, de leur « bancabilité » et des mécanismes de financements adéquats favorisera leur déploiement effectif ;
- L'étude recommande de susciter la création de source de financement endogène au sein des communautés productrices ;
- Nécessité de mettre en place pour de tels types de projet, un dispositif de suivi des impacts.

ANNEXES

Annexe 1 : L'impact du projet sur la professionnalisation des sociétés coopératives

	Bénéficiaire de PRO-PLANTEURS			Non-Bénéficiaire depuis 2016	Ensemble
	Depuis 2016	Depuis 2019	Projet		
Capacité à planifier					
<i>Pourcentage de coopérative ayant un comptable engagé comme personnel</i>	94,12%	75%	84,85%	57,14%	80%
<i>Pourcentage de coopérative utilisant et renseignant un logiciel comptable</i>	88,24%	81,25%	84,85%	42,86%	77,50%
<i>Ratio prévision de vente sur seuil de rentabilité</i>	1,89	3,84	2,37	3,50	2,43
<i>Ratio prévision de vente sur potentiel de production 2019-2020</i>	0,93	1,00	0,96	0,93	0,96
<i>Ratio prévision de vente sur potentiel de production 2018-2019</i>	0,91	0,93	0,92	1,00	0,93
<i>Ratio prévision de vente sur potentiel de production 2017-2018</i>	1,05	0,99	1,02	1,00	1,02
<i>Taux de réalisation des prévisions de vente</i>	0,74	0,77	0,76	0,67	0,75
Cohérence du dispositif opérationnel					
<i>Ratio # de véhicule réel sur # de véhicule optimal</i>	0,53	0,70	0,59	2,64	0,61
<i>Ratio # de magasin sur # de section de la coopérative</i>	0,54	0,23	0,39	0,37	0,39
<i>% de coopérative ayant un laboratoire d'analyse</i>	64,71%	31,25%	48,48%	42,86%	47,5%
<i>% de plantations des membres géo-localisées</i>	0,78	0,90	0,84	1	0,84
<i>% de plantation des membres caractérisés</i>	0,25	0,74	0,45	0,00	0,42
Performance économiques					
<i>Vente moyenne de cacao sur les 3 dernières saisons (TM)</i>	1469	1148	1314	141	1221
<i>Volume de cacao certifié vendu sur les 3 dernières saisons</i>	1371	1003	1198	1516	1232
<i>Financements moyens obtenus en 2019-2020 (en millions F CFA)</i>	81,625	68,455	76,259	91,5	78,226
<i>Chiffre d'affaires moyen sur les 3 dernières saisons (Millions F FCFA)</i>	1591,161	686,271	1193,259	1135,526	1187,074
<i>% de coopératives ayant des capitaux propre supérieurs à La moitié de leur capital</i>					

Compétitivité par rapport au barème cacao en 2019-2020					
<i>100 x (volume collectée bord-champ - Volume vendu)/volume collecté bord-champ en 2019-2020</i>	-0,24	-8,92	-4,44	-5,75	-4,52
<i>100 x (volume collectée bord-champ - Volume vendu)/volume collecté bord-champ en 2018-2019</i>	-1,49	-1,08	-1,29	0,00	-1,18
<i>100 x (volume collectée bord-champ - Volume vendu)/volume collecté bord-champ en 2017-2018</i>	0,88	0,61	0,75	0,00	0,69
<i>Freinte moyenne</i>	0,28	3,10	1,66	1,92	1,67
<i>Valeurs cumulées des achats de cacao/volume collectée bord</i>	698 145	744 573	721 359	601 982	717 243
<i>Valeurs cumulées des achats de cacao/Volume vendu</i>	687 093	778 618	731 161	601 982	726 547
<i>Prix moyen du cacao bord-champ (F CFA/Kg)</i>	765	645	710	828	782
<i>Charge moyenne unitaire du transfert des fèves (FCFA/Kg)</i>	9,5	5,7	7,9	22,7	10,2
<i>Marge moyenne unitaire des coopératives (F CFA/Kg)</i>	10,7	16,3	13,4	8,7	12,1
<i>Valeur unitaire de la dette en début de campagne (F CFA/Kg)</i>	33,5	69,3	48,2	28,8	49,7
Qualité des relations internes					
<i>Index d'immixtion du PCA dans la gestion de la courante</i>	0,7	0,5	0,6	0,4	0,6
<i>Proportion de cacao vendu en dépôt vente</i>	0,95	0,97	0,96	0,99	0,97
<i>Proportion du capital social libéré</i>	0,50	0,97	0,75	0,93	0,76
<i>Proportion de cacao acheté avec les non-membres</i>	0,90	0,93	0,92	0,81	0,91
<i>Taux moyen d'accroissement du membership</i>	4,52	5,04	4,77	2,97	4,48

	Bénéficiaire de PRO-PLANTEURS			Non-Bénéficiaire	Ensemble
	Depuis 2016	Depuis 2019	Projet	depuis 2016	
Inclusion financière des coopératives/producteurs					
<i>Financements moyens obtenus en 2019-2020 (en millions F CFA)</i>	81,625	68,455	76,259	91,5	78,226
<i>% de producteurs ayant un compte bancaire (Banque commercial et/ou micro-finance)</i>	34,51%	18,34%	26,42%		26,42%
<i>% de producteurs ayant un compte mobile banking</i>	66,14%	72,92%	69,53%		69,53%

<i>% de coopératives ayant pour principal source de financements une micro-finance, d'une banque commerciale ou d'un Fonds d'Investissement</i>	64,71%	37,50%	51,52%	14,29%	45,00%
<i>% Pourcentage de coopérative ayant bénéficié d'un financement long terme (investissement)</i>					

Annexe 2 : Liste des personnes rencontrées

Structure	Date de l'entretien	Personnes contacts	Téléphone
ANADER Productivité et formation en FBS	Jeudi 26 mars	M. EHOUGBAN Vincent	07 61 33 56
TECHNOSERVE Côte d'Ivoire Professionnalisation des coopératives	Vendredi 27	M. KADJA Axel (DG)	08 17 92 03/84 17 90 25
		M. ZONGO Harouna	
		M. ABO Didier Missa	
		M. KONE Moussa	
LEVEIL ENTREPRISES Formation des jeunes entrepreneurs	Vendredi 27	M. KOUAME Jean Aristide	07 06 55 29/03 48 79 73
		M. KOUASSI Jean Baptiste	
ANADER Diversification	Lundi 30 mars	Mme Koulou Nazareth	01076375
PNN Nutrition	Vendredi 27 mars	Dr. Bekroudjo Behan AKA	07806883
GIZ AGR	Jeudi 26 mars	Mme Yelly Niamien-N'Deli	47318619